

Communes de :
Brindas
Grézieu-la-Varenne
Pollionnay
Sainte-Consorce
Vaugneray
Yzeron

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
N°2026/24

Objet :

Élection du Secrétaire de séance

Séance publique du : 17 juin 2026 à 19h30

Lieu : 20 chemin du Stade - Vaugneray

Date de convocation : 11 juin 2026

Président : Safi BOUKACEM

Secrétaire de séance : Loïc BARBERAT

Membres titulaires : 13

Mesdames BOUTEILLER-DRILLON, GAUDET dit TRAFIT, JERDON et MOLLARD,

Messieurs BARBERAT, BÉARZATTO, BERARD, BOUKACEM, CHARLOT, FLECHE, GILLET, GRATALOUP et ROBIN,

Membres suppléants : 1

Monsieur COQUARD,

Membres titulaires absents excusés : 2

Madame NELIAS,

Monsieur OGEARD,

Pouvoir : 0

Nombres de membres :

Titulaires en exercice : 15

Présents : 14

Votants : 14

VU l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Président s'enquiert de la désignation d'un (e) Secrétaire de séance.

Monsieur Loïc BARBERAT se porte volontaire.

Considérant la candidature de Monsieur Loïc BARBERAT.

Monsieur le Président procède à l'élection.

LE COMITE SYNDICAL, à l'unanimité

- ◆ **APPROUVE** à main levée l'élection du secrétaire de séance,
- ◆ **ELIT** Monsieur Loïc BARBERAT, secrétaire de séance.

*Et ont signé au registre tous les membres présents
Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Transmis en préfecture le 22 juin 2026
Publié sur le site siahvg-siahvy.fr le 22 juin 2026*

Le Secrétaire de séance,
Loïc BARBERAT

Le Président,
Safi BOUKACEM



Communes de :
Brindas
Grézieu-la-Varenne
Pollionnay
Sainte-Consorce
Vaugneray
Yzeron

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
N°2026/25

Objet :

Rapport des Décisions prises
dans le cadre de la Délégation
d'attributions au Président

Séance publique du : 17 juin 2026 à 19h30

Lieu : 20 chemin du Stade - Vaugneray

Date de convocation : 11 juin 2026

Président : Safi BOUKACEM

Secrétaire de séance : Loïc BARBERAT

Membres titulaires : 13

Mesdames BOUTEILLER-DRILLON, GAUDET dit TRAFIT, JERDON et MOLLARD,

Messieurs BARBERAT, BÉARZATTO, BERARD, BOUKACEM, CHARLOT, FLECHE, GILLET, GRATALOUP et ROBIN,

Membres suppléants : 1

Monsieur COQUARD,

Membres titulaires absents excusés : 2

Madame NELIAS,

Monsieur OGEARD,

Pouvoir : 0

Nombres de membres :

Titulaires en exercice : 15

Présents : 14

Votants : 14

VU l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°17-2026-P210-DDEL du 29 avril 2026, portant délégation au Président,

LE COMITÉ SYNDICAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ à l'unanimité,

- ◆ **PREND ACTE** du rendu des décisions prises par le Président, en application de la délibération n°17-2026-P210-DDEL.

Et ont signé au registre tous les membres présents

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Transmis en préfecture le 22 juin 2026

Publié sur le site siahvg-siahvy.fr le 22 juin 2026

Le Secrétaire de séance,

Loïc BARBERAT

Le Président,

Safi BOUKACEM

Département du Rhône <i>Communes membres :</i> <i>Brindas</i> <i>Grézieu-la-Varenne</i> <i>Pollionnay</i> <i>Sainte-Consorce</i> <i>Vaugneray</i> <i>Yzeron</i>	S. I. A. H. V. Y. EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU PRESIDENT N° 2026/02
---	--

Service Émetteur : **MARCHÉS PUBLICS**

Objet : Commandes publiques

Le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 5211-2 et L. 5211-10,

Vu le Code de la Commande Publique entré en vigueur au 1^{er} avril 2019, et notamment son article R 123-1,

Vu la délibération n° 2026-17 du Comité syndical en date du 29 avril 2026 portant délégation d'attributions du Comité Syndical à Monsieur le Président,

Vu la délibération n° 2021-18 du Comité syndical en date du 03 juin 2021 portant modification du règlement interne de la commande publique pour les marchés publics et accords-cadres inférieurs aux seuils de procédures formalisées,

Considérant les mises en concurrence des différents prestataires,

Le Président,

➤ **DÉCIDE** de soumissionner avec les entreprises visées aux prix indiqués ci-dessous pour un montant total de **122 596.90 € H.T.**

Date	Nom attributaire	CP	OBJET DU CONTRAT	Budget	Montant HT
29/05/2026	STPML	69280	PERARD MBC Brcht Pollionnay	EU	2 373,50
02/06/2026	POLEN STRACCHI STPML	01500	03/26 MBC Gainage Place Centrale		117 360,90
02/06/2026	PREVENTIVIA	69290	SPS Place Centrale Yzeron		860,00
01/06/2026	AT DEC	69960	Géoloc réseaux Ch Primevères Grezieu		1 092,50
01/06/2026	AC ENVIRONNEMENT	69760	Diag amiante Ch Primevère Grezieu		910,00
					122 596,90 €

➤ **PRÉCISE** que l'ensemble de ces dépenses sont prévues aux Budgets 2026.

➤ **DIT** que la présente décision :

- ✓ Sera transmise à Monsieur le Préfet du Rhône au titre du contrôle de légalité,
- ✓ Peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lyon, en déposant une requête sur le site www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, de sa publication ou notification, de sa transmission au contrôle de légalité ou à compter de la réponse explicite ou implicite de Monsieur le Président si un recours gracieux a été préalablement exercé.

Fait à Vaugneray, le 11 juin 2026

Safi BOUKACEM
Président du S.I.A.H.V.Y.



Département du Rhône Communes membres : Brindas Grézieu-la-Varenne Pollionnay Sainte-Consorce Vaugneray Yzeron	S. I. A. H. V. Y. EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU PRESIDENT N° 2026/03
---	--

Service Émetteur : **FINANCES**

Objet : Dégrèvements de la redevance assainissement sur les factures d'eau potable bénéficiant d'un écrêtement au titre de fuites d'eau sur la canalisation après compteur.

Le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 5211-2 et L. 5211-10,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2221-12-4 et R.2224-19-2,

Vu la délibération n° 2026-17 du Comité Syndical en date du 29 avril 2026 portant délégation d'attribution du Comité Syndical à Monsieur le Président,

Vu les demandes transmises, référencées ci-après :

NOM	COMMUNE	VOLUME m3
CHEVROT Nicolas	BRINDAS	285
POURTOY Séverine et SAF Samir		181
SCI LFDLV		291
STE DECK KING		96
		853
NOM	COMMUNE	VOLUME m3
BILLANT GUILLERMAIN Nadine et Maurice	GREZIEU	62
BOURNEL Franck		377
GUIGAL Léa et GUEZ Elina		138
GUIGAL Léa et GUEZ Elina		143
VERRUE DELEAGE Elodie Romain		526
		1246
NOM	COMMUNE	VOLUME m3
AILLAUD Florence et Fabrice	VAUGNERAY	120
CANDIA HUMBERT Nicole		102
CASSOLY Vincent Cécile et Arnaud		75
GORSE Etienne		121
REY LAFFONT Jean Christophe		313
		731
NOM	COMMUNE	VOLUME m3
HAVRET Pascal	YZERON	120
		120
	TOTAL	2 950

Accusé de réception en préfecture
069-256900127-20260617-2026_25-DE
Date de télétransmission : 22/06/2026
Date de réception préfecture : 22/06/2026

- **DÉCIDE** d'accorder les dégrèvements demandés, transmis par le Délégué en charge de l'exploitation, SUEZ Eau France,
 - **CHARGE** le Délégué d'appliquer ces dégrèvements auprès des usagers concernés.
-
- ✓ Sera transmise à Monsieur le Préfet du Rhône au titre du contrôle de légalité,
 - ✓ Peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lyon, en déposant une requête sur le site www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, de sa publication ou notification, de sa transmission au contrôle de légalité ou à compter de la réponse explicite ou implicite de Monsieur le Président si un recours gracieux a été préalablement exercé.

Fait à Vaugneray, le 11 juin 2026.

Safi BOUKACEM
Président du S.I.A.H.V.Y



Communes de :
Brindas
Grézieu-la-Varenne
Pollionnay
Sainte-Consoce
Vaugneray
Yzeron

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
N°2026/26

Objet :

Validation du Procès-Verbal de
la séance du comité syndical du
29 avril 2026

Séance publique du : 17 juin 2026 à 19h30

Lieu : 20 chemin du Stade - Vaugneray

Date de convocation : 11 juin 2026

Président : Safi BOUKACEM

Secrétaire de séance : Loïc BARBERAT

Membres titulaires : 13

Mesdames BOUTEILLER-DRILLON, GAUDET dit TRAFIT, JERDON et
MOLLARD,

Messieurs BARBERAT, BÉARZATTO, BERARD, BOUKACEM,
CHARLOT, FLECHE, GILLET, GRATALOUP et ROBIN,

Membres suppléants : 1

Monsieur COQUARD,

Membres titulaires absents excusés : 2

Madame NELIAS,

Monsieur OGEARD,

Pouvoir : 0

Nombres de membres :

Titulaires en exercice : 15

Présents : 14

Votants : 14

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT le projet de procès-verbal de la séance du Comité Syndical en date du 29 avril 2026
soumis à l'assemblée,

L'assemblée délibérante approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du Comité syndical
en date du 29 avril 2026.

Et ont signé au registre tous les membres présents

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Transmis en préfecture le 22 juin 2026

Publié sur le site siahvog-siahvoy.fr le 22 juin 2026

Le Secrétaire de séance,

Loïc BARBERAT



Le Président,

Safi BOUKACEM




Communes de :

Brindas
Grézieu-la-Varenne
Pollionnay
Sainte-Consorce
Vaugneray
Yzeron

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
N°2026/27****Séance publique du :** 17 juin 2026 à 19h30**Lieu :** 20 chemin du Stade - Vaugneray**Date de convocation :** 11 juin 2026**Président :** Henri COQUARD**Secrétaire de séance :** Loïc BARBERAT**Objet :**

Compte Financier Unique (CFU)
2025

Membres titulaires : 14

Mesdames BOUTEILLER-DRILLON, GAUDET dit TRAFIT, JERDON,
MOLLARD et NELIAS,

Messieurs BARBERAT, BÉARZATTO, BERARD, CHARLOT, FLECHE,
GILLET, GRATALOUP et ROBIN,

Nombres de membres :

Titulaires en exercice : 15
Présents : 14
Votants : 14

Membres suppléants : 1

Monsieur COQUARD,

Membres titulaires absents excusés : 1

Monsieur OGEARD,

Pouvoir : 0

VU le Code Générale des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu la désignation de Monsieur Henri COQUARD aux fins de présider la séance du vote du CFU établit par Monsieur Safi BOUKACEM, président du SIAHVY ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'Ordonnateur et celles du Comptable public, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

OUI le rapport de présentation des budgets primitifs Assainissement Collectif et Assainissement Non Collectif de l'exercice 2025 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le CFU dressé par le Comptable public accompagné des états de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le Comptable public a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2025, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Constatant le départ de Monsieur Safi BOUKACEM, président du SIAHVY,

Considérant l'exactitude des opérations

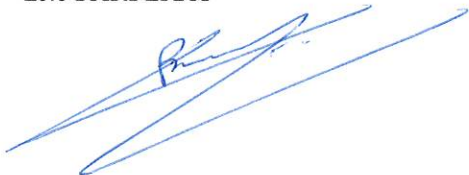
Le Comité Syndical, l'unanimité

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
2. Statuant sur l'exécution du budget principal Assainissement Collectif et Assainissement Non Collectif de l'exercice 2025 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- ◆ **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2025 et donne pouvoir à Monsieur le président pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- ◆ **RECONNAÎT** la sincérité des restes à réaliser ;
- ◆ **VOTE** et **ARRÊTE** les résultats définitifs tels qu'annexés.

*Et ont signé au registre tous les membres présents
Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Transmis en préfecture le 22 juin 2026
Publié sur le site siahvg-siahvy.fr le 22 juin 2026*

Le Secrétaire de séance,
Loïc BARBERAT



Le Président,

Henri COQUARD



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SIAHVY

Numéro SIRET : 25690012700042

POSTE COMPTABLE : 069007 SGC GIVORS

Compte financier unique (M49)

Service public local

BUDGET PRINCIPAL

ANNEE 2025

Sommaire

Le Compte Financier Unique

[Arrêté et signatures](#)

[ECCF](#)

		Origine des données	Page
I. Informations générales et synthétiques			
A	Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	Ordonnateur	5
B	Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés	Comptable	6
C	Liste des services individualisés dans un budget annexe	Ordonnateur	7
D1	Détail des restes à réaliser - Dépenses	Ordonnateur	8
D2	Détail des restes à réaliser - Recettes	Ordonnateur	9
E	Bilan synthétique	Comptable	10
F	Compte de résultat synthétique	Comptable	11
II. Exécution budgétaire			
A	Modalités de vote du budget	Ordonnateur	12
<i>Vue d'ensemble</i>			
A1.1	Dépenses d'exploitation	Ordonnateur	13
A1.2	Recettes d'exploitation	Ordonnateur	14
A2.1	Dépenses d'investissement	Ordonnateur	15
A2.2	Recettes d'investissement	Ordonnateur	16
<i>Vue détaillée</i>			
B1	Dépenses d'exploitation	Comptable	17
B2	Recettes d'exploitation	Comptable	20
C1	Dépenses d'investissement	Comptable	22
C2	Recettes d'investissement	Comptable	26
D1	Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	Ordonnateur	28
III. États financiers			
A	Bilan	Comptable	52
B	Compte de résultat	Comptable	57
C	Balance des comptes	Comptable	60
IV. États annexés			
A	Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Ordonnateur	
<i>B. États annexés patrimoniaux</i>			
B1.1	État de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Ordonnateur	
B1.2	État de la dette - Répartition par nature de dette	Ordonnateur	

Origine des données

Page

B1.3	État de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Ordonnateur
B1.4	État de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Ordonnateur
B1.5	État de la dette - Détail des opérations de couverture	Ordonnateur
B1.6	État de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Ordonnateur
B1.7	État de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Ordonnateur
B1.8	État de la dette - Autres dettes	Ordonnateur
B2	Méthodes utilisées pour les amortissements	Ordonnateur
B3	État des provisions et des dépréciations	Ordonnateur
B4	État des charges transférées	Ordonnateur
B5	Détail des opérations pour le compte de tiers	Ordonnateur
B6.1	État des emprunts garantis	Ordonnateur
B6.2	Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Ordonnateur
B7.1	Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Ordonnateur
B8.1	État des contrats de crédit-bail	Ordonnateur
B8.2	État des marchés de partenariat	Ordonnateur
B8.3	État des autres engagements donnés	Ordonnateur
B8.4	État des engagements reçus	Ordonnateur
B9.1	État du personnel	Ordonnateur
B9.2	État du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Ordonnateur
B10	Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Ordonnateur

C. États annexés budgétaires

C1.1	Équilibre budgétaire	Ordonnateur
C1.2	Équilibre budgétaire - Dépenses	Ordonnateur
C1.3	Équilibre budgétaire - Recettes	Ordonnateur
C2.1	Situation des autorisations de programme	Ordonnateur
C2.2	Situation des autorisations d'engagement	Ordonnateur
C3	Impact du budget pour la transition écologique – répartition par nature	Ordonnateur

D. Autres éléments d'information

D1.1.1	État de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation	Ordonnateur
D1.1.2	État de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement	Ordonnateur

		Origine des données	Page
D1.2.1	État de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation	Ordonnateur	
D1.2.2	État de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement	Ordonnateur	
V. Arrêté et signatures			
A	Arrêté et signatures	Ordonnateur / Comptable	75

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRÉSENTATION GÉNÉRALES DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	A

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	2 692 211,81	2 549 707,56	5 241 919,37
	Recettes réalisées (1)	B	1 236 821,27	2 450 794,49	3 687 615,76
	Restes à réaliser	C	79 448,84	270 308,49	349 757,33
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	4 545 940,20	2 911 112,48	7 457 052,68
	Dépenses réalisées (1)	E	1 535 855,27	1 994 015,32	3 529 870,59
	Restes à réaliser	F	405 720,11	0,00	405 720,11
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-299 034,00	456 779,17	157 745,17
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	2 375 321,00	361 904,92	2 737 225,92
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	2 076 287,00	818 684,09	2 894 971,09
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-326 271,27	270 308,49	-55 962,78
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	1 750 015,73	1 088 992,58	2 839 008,31

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés	B

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal					
Investissement	2 375 321,00		-299 034,00		2 076 287,00
Fonctionnement	761 904,92	400 000,00	456 779,17		818 684,09
TOTAL I	3 137 225,92	400 000,00	157 745,17		2 894 971,09
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
85104-SPANC - SIAHVY					
Investissement					
Fonctionnement	48 021,02		7 169,76		55 190,78
Sous-Total	48 021,02		7 169,76		55 190,78
TOTAL III	48 021,02		7 169,76		55 190,78
TOTAL I + II + III	3 185 246,94	400 000,00	164 914,93		2 950 161,87

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE (1)	C

Catégorie de services (2)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
SPIC	SPANC	01/01/2008	28/2007 du 4 /12/2007	25690012700034	asst non collectif	oui

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

(2) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
DETAIL DES RESTES A REALISER – RAR DEPENSES	D1

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 405 720,11
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
0112	Opération d'équipement n° 0112	33 526,55
011607	Opération d'équipement n° 011607	31 235,38
0217	Opération d'équipement n° 0217	350,00
0324	Opération d'équipement n° 0324	3 000,00
0424	Opération d'équipement n° 0424	137 219,30
0524	Opération d'équipement n° 0524	11 270,00
0624	Opération d'équipement n° 0624	45 644,97
0723	Opération d'équipement n° 0723	141,29
0724	Opération d'équipement n° 0724	44 795,00
0824	Opération d'équipement n° 0824	23 876,00
116041	Opération d'équipement n° 116041	1 537,76
11604103	Opération d'équipement n° 11604103	24 440,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
2031	Frais d'études	38 496,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	11 333,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	329 873,25
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	37 350,86
4581 01	Opération pour compte de tiers n° 01 -	6 353,88
4581 03	Opération pour compte de tiers n° 03 -	2 416,66
4581 05	Opération pour compte de tiers n° 05 -	28 184,02
4581 17	Opération pour compte de tiers n° 17 -	396,30
SECTION D'EXPLOITATION – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
DETAIL DES RESTES A REALISER - RAR RECETTES	D2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 79 448,84
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	75 055,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	75 055,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	4 393,84
4582 05	Opération pour compte de tiers n° 05 -	4 393,84
SECTION D'EXPLOITATION – TOTAL		(IV) 270 308,49
70	Ventes produits fabriqués, prestations	270 308,49
704	Travaux	45 300,49
70613	Participations assainissement collectif	223 678,00
7068	Autres prestations de services	1 330,00
73	Produits issus de la fiscalité	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Bilan synthétique (en milliers d'euros)	E

ACTIF NET (1)	Total	PASSIF	Total
Immobilisations incorporelles (nettes)	382,61	Dotations	996,99
Terrains	152,89	Fonds globalisés	133,53
Constructions	0,00	Réserves	10 034,70
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	16 375,22	Différences sur réalisation d'immobilisations	0,00
Immobilisations corporelles en cours	3 548,43	Report à nouveau (1)	361,90
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1) (2)	456,78
Autres immobilisations corporelles	83,35	Subventions transférables	6 085,87
Total immobilisations corporelles (nettes)	20 159,89	Subventions non transférables	0,00
Immobilisations financières	21,34	Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	3 597,57
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	20 563,85	Provisions réglementées	0,00
Stocks	0,00	TOTAL FONDS PROPRES	21 667,34
Créances	641,96	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,00
Valeurs mobilières de placement	0,00	Dettes financières à long terme	1 849,72
Disponibilités	3 715,73	Fournisseurs (2)	1 016,53
Autres actifs circulant	0,00	Autres dettes à court terme	353,79
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 357,69	Total des dettes à court terme	1 370,32
Comptes de régularisation	0,01	TOTAL DETTES	3 220,04
		Comptes de régularisation	34,16
TOTAL ACTIF	24 921,55	TOTAL PASSIF	24 921,55

(1) Déduction faite des amortissements et dépréciations

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice N+1

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	F

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues		4,01
Produits des services	2 096,22	2 152,73
Autres produits	40,21	23,28
Transferts de charges		
Produits courants non financiers	2 136,43	2 180,02
Traitements, salaires, charges sociales	156,41	171,64
Achats et charges externes	143,62	115,53
Participations et interventions	24,70	26,96
Dotations aux amortissements et provisions	593,53	597,45
Autres charges	946,72	1 056,26
Charges courantes non financières	1 864,97	1 967,84
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	271,46	212,18
Produits courants financiers		
Charges courantes financières	38,58	43,02
RESULTAT COURANT FINANCIER	-38,58	-43,02
RESULTAT COURANT	232,88	169,16
Produits exceptionnels	226,90	216,68
Charges exceptionnelles	3,00	13,53
RESULTAT EXCEPTIONNEL	223,90	203,15
RESULTAT DE L'EXERCICE	456,78	372,31

II – EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'exploitation ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état D1.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires ;

- budgétaires (délibération n° du).

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
DÉPENSES D'EXPLOITATION – VUE D'ENSEMBLE	A1.1

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 011	Charges à caractère général	1 122 527,03	94 431,54	953 081,52	1 047 513,06	93,32	0,00
Chapitre 012	Charges de personnel, frais assimilés	330 189,00	286 692,77	0,00	286 692,77	86,83	0,00
Chapitre 014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	28 010,00	24 696,18	0,00	24 696,18	88,17	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 480 726,03	405 820,49	953 081,52	1 358 902,01	91,77	0,00
Chapitre 66	Charges financières	39 339,67	38 582,43	0,00	38 582,43	98,08	0,00
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	101 720,00	3 000,00	0,00	3 000,00	2,95	0,00
Chapitre 68	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00	481,26	0,00	481,26	0,00	0,00
Chapitre 69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 022	Dépenses imprévues	0,00					
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 621 785,70	447 884,18	953 081,52	1 400 965,70	86,38	0,00
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	696 277,16					
Chapitre 042	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	593 049,62	593 049,62	0,00	593 049,62	100,00	0,00
Chapitre 043	Opérat° ordre intérieur de la section (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 289 326,78	593 049,62	0,00	593 049,62	46,00	0,00
Total des dépenses d'exploitation de l'exercice		2 911 112,48	1 040 933,80	953 081,52	1 994 015,32	68,50	0,00
002 Résultat d'exploitation reporté		0,00					
Total des dépenses de la section d'exploitation		2 911 112,48	1 040 933,80	953 081,52	1 994 015,32		0,00

(1) dépenses engagées non mandatées

(2) ce chapitre n'existe pas en M49

(3) DE 042 = RI 040 ; DE 043 = RE 043

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
RECETTES D'EXPLOITATION – VUE D'ENSEMBLE	A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 013	Atténuations de charges	87 500,00	87 459,45	0,00	87 459,45	99,95	0,00
Chapitre 70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 213 519,32	2 091 505,63	4 715,89	2 096 221,52	94,70	270 308,49
Chapitre 73	Produits issus de la fiscalité(2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	26 486,14	40 211,41	0,00	40 211,41	151,82	0,00
Total des recettes de gestion courante		2 327 505,46	2 219 176,49	4 715,89	2 223 892,38	95,55	270 308,49
Chapitre 76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 77	Produits exceptionnels	0,00	4 700,01	0,00	4 700,01	0,00	0,00
Chapitre 78	Reprises sur provisions et dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		2 327 505,46	2 223 876,50	4 715,89	2 228 592,39	95,75	270 308,49
Chapitre 042	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	222 202,10	222 202,10	0,00	222 202,10	100,00	0,00
Chapitre 043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		222 202,10	222 202,10	0,00	222 202,10	100,00	0,00
Total des recettes d'exploitation de l'exercice		2 549 707,56	2 446 078,60	4 715,89	2 450 794,49	96,12	270 308,49
002 Résultat d'exploitation reporté		361 904,92					
Total des recettes de la section d'exploitation		2 911 612,48	2 446 078,60	4 715,89	2 450 794,49		270 308,49

(1) recettes justifiées non titrées

(2) ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43

(3) RE 042 = DI 040

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	165 000,00	8 330,00	5,05	0,00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	48 000,00	19 144,76	39,88	0,00
Chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 23	Immobilisations en cours	82 902,69	33 484,97	40,39	11 333,00
	Total des opérations d'équipement (2)	3 114 142,30	973 641,47	31,27	357 036,25
Total des dépenses d'équipement		3 410 044,99	1 034 601,20	30,34	368 369,25
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	191 805,00	191 804,79	100,00	0,00
Chapitre 18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		191 805,00	191 804,79	100,00	0,00
Total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	566 553,37	71 265,78	0,00	37 350,86
Total des dépenses réelles d'investissement		4 168 403,36	1 297 671,77	31,13	405 720,11
Chapitre 040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	222 202,10	222 202,10	100,00	0,00
Chapitre 041	Opérations patrimoniales (6)	155 334,74	15 981,40	10,29	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		377 536,84	238 183,50	63,09	0,00
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		4 545 940,20	1 535 855,27	33,79	405 720,11
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0,00			
TOTAL DES DÉPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		4 545 940,20	1 535 855,27		405 720,11

(1) dépenses engagées non mandatées

(2) voir l'état II-D1 pour le détail des opérations d'équipement

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(4) voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(5) DI 040 = RE 042

(6) DI 041 = RI 041

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b /a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 13	Subventions d'investissement	178 224,00	103 166,00	57,89	75 055,00
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	400 000,00	400 000,00	100,00	0,00
Chapitre 18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)(2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	669 326,29	124 624,25	0,00	4 393,84
Total des recettes réelles d' investissement		1 247 550,29	627 790,25	50,32	79 448,84
Chapitre 021	Virement de la section d'exploitation (4)	696 277,16			
Chapitre 040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	593 049,62	593 049,62	100,00	0,00
Chapitre 041	Opérations patrimoniales (6)	155 334,74	15 981,40	10,29	0,00
Total des recettes d'ordre d' investissement		1 444 661,52	609 031,02	42,16	0,00
TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		2 692 211,81	1 236 821,27	45,94	79 448,84
001 Solde d'exécution de la section d' investissement reporté		2 375 321,00			
TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		5 067 532,81	1 236 821,27		79 448,84

(1) recettes justifiées non titrées

(2) A servir uniquement, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(3) voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(4) pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation)

(5) DI 040 = RE 042

(6) DI 041 = RI 041

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'exploitation - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
60226	Vêtements de travail		59,25		59,25	
604	Achats d'études, prestations de services, équipements et travaux		3 479,13	194,50	3 284,63	
6063	Autres fournitures d'entretien et de petit équipement		214,21	112,36	101,85	
6064	Fournitures administratives		872,74	190,36	682,38	
6066	Carburants		1 541,37		1 541,37	
6132	Locations immobilières		27 181,18	9 258,65	17 922,53	
6135	Locations mobilières		2 427,70		2 427,70	
61528	Autres		28 770,00		28 770,00	
61551	Matériel roulant		242,33		242,33	
6156	Maintenance		13 658,15		13 658,15	
6161	Multirisques		18 830,65		18 830,65	
617	Etudes et recherches		1 930,00		1 930,00	
6226	Honoraires		1 528,80		1 528,80	
6228	Divers		142,50		142,50	
6231	Annonces et insertions		990,00		990,00	
6237	Publications		580,74		580,74	
6257	Réceptions		2 013,01	457,57	1 555,44	
6261	Frais d'affranchissement		582,76	70,26	512,50	
6262	Frais de télécommunications		4 442,59	118,87	4 323,72	
6283	Frais de nettoyage des locaux		4 640,00	505,00	4 135,00	
63512	Taxes foncières		254,00		254,00	
63713	Redevances pour la performance des systèmes d'assainissement collectif		9 611,48		9 611,48	
6378	Autres impôts taxes et versements assimilés		1 832 916,54	898 488,50	934 428,04	
total chapitre 011	Charges à caractère général	1 122 527,03	1 956 909,13	909 396,07	1 047 513,06	75 013,97
6218	Autre personnel extérieur		40 397,44		40 397,44	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'exploitation - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6336	Cotisations au Centre National et aux Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale		2 425,87		2 425,87	
6411	Salaires, appointements, commissions de base		165 354,83		165 354,83	
6451	Cotisations à l'URSSAF		18 864,43		18 864,43	
6453	Cotisations aux caisses de retraite		37 312,54		37 312,54	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux		12 188,66		12 188,66	
6474	Versements aux autres oeuvres sociales		888,00		888,00	
6475	Médecine du travail pharmacie		498,50		498,50	
6478	Autres charges sociales diverses		8 245,00		8 245,00	
648	Autres charges de personnel		517,50		517,50	
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	330 189,00	286 692,77		286 692,77	43 496,23
total chapitre 014	Atténuations de produits					
6531	Indemnités		22 726,68		22 726,68	
6533	Cotisations de retraite		1 966,97		1 966,97	
6588	Autres charges diverses de gestion courante		2,53		2,53	
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante	28 010,00	24 696,18		24 696,18	3 313,82
Total des dépenses de gestion courante		1 480 726,03	2 268 298,08	909 396,07	1 358 902,01	121 824,02
66111	Intérêts réglés à l'échéance		39 604,37		39 604,37	
66112	Intérêts - rattachement des icne		9 412,95	10 516,16	-1 103,21	
6688	Autres		81,27		81,27	
total chapitre 66	Charges financières	39 339,67	49 098,59	10 516,16	38 582,43	757,24
673	Titres annulés exercices antérieurs		3 000,00		3 000,00	
total chapitre 67	Charges exceptionnelles	101 720,00	3 000,00		3 000,00	98 720,00
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants		481,26		481,26	
total chapitre 68	Dotations aux provisions et aux dépréciations (semi-budgétaires)	500,00	481,26		481,26	18,74
total chapitre 69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés					

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'exploitation - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 622 285,70	2 320 877,93	919 912,23	1 400 965,70	221 320,00
total chapitre 023	Virement à la section d'investissement	696 277,16				
6811	Dotations aux Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles		593 049,62		593 049,62	
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	593 049,62	593 049,62		593 049,62	
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 289 326,78	593 049,62		593 049,62	696 277,16
Total des dépenses d'exploitation de l'exercice		2 911 612,48	2 913 927,55	919 912,23	1 994 015,32	917 597,16
002 Résultat d'exploitation reporté						
Total des dépenses de la section d'exploitation		2 911 612,48	2 913 927,55	919 912,23	1 994 015,32	917 597,16

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'exploitation - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
64198	Autres remboursements		83 766,81		83 766,81	
6459	Remboursement sur charges de sécurité sociale et de prévoyance		3 692,64		3 692,64	
total chapitre 013	Atténuations de charges	87 500,00	87 459,45		87 459,45	40,55
704	Travaux		71 781,46	1 137,05	70 644,41	
70611	Redevances d'assainissement collectif		1 888 180,91		1 888 180,91	
70613	Participations pour l'assainissement collectif		152 856,00	29 020,80	123 835,20	
7068	Autres prestations de service		3 380,00		3 380,00	
70871	par la collectivité de rattachement		10 181,00		10 181,00	
total chapitre 70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	2 213 519,32	2 126 379,37	30 157,85	2 096 221,52	117 297,80
total chapitre 73	Produits issus de la fiscalité					
total chapitre 74	Subventions d'exploitation					
757	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires		613,17		613,17	
7588	Autres		39 598,24		39 598,24	
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	26 486,14	40 211,41		40 211,41	-13 725,27
Total des recettes de gestion courante		2 327 505,46	2 254 050,23	30 157,85	2 223 892,38	103 613,08
total chapitre 76	Produits financiers					
775	Produits des cessions d'éléments d'actif		4 700,00		4 700,00	
778	Autres produits exceptionnels		0,01		0,01	
total chapitre 77	Produits exceptionnels		4 700,01		4 700,01	-4 700,01
total chapitre 78	Reprises sur provisions et dépréciations (semi-budgétaires)					
Total des recettes réelles d'exploitation		2 327 505,46	2 258 750,24	30 157,85	2 228 592,39	98 913,07
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice		222 202,10		222 202,10	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'exploitation - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
<i>total chapitre 042</i>	<i>Opérations d'ordre de transferts entre sections</i>	<i>222 202,10</i>	<i>222 202,10</i>		<i>222 202,10</i>	
<i>total chapitre 043</i>	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation</i>					
Total des recettes d'ordre d'exploitation		222 202,10	222 202,10		222 202,10	
Total des recettes d'exploitation de l'exercice		2 549 707,56	2 480 952,34	30 157,85	2 450 794,49	98 913,07
002 Résultat d'exploitation reporté		361 904,92				
Total des recettes de la section d'exploitation		2 911 612,48	2 480 952,34	30 157,85	2 450 794,49	460 817,99

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	C1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
2031	Frais d'études		8 330,00		8 330,00	
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	165 000,00	8 330,00		8 330,00	156 670,00
2182	Matériel de transport		17 151,76		17 151,76	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique		1 745,00		1 745,00	
2184	Mobilier		248,00		248,00	
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	48 000,00	19 144,76		19 144,76	28 855,24
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession					
2315	Installations matériels et outillage techniques		33 484,97		33 484,97	
total chapitre 23	Immobilisations en cours	82 902,69	33 484,97		33 484,97	49 417,72
23150112	Installations matériels et outillage techniques		70 644,41		70 644,41	
2315011607	Installations matériels et outillage techniques		226 351,90		226 351,90	
238011607	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles		15 981,40		15 981,40	
20310121	Frais d'études		1 245,88		1 245,88	
20310123	Frais d'études		2 355,47		2 355,47	
23150123	Installations matériels et outillage techniques		2 590,00		2 590,00	
20310325	Frais d'études		850,00		850,00	
23150424	Installations matériels et outillage techniques		13 078,12		13 078,12	
23150624	Installations matériels et outillage techniques		229 956,32		229 956,32	
23150723	Installations matériels et outillage techniques		212 830,71		212 830,71	
23150724	Installations matériels et outillage techniques		55 411,00		55 411,00	
20310824	Frais d'études		7 574,00		7 574,00	
2315116041	Installations matériels et outillage techniques		130 172,26		130 172,26	
231511604103	Installations matériels et outillage techniques		4 600,00		4 600,00	
total opération n° 0112	Opération d'équipement n° 0112	125 266,82	70 644,41		70 644,41	54 622,41
total opération n° 011603	Opération d'équipement n° 011603	50 000,00				50 000,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	C1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total opération n° 011607	Opération d'équipement n° 011607	297 629,50	242 333,30		242 333,30	55 296,20
total opération n° 0121	Opération d'équipement n° 0121	4 130,16	1 245,88		1 245,88	2 884,28
total opération n° 0123	Opération d'équipement n° 0123	133 096,00	4 945,47		4 945,47	128 150,53
total opération n° 0124	Opération d'équipement n° 0124	42 000,00				42 000,00
total opération n° 0217	Opération d'équipement n° 0217	350,00				350,00
total opération n° 0225	Opération d'équipement n° 0225	20 000,00				20 000,00
total opération n° 0318	Opération d'équipement n° 0318	80 000,00				80 000,00
total opération n° 0324	Opération d'équipement n° 0324	265 000,00				265 000,00
total opération n° 0325	Opération d'équipement n° 0325	120 000,00	850,00		850,00	119 150,00
total opération n° 0423	Opération d'équipement n° 0423	50 000,00				50 000,00
total opération n° 0424	Opération d'équipement n° 0424	271 000,00	13 078,12		13 078,12	257 921,88
total opération n° 0523	Opération d'équipement n° 0523	50 000,00				50 000,00
total opération n° 0524	Opération d'équipement n° 0524	15 190,00				15 190,00
total opération n° 0624	Opération d'équipement n° 0624	290 000,00	229 956,32		229 956,32	60 043,68
total opération n° 0723	Opération d'équipement n° 0723	248 226,65	212 830,71		212 830,71	35 395,94
total opération n° 0724	Opération d'équipement n° 0724	180 892,00	55 411,00		55 411,00	125 481,00
total opération n° 0824	Opération d'équipement n° 0824	41 450,00	7 574,00		7 574,00	33 876,00
total opération n° 116041	Opération d'équipement n° 116041	198 411,17	130 172,26		130 172,26	68 238,91
total opération n° 11604102	Opération d'équipement n° 11604102	91 000,00				91 000,00
total opération n° 11604103	Opération d'équipement n° 11604103	540 500,00	4 600,00		4 600,00	535 900,00
Total des dépenses d'équipement		3 410 044,99	1 034 601,20		1 034 601,20	2 375 443,79
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves					
total chapitre 13	Subventions d'investissement					
1641	Emprunts en euros		191 804,79		191 804,79	
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	191 805,00	191 804,79		191 804,79	0,21

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	C1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes, régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
total chapitre 020	Dépenses imprévues					
Total des dépenses financières		191 805,00	191 804,79		191 804,79	0,21
458101	Opération pour compte tiers n° 458101	6 353,88				6 353,88
458103	Opération pour compte tiers n° 458103	2 416,66				2 416,66
458105	Opération pour compte tiers n° 458105	97 137,00	56 454,06		56 454,06	40 682,94
458112	Opération pour compte tiers n° 458112	140 000,00				140 000,00
458113	Opération pour compte tiers n° 458113	29 000,00				29 000,00
458114	Opération pour compte tiers n° 458114	164 000,00				164 000,00
458117	Opération pour compte tiers n° 458117	51 037,83	14 811,72		14 811,72	36 226,11
458118	Opération pour compte tiers n° 458118	19 108,00				19 108,00
458119	Opération pour compte tiers n° 458119	57 500,00				57 500,00
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	566 553,37	71 265,78		71 265,78	495 287,59
Total des dépenses réelles d'investissement		4 168 403,36	1 297 671,77		1 297 671,77	2 870 731,59
139111	Agence de l'eau		102 741,30		102 741,30	
139118	Autres		257,87		257,87	
13912	Subvention équipement transférées au compte de résultat - Région		17 874,28		17 874,28	
13913	Subvention d'équipement transférées au compte de résultat - Département		49 232,72		49 232,72	
13914	Subvention d'équipement transférées au compte de résultat - Communes et structures intercommunales		2 895,29		2 895,29	
139188	des tiers		49 200,64		49 200,64	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	C1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
<i>total chapitre 040</i>	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>222 202,10</i>	<i>222 202,10</i>		<i>222 202,10</i>	
2315	Installations matériels et outillage techniques		15 981,40		15 981,40	
<i>total chapitre 041</i>	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>155 334,74</i>	<i>15 981,40</i>		<i>15 981,40</i>	<i>139 353,34</i>
Total des dépenses d'ordre en investissement		377 536,84	238 183,50		238 183,50	139 353,34
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		4 545 940,20	1 535 855,27		1 535 855,27	3 010 084,93
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté						
Total des dépenses de la section d'investissement		4 545 940,20	1 535 855,27		1 535 855,27	3 010 084,93

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Recettes d'investissement - Vue détaillée						C2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
13111	Agence de l'eau		103 166,00		103 166,00	
total chapitre 13	Subventions d'investissement	178 224,00	103 166,00		103 166,00	75 058,00
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées					
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles					
total chapitre 21	Immobilisations corporelles					
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession					
total chapitre 23	Immobilisations en cours					
1068	Autres réserves		400 000,00		400 000,00	
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	400 000,00	400 000,00		400 000,00	
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes, régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
458205	Opération pour compte tiers n° 458205	100 181,84				100 181,84
458212	Opération pour compte tiers n° 458212	140 000,00				140 000,00
458213	Opération pour compte tiers n° 458213	29 000,00				29 000,00
458214	Opération pour compte tiers n° 458214	164 000,00				164 000,00
458217	Opération pour compte tiers n° 458217	159 536,45	124 624,25		124 624,25	34 912,20
458218	Opération pour compte tiers n° 458218	19 108,00				19 108,00
458219	Opération pour compte tiers n° 458219	57 500,00				57 500,00
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	669 326,29	124 624,25		124 624,25	544 702,04
Total des recettes réelles d'investissement		1 247 550,29	627 790,25		627 790,25	619 760,04
total chapitre 021	Virement de la section d'exploitation	696 277,16				
28033	Amortissements frais d'insertion		864,00		864,00	
2805	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires		5 097,02		5 097,02	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	C2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
28121	Amortissements terrains nus		2 966,55		2 966,55	
28151	Installations complexes spécialisées		470 839,70		470 839,70	
28156	Matériel spécifique d'exploitation		53 417,43		53 417,43	
28175	Installations matériels et outillage techniques		49 554,93		49 554,93	
28181	Installations générales agencements et aménagements divers		4 185,88		4 185,88	
28182	Matériel de transport		2 537,89		2 537,89	
28183	Matériel de bureau et matériel informatique		2 795,00		2 795,00	
28184	Mobilier		791,22		791,22	
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	593 049,62	593 049,62		593 049,62	
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles		15 981,40		15 981,40	
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	155 334,74	15 981,40		15 981,40	139 353,34
Total des recettes d'ordre en investissement		1 444 661,52	609 031,02		609 031,02	835 630,50
Total des recettes d'investissement de l'exercice		2 692 211,81	1 236 821,27		1 236 821,27	1 455 390,54
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		2 375 321,00				
Total des recettes de la section d'investissement		5 067 532,81	1 236 821,27		1 236 821,27	3 830 711,54

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT - DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	D

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0112 (1)
LIBELLE : BRANCHEMENTS

Chap./Art. (2)	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalizations – mandats émis (b)	Taux de réalisation (b /a)	Restes à réaliser (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		125 266,82	A 70 644,41	0,00	33 526,55	B 0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	125 266,82	70 644,41	0,00	33 526,55	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	125 266,82	70 644,41		33 526,55	0,00

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalizations – titres émis (b)	Taux de réalisation (b /a)	Restes à réaliser (3)	Cumul des réalisations (4)
RECETTES		0,00	c 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – dépenses	C-A	-70 644,41	D-B	0,00

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(5) Indiquer le signe algébrique.

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT - DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	D

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 011603 (1)
LIBELLE : EU CHEMIN DU RAVAGNON GREZIEU LA VARENNE

Chap./Art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Prévisions (a)	Réalisations – mandats émis (b)	Taux de réalisation (b /a)	Restes à réaliser (3)	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES		50 000,00	A 0,00	0,00	0,00	B	30 239,30
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	50 000,00	0,00	0,00	0,00		0,00
2031	Frais d'études	50 000,00	0,00		0,00		0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		30 239,30
2315	Installat ^o , matériel et outillage techni	0,00	0,00		0,00		30 239,30

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Prévisions (a)	Réalisations – titres émis (b)	Taux de réalisation (b /a)	Restes à réaliser (3)	Cumul des réalisations (4)	
RECETTES		0,00	c 0,00	0,00	0,00	D	0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – dépenses	C-A	0,00	D-B	-30 239,30

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
069-256900127-20260617-2026_27-DE
Date de télétransmission : 22/06/2026
Date de réception préfecture : 22/06/2026

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT - DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	D

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 011607 (1)
LIBELLE : EU RUE DE LA TRAVERSE BRINDAS

Chap./Art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations – mandats émis (b)	Taux de réalisation (b /a)	Restes à réaliser (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		297 629,50	A 242 333,30	0,00	31 235,38	B 0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	3 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	3 550,00	0,00		0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	294 079,50	242 333,30	0,00	31 235,38	0,00
2315	Installat ^o , matériel et outillage techni	282 204,50	226 351,90		31 235,38	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	11 875,00	15 981,40		0,00	0,00

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations – titres émis (b)	Taux de réalisation (b /a)	Restes à réaliser (3)	Cumul des réalisations (4)
RECETTES		0,00	c 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – dépenses	C-A	-242 333,30	D-B	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
069-256900127-20260617-2026_27-DE
Date de télétransmission : 22/06/2026
Date de réception préfecture : 22/06/2026

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT - DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	D

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0121 (1)
LIBELLE : EU EVELLIER FINALE EN EMILIE GREZIEU

Chap./Art. (2)	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations – mandats émis (b)	Taux de réalisation (b /a)	Restes à réaliser (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		4 130,16	A 1 245,88	0,00	0,00	B 0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	4 130,16	1 245,88	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	4 130,16	1 245,88	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations – titres émis (b)	Taux de réalisation (b /a)	Restes à réaliser (3)	Cumul des réalisations (4)
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – dépenses	C-A	-1 245,88	D-B	0,00

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(5) Indiquer le signe algébrique.

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT - DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	D

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0123 (1)
LIBELLE : EU CH HOPITAL STE CONSORCE

Chap./Art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations – mandats émis (b)	Taux de réalisation (b /a)	Restes à réaliser (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		133 096,00	A 4 945,47	0,00	0,00	B 0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	1 463,00	2 355,47	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 463,00	2 355,47		0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	131 633,00	2 590,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat ^o , matériel et outillage techni	131 633,00	2 590,00		0,00	0,00

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations – titres émis (b)	Taux de réalisation (b /a)	Restes à réaliser (3)	Cumul des réalisations (4)
RECETTES		0,00	c 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – dépenses	C-A	-4 945,47	D-B	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
069-256900127-20260617-2026_27-DE
Date de télétransmission : 22/06/2026
Date de réception préfecture : 22/06/2026

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT - DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	D

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0124 (1)
LIBELLE : EU RESEAU TRANSFERT STE CONSORCE

Chap./Art. (2)	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations – mandats émis (b)	Taux de réalisation (b /a)	Restes à réaliser (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		42 000,00	A 0,00	0,00	0,00	B 0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	42 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	42 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations – titres émis (b)	Taux de réalisation (b /a)	Restes à réaliser (3)	Cumul des réalisations (4)
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – dépenses	C-A	0,00	D-B	0,00

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(5) Indiquer le signe algébrique.

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT - DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	D

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0125 (1)
LIBELLE : REHAB CHEMIN BADEL STE CONSORCE

Chap./Art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations – mandats émis (b)	Taux de réalisation (b /a)	Restes à réaliser (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations – titres émis (b)	Taux de réalisation (b /a)	Restes à réaliser (3)	Cumul des réalisations (4)
RECETTES		41 937,00	C 41 936,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement	41 937,00	41 936,00	0,00	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	41 937,00	41 936,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – dépenses	C-A	41 936,00	D-B	0,00

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(5) Indiquer le signe algébrique.

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT - DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	D

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0217 (1)
LIBELLE : REHABILITATION COLLECTEUR CORNURES GREZIEU

Chap./Art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Prévisions (a)	Réalisations – mandats émis (b)	Taux de réalisation (b /a)	Restes à réaliser (3)	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES		350,00	A 0,00	0,00	350,00	B	1 717,73
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	350,00	0,00	0,00	350,00		0,00
2031	Frais d'études	350,00	0,00		350,00		0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		1 717,73
2315	Installat ^o , matériel et outillage techni	0,00	0,00		0,00		1 717,73

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Prévisions (a)	Réalisations – titres émis (b)	Taux de réalisation (b /a)	Restes à réaliser (3)	Cumul des réalisations (4)	
RECETTES		0,00	c 0,00	0,00	0,00	D	0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – dépenses	C-A	0,00	D-B	-1 717,73

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT - DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	D

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0223 (1)
LIBELLE : RENOU CH LOUIS VALENTIN VAUGNERAY

Chap./Art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalizations – mandats émis (b)	Taux de réalisation (b /a)	Restes à réaliser (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalizations – titres émis (b)	Taux de réalisation (b /a)	Restes à réaliser (3)	Cumul des réalisations (4)
RECETTES		61 232,00	C 61 230,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement	61 232,00	61 230,00	0,00	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	61 232,00	61 230,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – dépenses	C-A	61 230,00	D-B	0,00

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(5) Indiquer le signe algébrique.

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT - DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	D

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0225 (1)
LIBELLE : Carrefour Bernarde Brindas

Chap./Art. (2)	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations – mandats émis (b)	Taux de réalisation (b /a)	Restes à réaliser (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		20 000,00	A 0,00	0,00	0,00	B 0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations – titres émis (b)	Taux de réalisation (b /a)	Restes à réaliser (3)	Cumul des réalisations (4)
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – dépenses	C-A	0,00	D-B	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT - DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	D

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0318 (1)
LIBELLE : CREATION STEU LA GARNIERE POLLIONNAY

Chap./Art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Prévisions (a)	Réalisations – mandats émis (b)	Taux de réalisation (b /a)	Restes à réaliser (3)	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES		80 000,00	A 0,00	0,00	0,00	B	30 075,87
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	20 000,00	0,00	0,00	0,00		27 385,87
2031	Frais d'études	20 000,00	0,00		0,00		27 385,87
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	60 000,00	0,00	0,00	0,00		0,00
2111	Terrains nus	60 000,00	0,00		0,00		0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		2 690,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00		0,00		2 690,00

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Prévisions (a)	Réalisations – titres émis (b)	Taux de réalisation (b /a)	Restes à réaliser (3)	Cumul des réalisations (4)	
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D	0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – dépenses	C-A	0,00	D-B	-30 075,87

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT - DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	D

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0324 (1)
LIBELLE : AV LUCIEN BLANC GREZIEU

Chap./Art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations – mandats émis (b)	Taux de réalisation (b /a)	Restes à réaliser (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		265 000,00	A 0,00	0,00	3 000,00	B 0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	53 000,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00
2031	Frais d'études	53 000,00	0,00		3 000,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	212 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat ^o , matériel et outillage techni	212 000,00	0,00		0,00	0,00

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations – titres émis (b)	Taux de réalisation (b /a)	Restes à réaliser (3)	Cumul des réalisations (4)
RECETTES		0,00	c 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – dépenses	C-A	0,00	D-B	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
069-256900127-20260617-2026_27-DE
Date de télétransmission : 22/06/2026
Date de réception préfecture : 22/06/2026

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT - DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	D

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0325 (1)
LIBELLE : Réhab Primevère Grézieu

Chap./Art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations – mandats émis (b)	Taux de réalisation (b /a)	Restes à réaliser (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		120 000,00	A 850,00	0,00	0,00	B 0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	10 000,00	850,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	10 000,00	850,00		0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	110 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat ^o , matériel et outillage techni	110 000,00	0,00		0,00	0,00

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations – titres émis (b)	Taux de réalisation (b /a)	Restes à réaliser (3)	Cumul des réalisations (4)
RECETTES		0,00	c 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – dépenses	C-A	-850,00	D-B	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT - DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	D

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0423 (1)
LIBELLE : RTE FONTE BUYAT BRINDAS

Chap./Art. (2)	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations – mandats émis (b)	Taux de réalisation (b /a)	Restes à réaliser (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		50 000,00	A 0,00	0,00	0,00	B 0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations – titres émis (b)	Taux de réalisation (b /a)	Restes à réaliser (3)	Cumul des réalisations (4)
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – dépenses	C-A	0,00	D-B	0,00

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(5) Indiquer le signe algébrique.

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT - DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	D

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0424 (1)
LIBELLE : PLACE CENTRALE YZERON

Chap./Art. (2)	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations – mandats émis (b)	Taux de réalisation (b /a)	Restes à réaliser (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		271 000,00	A 13 078,12	0,00	137 219,30	B 0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	271 000,00	13 078,12	0,00	137 219,30	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	271 000,00	13 078,12		137 219,30	0,00

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations – titres émis (b)	Taux de réalisation (b /a)	Restes à réaliser (3)	Cumul des réalisations (4)
RECETTES		0,00	c 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – dépenses	C-A	-13 078,12	D-B	0,00

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(5) Indiquer le signe algébrique.

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT - DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	D

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0523 (1)
LIBELLE : CH GOURD BRINDAS

Chap./Art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations – mandats émis (b)	Taux de réalisation (b /a)	Restes à réaliser (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		50 000,00	A 0,00	0,00	0,00	B 0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations – titres émis (b)	Taux de réalisation (b /a)	Restes à réaliser (3)	Cumul des réalisations (4)
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – dépenses	C-A	0,00	D-B	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT - DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	D

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0524 (1)
LIBELLE : TRANSFERT COMPETENCE TRANSFERT COMPETENCES

Chap./Art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalizations – mandats émis (b)	Taux de réalisation (b /a)	Restes à réaliser (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		15 190,00	A 0,00	0,00	11 270,00	B 0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	15 190,00	0,00	0,00	11 270,00	0,00
2031	Frais d'études	15 190,00	0,00		11 270,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalizations – titres émis (b)	Taux de réalisation (b /a)	Restes à réaliser (3)	Cumul des réalisations (4)
RECETTES		5 635,00	C 0,00	0,00	5 635,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement	5 635,00	0,00	0,00	5 635,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	5 635,00	0,00		5 635,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – dépenses	C-A	0,00	D-B	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT - DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	D

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0624 (1)
LIBELLE : Extens°Aiguillons Vaugneray

Chap./Art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations – mandats émis (b)	Taux de réalisation (b /a)	Restes à réaliser (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		290 000,00	A 229 956,32	0,00	45 644,97	B 0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	290 000,00	229 956,32	0,00	45 644,97	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	270 000,00	229 956,32		45 644,97	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	20 000,00	0,00		0,00	0,00

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations – titres émis (b)	Taux de réalisation (b /a)	Restes à réaliser (3)	Cumul des réalisations (4)
RECETTES		0,00	c 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – dépenses	C-A	-229 956,32	D-B	0,00

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(5) Indiquer le signe algébrique.

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT - DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	D

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0723 (1)
LIBELLE : CARREFOUR MAISON BLANCHE VAUGNERAY

Chap./Art. (2)	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations – mandats émis (b)	Taux de réalisation (b /a)	Restes à réaliser (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		248 226,65	A 212 830,71	0,00	141,29	B 0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	248 226,65	212 830,71	0,00	141,29	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	248 226,65	212 830,71		141,29	0,00

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations – titres émis (b)	Taux de réalisation (b /a)	Restes à réaliser (3)	Cumul des réalisations (4)
RECETTES		0,00	c 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – dépenses	C-A	-212 830,71	D-B	0,00

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(5) Indiquer le signe algébrique.

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT - DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	D

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0724 (1)
LIBELLE : EEXTENS° PARC SPORT BRINDAS

Chap./Art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations – mandats émis (b)	Taux de réalisation (b /a)	Restes à réaliser (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		180 892,00	A 55 411,00	0,00	44 795,00	B 0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	130 892,00	55 411,00	0,00	44 795,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	130 892,00	55 411,00	0,00	44 795,00	0,00

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations – titres émis (b)	Taux de réalisation (b /a)	Restes à réaliser (3)	Cumul des réalisations (4)
RECETTES		0,00	c 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – dépenses	C-A	-55 411,00	D-B	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
069-256900127-20260617-2026_27-DE
Date de télétransmission : 22/06/2026
Date de réception préfecture : 22/06/2026

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT - DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	D

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0824 (1)
LIBELLE : MAJ ZONAGES ASS CNES

Chap./Art. (2)	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations – mandats émis (b)	Taux de réalisation (b /a)	Restes à réaliser (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		41 450,00	A 7 574,00	0,00	23 876,00	B 0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	41 450,00	7 574,00	0,00	23 876,00	0,00
2031	Frais d'études	41 450,00	7 574,00	0,00	23 876,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations – titres émis (b)	Taux de réalisation (b /a)	Restes à réaliser (3)	Cumul des réalisations (4)
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – dépenses	C-A	-7 574,00	D-B	0,00

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(5) Indiquer le signe algébrique.

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT - DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	D

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 116041 (1)
LIBELLE : DESERTE TCHE1 VAUGNERAY

Chap./Art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalizations – mandats émis (b)	Taux de réalisation (b /a)	Restes à réaliser (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		198 411,17	A 130 172,26	0,00	1 537,76	B 377 953,19
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	198 411,17	130 172,26	0,00	1 537,76	377 953,19
2315	Installat°, matériel et outillage techni	198 411,17	130 172,26		1 537,76	377 953,19

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalizations – titres émis (b)	Taux de réalisation (b /a)	Restes à réaliser (3)	Cumul des réalisations (4)
RECETTES		69 420,00	c 0,00	0,00	69 420,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement	69 420,00	0,00	0,00	69 420,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	69 420,00	0,00		69 420,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – dépenses	C-A	-130 172,26	D-B	-377 953,19

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT - DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	D

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 11604102 (1)
LIBELLE : DESERTE TCHE2 Serullaz

Chap./Art. (2)	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations – mandats émis (b)	Taux de réalisation (b /a)	Restes à réaliser (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		91 000,00	A 0,00	0,00	0,00	B 0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	91 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	91 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations – titres émis (b)	Taux de réalisation (b /a)	Restes à réaliser (3)	Cumul des réalisations (4)
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – dépenses	C-A	0,00	D-B	0,00

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(5) Indiquer le signe algébrique.

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT - DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	D

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 11604103 (1)
LIBELLE : DESERTE TCHE3 Dronaud

Chap./Art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Prévisions (a)	Réalisations – mandats émis (b)	Taux de réalisation (b /a)	Restes à réaliser (3)	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES		540 500,00	A 4 600,00	0,00	24 440,00	B	4 600,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	540 500,00	4 600,00	0,00	24 440,00		4 600,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	540 500,00	4 600,00		24 440,00		4 600,00

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Prévisions (a)	Réalisations – titres émis (b)	Taux de réalisation (b /a)	Restes à réaliser (3)	Cumul des réalisations (4)	
RECETTES		0,00	c 0,00	0,00	0,00	D	0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – dépenses	C-A	-4 600,00	D-B	-4 600,00

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(5) Indiquer le signe algébrique.

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais d'études, de R et D	378 477,66	1 440,00	377 037,66	357 546,31
Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	64 445,08	58 868,07	5 577,01	10 674,03
Autres immobilisations incorporelles	1 676,94	1 676,94		
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations corporelles				
1) En toute propriété				
Terrains	244 169,26	91 280,22	152 889,04	155 855,59
Constructions	45 580,67	45 580,67		
Constructions sur sol d'autrui				
Installations, matériels et outillage techniques	23 191 764,57	8 088 993,39	15 102 771,18	15 575 735,52
Oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles	213 646,28	130 292,02	83 354,26	74 519,49
Immobilisations corporelles en cours	3 548 425,93		3 548 425,93	2 604 617,63
Immobilisations affectées à un service non personnalisé				
Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées				
2) Reçues au titre d'une mise à disposition				
Terrains				
Constructions				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations, matériels et outillage techniques	2 477 742,50	1 205 288,80	1 272 453,70	1 322 008,63
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
3) Reçues en affectation ou en concession				

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET
Terrains				
Constructions				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations, matériels et outillage technique				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées à des participations	21 342,86		21 342,86	21 342,86
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres créances				
TOTAL I	30 187 271,75	9 623 420,11	20 563 851,64	20 122 300,06
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances				
Créances				
<i>Créances d'exploitation</i>				
Clients et comptes rattachés	125 853,71	481,26	125 372,45	64 211,37
Créances irrécouvrables admises en non valeur				
Autres	17 907,04		17 907,04	0,04
<i>Créances diverses</i>				
Créances sur l'état et les collectivités publiques				
Créances sur les budgets annexes ou le budget principal				

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET
Opérations pour le compte de tiers (créances)	367 562,33		367 562,33	296 296,55
Autres créances	131 113,24		131 113,24	7 320,98
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	3 715 732,70		3 715 732,70	4 089 323,57
Avances de trésorerie				
Charges constatées d'avance				
TOTAL II	4 358 169,02	481,26	4 357 687,76	4 457 152,51
COMPTES DE RÉGULARISATION				
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Dépenses à classer et à régulariser	6,40		6,40	
Écarts de conversion - Actif				
TOTAL III	6,40		6,40	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	34 545 447,17	9 623 901,37	24 921 545,80	24 579 452,57

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		
Fonds internes		
Dotations	996 985,76	996 985,76
Mise à disposition (chez le bénéficiaire)	3 597 566,95	3 597 566,95
Affectation (par la collectivité de rattachement)		
Écarts de réévaluation		
Réserves	10 034 700,94	9 634 700,94
Report à nouveau (1)	361 904,92	389 596,03
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1) (2)	456 779,17	372 308,89
Subventions d'investissement	6 085 872,40	6 204 908,50
Provisions réglementées		
Autres fonds		
Fonds globalisés	133 531,92	133 531,92
Droits de l'affectant		
TOTAL I	21 667 342,06	21 329 598,99
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL II		
DETTES		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 840 309,59	2 042 630,54
Emprunts et dettes financières divers	9 412,95	
Crédits et lignes de trésorerie		
Avances		
Dettes d'exploitation		
Fournisseurs et comptes rattachés	953 081,52	909 396,07

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Dettes fiscales et sociales	1,00	39 039,00
Autres		
Dettes diverses		
Fournisseurs d'immobilisations	63 444,00	5 094,95
Dettes envers l'État et les collectivités publiques	-528,00	
Dettes envers les budgets annexes ou le budget principal	34 678,62	41 018,58
Opérations pour le compte de tiers (dettes)	318 733,41	194 109,16
Autres dettes	906,44	1 031,28
Produits constatés d'avance		
TOTAL III	3 220 039,53	3 232 319,58
COMPTES DE RÉGULARISATION		
Recettes à classer ou à régulariser	34 164,21	17 534,00
Écart de conversion - Passif		
TOTAL IV	34 164,21	17 534,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	24 921 545,80	24 579 452,57

(1) Précédé du signe moins en cas de déficit

(2) Égal au résultat de l'exercice apparaissant en section d'exploitation (tableau I-B)

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
<i>Prestations de services</i>	2 015 396,11	2 113 802,12
<i>Divers</i>	80 825,41	38 922,91
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		4 013,80
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits	40 211,41	23 284,54
TOTAL I	2 136 432,93	2 180 023,37
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achat de matières premières et autres approvisionnements	59,25	
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	143 557,73	115 525,29
Impôts, taxes, et versements assimilés		
<i>Sur rémunérations</i>	2 425,87	3 831,61
<i>Autres</i>	944 293,52	1 052 429,62
Salaires et traitements	82 105,52	104 121,57
Charges sociales	74 304,49	67 522,79
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<i>Dotations aux amortissements sur immobilisations</i>	593 049,62	597 448,60
<i>Dotations aux dépréciations des immobilisations</i>		
<i>Dotations aux dépréciations des actifs circulants</i>	481,26	
<i>Dotations aux provisions pour risques et charges</i>		

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
Autres charges	24 696,18	26 960,40
TOTAL II	1 864 973,44	1 967 839,88
A - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	271 459,49	212 183,49
PRODUITS FINANCIERS		
Valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Gains de change		
Produits net sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III		
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	38 582,43	43 020,23
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	38 582,43	43 020,23
B - RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	-38 582,43	-43 020,23
A + B - RÉSULTAT COURANT	232 877,06	169 163,26
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
<i>Subventions exceptionnelles</i>		
<i>Autres opérations</i>		11 364,24
Sur opérations en capital		
<i>Produits des cessions d'immobilisations</i>	4 700,00	
<i>Autres opérations</i>	222 202,11	205 315,59
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
TOTAL V	226 902,11	216 679,83
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
<i>Subventions exceptionnelles</i>		
<i>Autres opérations</i>	3 000,00	13 534,20
Sur opérations en capital		
<i>Valeur comptable des immobilisations cédées</i>		
<i>Autres opérations</i>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL VI	3 000,00	13 534,20
C - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	223 902,11	203 145,63
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	2 363 335,04	2 396 703,20
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII)	1 906 555,87	2 024 394,31
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	456 779,17	372 308,89

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	C

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotation		996 985,76						996 985,76		996 985,76
10222	FCTVA		2 057,76						2 057,76		2 057,76
10228	Autres fonds d'investissement		131 474,16						131 474,16		131 474,16
	Sous Total compte 1022		133 531,92						133 531,92		133 531,92
1027	Mise à disposition chez le bénéficiaire		3 597 566,95						3 597 566,95		3 597 566,95
	Sous Total compte 102		4 728 084,63						4 728 084,63		4 728 084,63
1068	Autres réserves		9 634 700,94				400 000,00		10 034 700,94		10 034 700,94
	Sous Total compte 106		9 634 700,94				400 000,00		10 034 700,94		10 034 700,94
	Sous Total compte 10		14 362 785,57				400 000,00		14 762 785,57		14 762 785,57
110	Report à nouveau solde créditeur		389 596,03	400 000,00	372 308,89			400 000,00	761 904,92		361 904,92
	Sous Total compte 11		389 596,03	400 000,00	372 308,89			400 000,00	761 904,92		361 904,92
12	Résultat exercice bénéf ou perte		372 308,89	372 308,89				372 308,89	372 308,89		
	Sous Total compte 12		372 308,89	372 308,89				372 308,89	372 308,89		
13111	Agence de l'eau		3 367 366,17				103 166,00		3 470 532,17		3 470 532,17
13118	Autres		6 778,68						6 778,68		6 778,68
	Sous Total compte 1311		3 374 144,85				103 166,00		3 477 310,85		3 477 310,85
1312	Région		548 194,77						548 194,77		548 194,77
1313	Dépt		2 050 551,64						2 050 551,64		2 050 551,64
1314	Cnes		141 890,75						141 890,75		141 890,75
13188	des tiers		2 729 223,34						2 729 223,34		2 729 223,34
	Sous Total compte 1318		2 729 223,34						2 729 223,34		2 729 223,34
	Sous Total compte 131		8 844 005,35				103 166,00		8 947 171,35		8 947 171,35
139111	Agence de l'eau	605 469,31		120,00	120,00	102 741,30		708 330,61	120,00	708 210,61	

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	C

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
139118	Autres	2 444,35				257,87		2 702,22		2 702,22	
	Sous Total compte 13911	607 913,66		120,00	120,00	102 999,17		711 032,83	120,00	710 912,83	
13912	Subv équipt transf - Région	199 722,38				17 874,28		217 596,66		217 596,66	
13913	Subv équipt transf - Dépt	521 213,63				49 232,72		570 446,35		570 446,35	
13914	Subv équipt transf - Cnes et struc inter	25 385,81				2 895,29		28 281,10		28 281,10	
139188	des tiers	1 284 861,37				49 200,64		1 334 062,01		1 334 062,01	
	Sous Total compte 13918	1 284 861,37				49 200,64		1 334 062,01		1 334 062,01	
	Sous Total compte 1391	2 639 096,85		120,00	120,00	222 202,10		2 861 418,95	120,00	2 861 298,95	
	Sous Total compte 139	2 639 096,85		120,00	120,00	222 202,10		2 861 418,95	120,00	2 861 298,95	
	Sous Total compte 13	2 639 096,85	8 844 005,35	120,00	120,00	222 202,10	103 166,00	2 861 418,95	8 947 291,35		6 085 872,40
1641	Emprunts en euros		2 032 114,38			191 804,79		191 804,79	2 032 114,38		1 840 309,59
	Sous Total compte 164		2 032 114,38			191 804,79		191 804,79	2 032 114,38		1 840 309,59
16884	Int sur empts étab crédit		10 516,16	10 516,16				10 516,16	10 516,16		
16888	Int courus aut empts dettes assimil				9 412,95				9 412,95		9 412,95
	Sous Total compte 1688		10 516,16	10 516,16	9 412,95			10 516,16	19 929,11		9 412,95
	Sous Total compte 168		10 516,16	10 516,16	9 412,95			10 516,16	19 929,11		9 412,95
	Sous Total compte 16		2 042 630,54	10 516,16	9 412,95	191 804,79		202 320,95	2 052 043,49		1 849 722,54
	Total classe 1	2 639 096,85	26 011 326,38	782 945,05	381 841,84	414 006,89	503 166,00	3 836 048,79	26 896 334,22	2 861 298,95	25 921 584,38
2031	Frais d'études	351 147,31				20 355,35		371 502,66		371 502,66	
2033	Frais d'insertion	6 975,00						6 975,00		6 975,00	
	Sous Total compte 203	358 122,31				20 355,35		378 477,66		378 477,66	
2051	Concessions et droits assimilés	64 445,08						64 445,08		64 445,08	

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	C

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 205	64 445,08						64 445,08		64 445,08	
2088	Autres immobilisations incorporelles	1 676,94						1 676,94		1 676,94	
	Sous Total compte 208	1 676,94						1 676,94		1 676,94	
	Sous Total compte 20	424 244,33				20 355,35		444 599,68		444 599,68	
2111	Terrains nus	93 540,50						93 540,50		93 540,50	
	Sous Total compte 211	93 540,50						93 540,50		93 540,50	
2121	Terrains nus	150 628,76						150 628,76		150 628,76	
	Sous Total compte 212	150 628,76						150 628,76		150 628,76	
21311	Batiments exploitation	45 580,67						45 580,67		45 580,67	
	Sous Total compte 2131	45 580,67						45 580,67		45 580,67	
	Sous Total compte 213	45 580,67						45 580,67		45 580,67	
2151	Instal complexes spécial	20 343 478,68		51 433,02	140,23			20 394 911,70	140,23	20 394 771,47	
21562	Service d'assainissement	2 726 973,10						2 726 973,10		2 726 973,10	
	Sous Total compte 2156	2 726 973,10						2 726 973,10		2 726 973,10	
2157	Agencet amégat mat outil indust	70 020,00						70 020,00		70 020,00	
	Sous Total compte 215	23 140 471,78		51 433,02	140,23			23 191 904,80	140,23	23 191 764,57	
217562	Service d'assainissement	2 477 742,50						2 477 742,50		2 477 742,50	
	Sous Total compte 21756	2 477 742,50						2 477 742,50		2 477 742,50	
	Sous Total compte 2175	2 477 742,50						2 477 742,50		2 477 742,50	
	Sous Total compte 217	2 477 742,50						2 477 742,50		2 477 742,50	
2181	Instal gales agencet amngts divers	109 688,64						109 688,64		109 688,64	
2182	Mat de transport	39 823,20			19 520,10	17 151,76		56 974,96	19 520,10	37 454,86	

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	C

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2183	Mat bureau mat informatique	45 866,52			1 189,00	1 745,00		47 611,52	1 189,00	46 422,52	
2184	Mobilier	19 832,26				248,00		20 080,26		20 080,26	
	Sous Total compte 218	215 210,62			20 709,10	19 144,76		234 355,38	20 709,10	213 646,28	
	Sous Total compte 21	26 123 174,83		51 433,02	20 849,33	19 144,76		26 193 752,61	20 849,33	26 172 903,28	
2315	Instal mat outil techn	2 604 617,63		140,23	51 433,02	995 101,09		3 599 858,95	51 433,02	3 548 425,93	
	Sous Total compte 231	2 604 617,63		140,23	51 433,02	995 101,09		3 599 858,95	51 433,02	3 548 425,93	
238	Avances versées sur commandes d'immobili					15 981,40	15 981,40	15 981,40	15 981,40		
	Sous Total compte 23	2 604 617,63		140,23	51 433,02	1 011 082,49	15 981,40	3 615 840,35	67 414,42	3 548 425,93	
266	Autres formes de participation	21 342,86						21 342,86		21 342,86	
	Sous Total compte 26	21 342,86						21 342,86		21 342,86	
28033	Amort frais d'insertion		576,00				864,00		1 440,00		1 440,00
	Sous Total compte 2803		576,00				864,00		1 440,00		1 440,00
2805	Concessions, brevets, licences, marques,		53 771,05				5 097,02		58 868,07		58 868,07
28088	Autres immobilisations incorporelles		1 676,94						1 676,94		1 676,94
	Sous Total compte 2808		1 676,94						1 676,94		1 676,94
	Sous Total compte 280		56 023,99				5 961,02		61 985,01		61 985,01
28121	Amort terrains nus		88 313,67				2 966,55		91 280,22		91 280,22
	Sous Total compte 2812		88 313,67				2 966,55		91 280,22		91 280,22
28131	Bâtiments		45 580,67						45 580,67		45 580,67
	Sous Total compte 2813		45 580,67						45 580,67		45 580,67
28151	Instal complexes spécial		6 244 047,96	88 005,63	88 005,63		470 839,70	88 005,63	6 802 893,29		6 714 887,66
28156	Mat spécif exploit		1 250 668,30				53 417,43		1 304 085,73		1 304 085,73

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	C

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28157	Amort agencat amégat mat outill indust		70 020,00						70 020,00		70 020,00
	Sous Total compte 2815		7 564 736,26	88 005,63	88 005,63		524 257,13	88 005,63	8 176 999,02		8 088 993,39
28175	Instal mat outill techn		1 155 733,87				49 554,93		1 205 288,80		1 205 288,80
	Sous Total compte 2817		1 155 733,87				49 554,93		1 205 288,80		1 205 288,80
28181	Instal gales agencat amngts divers		63 643,97				4 185,88		67 829,85		67 829,85
28182	Mat de transport		22 057,99	19 520,10			2 537,89	19 520,10	24 595,88		5 075,78
28183	Mat bureau mat informatique		40 512,01	1 189,00			2 795,00	1 189,00	43 307,01		42 118,01
28184	Mobilier		14 477,16				791,22		15 268,38		15 268,38
	Sous Total compte 2818		140 691,13	20 709,10			10 309,99	20 709,10	151 001,12		130 292,02
	Sous Total compte 281		8 995 055,60	108 714,73	88 005,63		587 088,60	108 714,73	9 670 149,83		9 561 435,10
	Sous Total compte 28		9 051 079,59	108 714,73	88 005,63		593 049,62	108 714,73	9 732 134,84		9 623 420,11
	Total classe 2	29 173 379,65	9 051 079,59	160 287,98	160 287,98	1 050 582,60	609 031,02	30 384 250,23	9 820 398,59	30 187 271,75	9 623 420,11
4011	Fournisseurs			154 630,39	154 630,39			154 630,39	154 630,39		
	Sous Total compte 401			154 630,39	154 630,39			154 630,39	154 630,39		
4041	Fournis immob		5 094,95	1 267 092,22	1 325 441,27			1 267 092,22	1 330 536,22		63 444,00
40471	Fournis immob - Retenues de garantie			6 943,30	6 943,30			6 943,30	6 943,30		
	Sous Total compte 4047			6 943,30	6 943,30			6 943,30	6 943,30		
	Sous Total compte 404		5 094,95	1 274 035,52	1 332 384,57			1 274 035,52	1 337 479,52		63 444,00
408	Fournis factures non parvenues		909 396,07	909 396,07	953 081,52			909 396,07	1 862 477,59		953 081,52
	Sous Total compte 40		914 491,02	2 338 061,98	2 440 096,48			2 338 061,98	3 354 587,50		1 016 525,52
411	Clients	44 771,23		2 541 245,24	2 482 051,62			2 586 016,47	2 482 051,62	103 964,85	
4161	Créances douteuses	19 440,14		9 036,00	6 587,28			28 476,14	6 587,28	21 888,86	

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	C

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 416	19 440,14		9 036,00	6 587,28			28 476,14	6 587,28	21 888,86	
	Sous Total compte 41	64 211,37		2 550 281,24	2 488 638,90			2 614 492,61	2 488 638,90	125 853,71	
421	Personnel - rémunérations dues			142 498,93	142 498,93			142 498,93	142 498,93		
427	Personnel - oppositions			375,00	375,00			375,00	375,00		
	Sous Total compte 42			142 873,93	142 873,93			142 873,93	142 873,93		
431	Sécurité sociale			36 727,75	36 727,75			36 727,75	36 727,75		
437	Autres organismes sociaux			77 461,98	77 461,98			77 461,98	77 461,98		
	Sous Total compte 43			114 189,73	114 189,73			114 189,73	114 189,73		
4411	Etat aut coll publ subv à recev amiable			103 166,00	103 166,00			103 166,00	103 166,00		
	Sous Total compte 441			103 166,00	103 166,00			103 166,00	103 166,00		
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r			9 341,87	8 813,87			9 341,87	8 813,87	528,00	
	Sous Total compte 442			9 341,87	8 813,87			9 341,87	8 813,87	528,00	
4431	Opér particul avec Etat dépenses			2 111,02	2 111,02			2 111,02	2 111,02		
	Sous Total compte 443			2 111,02	2 111,02			2 111,02	2 111,02		
44551	Etat - TVA à décaisser		39 038,00	129 408,00	90 370,00			129 408,00	129 408,00		
	Sous Total compte 4455		39 038,00	129 408,00	90 370,00			129 408,00	129 408,00		
44562	Etat - TVA déduct sur immobilisations			223 986,44	213 412,44			223 986,44	213 412,44	10 574,00	
44566	TVA déduct sur autres biens et services	0,04		99 403,90	99 403,90			99 403,94	99 403,90	0,04	
44567	Etat - crédit de TVA à reporter			139 555,00	132 222,00			139 555,00	132 222,00	7 333,00	
	Sous Total compte 4456	0,04		462 945,34	445 038,34			462 945,38	445 038,34	17 907,04	
44571	Etat - TVA collectée		1,00	394 922,64	394 922,64			394 922,64	394 923,64		1,00
	Sous Total compte 4457		1,00	394 922,64	394 922,64			394 922,64	394 923,64		1,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	C

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44585	TVA à régulariser - retenue de garantie			1 157,22	1 157,22			1 157,22	1 157,22		
	Sous Total compte 4458			1 157,22	1 157,22			1 157,22	1 157,22		
	Sous Total compte 445	0,04	39 039,00	988 433,20	931 488,20			988 433,24	970 527,20	17 906,04	
447	Autres impôts taxes verSEMENTS assimilés			987 598,94	987 598,94			987 598,94	987 598,94		
	Sous Total compte 44	0,04	39 039,00	2 090 651,03	2 033 178,03			2 090 651,07	2 072 217,03	18 434,04	
4511	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann		41 018,58	956 296,62	949 956,66			956 296,62	990 975,24		34 678,62
	Sous Total compte 451		41 018,58	956 296,62	949 956,66			956 296,62	990 975,24		34 678,62
458101	Opér pour cpte de tiers - dépenses	93 366,77						93 366,77		93 366,77	
458103	Opér pour cpte de tiers - dépenses	91 865,82						91 865,82		91 865,82	
458105	Opér pour cpte de tiers - dépenses	2 565,34				56 454,06		59 019,40		59 019,40	
458117	Opér pour cpte de tiers - dépenses	108 498,62				14 811,72		123 310,34		123 310,34	
	Sous Total compte 4581	296 296,55				71 265,78		367 562,33		367 562,33	
458201	Opérations pour cpte de tiers - recettes		99 964,18						99 964,18		99 964,18
458203	Opérations pour cpte de tiers - recettes		94 144,98						94 144,98		94 144,98
458217	Opérations pour cpte de tiers - recettes						124 624,25	124 624,25			124 624,25
	Sous Total compte 4582		194 109,16				124 624,25	318 733,41			318 733,41
	Sous Total compte 458	296 296,55	194 109,16			71 265,78	124 624,25	367 562,33	318 733,41	48 828,92	
	Sous Total compte 45	296 296,55	235 127,74	956 296,62	949 956,66	71 265,78	124 624,25	1 323 858,95	1 309 708,65	14 150,30	
4621	Créances cess immob - amiable			4 700,00	4 700,00			4 700,00	4 700,00		
	Sous Total compte 462			4 700,00	4 700,00			4 700,00	4 700,00		
466	Excéd de verSEMENT		1 031,28	11 075,37	10 950,53			11 075,37	11 981,81		906,44

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	C

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
46711	Autres comptes créditeurs			82 512,88	82 512,88			82 512,88	82 512,88		
	Sous Total compte 4671			82 512,88	82 512,88			82 512,88	82 512,88		
46721	Débiteurs divers - amiable	7 320,98		224 890,97	101 098,71			232 211,95	101 098,71	131 113,24	
46726	Débiteurs divers - contentieux			3 553,17	3 553,17			3 553,17	3 553,17		
	Sous Total compte 4672	7 320,98		228 444,14	104 651,88			235 765,12	104 651,88	131 113,24	
	Sous Total compte 467	7 320,98		310 957,02	187 164,76			318 278,00	187 164,76	131 113,24	
	Sous Total compte 46	7 320,98	1 031,28	326 732,39	202 815,29			334 053,37	203 846,57	130 206,80	
4713	Recettes perçues avant émission titres		2 200,00	1 420 735,57	1 451 920,40			1 420 735,57	1 454 120,40		33 384,83
471411	Excédent à réimputer - pers physiques		319,00	3 348,54	3 029,54			3 348,54	3 348,54		
471412	Excédent à réimputer - personnes morales		7 000,00	10 000,00	3 000,00			10 000,00	10 000,00		
	Sous Total compte 47141		7 319,00	13 348,54	6 029,54			13 348,54	13 348,54		
	Sous Total compte 4714		7 319,00	13 348,54	6 029,54			13 348,54	13 348,54		
47171	Recettes relevé BdF - Hors Héra			61 230,00	62 009,38			61 230,00	62 009,38		779,38
	Sous Total compte 4717			61 230,00	62 009,38			61 230,00	62 009,38		779,38
4718	Autres recettes à régulariser		8 015,00	8 437,00	422,00			8 437,00	8 437,00		
	Sous Total compte 471		17 534,00	1 503 751,11	1 520 381,32			1 503 751,11	1 537 915,32		34 164,21
4721	Dép sans mandatement préalable			233 863,16	233 863,16			233 863,16	233 863,16		
4722	DACR commission carte bancaire			87,67	81,27			87,67	81,27	6,40	
4728	DACR - autres dépenses à régul			16 952,02	16 952,02			16 952,02	16 952,02		
	Sous Total compte 472			250 902,85	250 896,45			250 902,85	250 896,45	6,40	
4784	Arrondis sur déclaration de TVA			1,43	1,43			1,43	1,43		
	Sous Total compte 478			1,43	1,43			1,43	1,43		

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	C

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 47		17 534,00	1 754 655,39	1 771 279,20			1 754 655,39	1 788 813,20		34 157,81
491	Dépréciat comptes de clients				481,26				481,26		481,26
	Sous Total compte 49				481,26				481,26		481,26
	Total classe 4	367 828,94	1 207 223,04	10 273 742,31	10 143 509,48	71 265,78	124 624,25	10 712 837,03	11 475 356,77	642 970,72	1 405 490,46
5115	Cartes bancaires à l'encaissement			25 075,32	25 075,32			25 075,32	25 075,32		
5118	Autres valeurs à l'encaissement	300,00		14 331,51	14 531,51			14 631,51	14 531,51	100,00	
	Sous Total compte 511	300,00		39 406,83	39 606,83			39 706,83	39 606,83	100,00	
515	Compte au trésor	4 089 023,57		2 708 274,80	3 081 665,67			6 797 298,37	3 081 665,67	3 715 632,70	
	Sous Total compte 51	4 089 323,57		2 747 681,63	3 121 272,50			6 837 005,20	3 121 272,50	3 715 732,70	
580	Opérations d'ordre budgétaires			834 429,40	834 429,40			834 429,40	834 429,40		
584	Encaissements chèques par lecture opt			50 336,48	50 336,48			50 336,48	50 336,48		
586	Opér fin budget p et bud annex rattachés			928 185,78	928 185,78			928 185,78	928 185,78		
588	Autres virements internes			0,01	0,01			0,01	0,01		
	Sous Total compte 58			1 812 951,67	1 812 951,67			1 812 951,67	1 812 951,67		
	Total classe 5	4 089 323,57		4 560 633,30	4 934 224,17			8 649 956,87	4 934 224,17	3 715 732,70	
60226	Vêtements travail					59,25		59,25		59,25	
	Sous Total compte 6022					59,25		59,25		59,25	
	Sous Total compte 602					59,25		59,25		59,25	
604	Achats d'études, prestations de services					3 479,13	194,50	3 479,13	194,50	3 284,63	
6063	Autres fournitures entretien et petit équipt					214,21	112,36	214,21	112,36	101,85	
6064	Fournitures administratives					872,74	190,36	872,74	190,36	682,38	
6066	Carburants					1 541,37		1 541,37		1 541,37	

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	C

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 606					2 628,32	302,72	2 628,32	302,72	2 325,60	
	Sous Total compte 60					6 166,70	497,22	6 166,70	497,22	5 669,48	
6132	Locations immobilières					27 181,18	9 258,65	27 181,18	9 258,65	17 922,53	
6135	Locations mobilières					2 427,70		2 427,70		2 427,70	
	Sous Total compte 613					29 608,88	9 258,65	29 608,88	9 258,65	20 350,23	
61528	Autres					28 770,00		28 770,00		28 770,00	
	Sous Total compte 6152					28 770,00		28 770,00		28 770,00	
61551	Mat roulant					242,33		242,33		242,33	
	Sous Total compte 6155					242,33		242,33		242,33	
6156	Maintenance					13 658,15		13 658,15		13 658,15	
	Sous Total compte 615					42 670,48		42 670,48		42 670,48	
6161	Multirisques					18 830,65		18 830,65		18 830,65	
	Sous Total compte 616					18 830,65		18 830,65		18 830,65	
617	Etudes et recherches					1 930,00		1 930,00		1 930,00	
	Sous Total compte 61					93 040,01	9 258,65	93 040,01	9 258,65	83 781,36	
6218	Autre personnel extérieur					40 397,44		40 397,44		40 397,44	
	Sous Total compte 621					40 397,44		40 397,44		40 397,44	
6226	Honoraires					1 528,80		1 528,80		1 528,80	
6228	Divers					142,50		142,50		142,50	
	Sous Total compte 622					1 671,30		1 671,30		1 671,30	
6231	Annonces et insertions					990,00		990,00		990,00	
6237	Publications					580,74		580,74		580,74	
	Sous Total compte 623					1 570,74		1 570,74		1 570,74	

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	C

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6257	Réceptions					2 013,01	457,57	2 013,01	457,57	1 555,44	
	Sous Total compte 625					2 013,01	457,57	2 013,01	457,57	1 555,44	
6261	Frais d'affranchissement					582,76	70,26	582,76	70,26	512,50	
6262	Frais de télécommunications					4 442,59	118,87	4 442,59	118,87	4 323,72	
	Sous Total compte 626					5 025,35	189,13	5 025,35	189,13	4 836,22	
6283	Frais de nettoyage des locaux					4 640,00	505,00	4 640,00	505,00	4 135,00	
	Sous Total compte 628					4 640,00	505,00	4 640,00	505,00	4 135,00	
	Sous Total compte 62					55 317,84	1 151,70	55 317,84	1 151,70	54 166,14	
6336	Cotisations au Centre National et CGFPT					2 425,87		2 425,87		2 425,87	
	Sous Total compte 633					2 425,87		2 425,87		2 425,87	
63512	Taxes foncières					254,00		254,00		254,00	
	Sous Total compte 6351					254,00		254,00		254,00	
	Sous Total compte 635					254,00		254,00		254,00	
63713	Redevances pour la performance des systè					9 611,48		9 611,48		9 611,48	
	Sous Total compte 6371					9 611,48		9 611,48		9 611,48	
6378	Autres impôts taxes verst assimilés					1 832 916,54	898 488,50	1 832 916,54	898 488,50	934 428,04	
	Sous Total compte 637					1 842 528,02	898 488,50	1 842 528,02	898 488,50	944 039,52	
	Sous Total compte 63					1 845 207,89	898 488,50	1 845 207,89	898 488,50	946 719,39	
6411	Salaires,appointements, commissions base					165 354,83		165 354,83		165 354,83	
64198	Autres remboursements						83 766,81		83 766,81		83 766,81
	Sous Total compte 6419						83 766,81		83 766,81		83 766,81
	Sous Total compte 641					165 354,83	83 766,81	165 354,83	83 766,81	81 588,02	

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	C

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6451	Cotisations à l'URSSAF					18 864,43		18 864,43		18 864,43	
6453	Cotisations aux caisses de retraite					37 312,54		37 312,54		37 312,54	
6458	Cotisations autres organismes sociaux					12 188,66		12 188,66		12 188,66	
6459	Remboursement charges sécu sociale prévoyance						3 692,64		3 692,64		3 692,64
	Sous Total compte 645					68 365,63	3 692,64	68 365,63	3 692,64	64 672,99	
6474	Versements aux oeuvres sociales					888,00		888,00		888,00	
6475	Médecine du travail pharmacie					498,50		498,50		498,50	
6478	Autres charges sociales diverses					8 245,00		8 245,00		8 245,00	
	Sous Total compte 647					9 631,50		9 631,50		9 631,50	
648	Autres charges de personnel					517,50		517,50		517,50	
	Sous Total compte 64					243 869,46	87 459,45	243 869,46	87 459,45	156 410,01	
6531	Indemnités					22 726,68		22 726,68		22 726,68	
6533	Cotisations de retraite					1 966,97		1 966,97		1 966,97	
	Sous Total compte 653					24 693,65		24 693,65		24 693,65	
6588	Autres charges diverses de gestion courante					2,53		2,53		2,53	
	Sous Total compte 658					2,53		2,53		2,53	
	Sous Total compte 65					24 696,18		24 696,18		24 696,18	
66111	Intérêts réglés à l'échéance					39 604,37		39 604,37		39 604,37	
66112	Intérêts - rattachement des comptes					9 412,95	10 516,16	9 412,95	10 516,16		1 103,21
	Sous Total compte 6611					49 017,32	10 516,16	49 017,32	10 516,16	38 501,16	
	Sous Total compte 661					49 017,32	10 516,16	49 017,32	10 516,16	38 501,16	
6688	Autres					81,27		81,27		81,27	

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	C

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 668					81,27		81,27		81,27	
	Sous Total compte 66					49 098,59	10 516,16	49 098,59	10 516,16	38 582,43	
673	Titres annulés exercices antérieurs					3 000,00		3 000,00		3 000,00	
	Sous Total compte 67					3 000,00		3 000,00		3 000,00	
6811	DA - immob corpo et incorpo					593 049,62		593 049,62		593 049,62	
6817	Dot dépréciat actifs circulants					481,26		481,26		481,26	
	Sous Total compte 681					593 530,88		593 530,88		593 530,88	
	Sous Total compte 68					593 530,88		593 530,88		593 530,88	
	Total classe 6					2 913 927,55	1 007 371,68	2 913 927,55	1 007 371,68	1 995 118,53	88 562,66
704	Travaux					1 137,05	71 781,46	1 137,05	71 781,46		70 644,41
70611	Redevances assainisSEment collectif						1 888 180,91		1 888 180,91		1 888 180,91
70613	Participation pour assainissement collec					29 020,80	152 856,00	29 020,80	152 856,00		123 835,20
	Sous Total compte 7061					29 020,80	2 041 036,91	29 020,80	2 041 036,91		2 012 016,11
7068	Autres prestations de service						3 380,00		3 380,00		3 380,00
	Sous Total compte 706					29 020,80	2 044 416,91	29 020,80	2 044 416,91		2 015 396,11
70871	par la collectivité de rattachement						10 181,00		10 181,00		10 181,00
	Sous Total compte 7087						10 181,00		10 181,00		10 181,00
	Sous Total compte 708						10 181,00		10 181,00		10 181,00
	Sous Total compte 70					30 157,85	2 126 379,37	30 157,85	2 126 379,37		2 096 221,52
757	Redev versées fermiers concessionnaires						613,17		613,17		613,17
7588	Autres						39 598,24		39 598,24		39 598,24
	Sous Total compte 758						39 598,24		39 598,24		39 598,24

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	C

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 75						40 211,41		40 211,41		40 211,41
775	Produits cessions éléments actif						4 700,00		4 700,00		4 700,00
777	Quote part subv invest virée au résultat						222 202,10		222 202,10		222 202,10
778	Autres produits exceptionnels						0,01		0,01		0,01
	Sous Total compte 77						226 902,11		226 902,11		226 902,11
	Total classe 7					30 157,85	2 393 492,89	30 157,85	2 393 492,89		2 363 335,04
	Total général	36 269 629,01	36 269 629,01	15 777 608,64	15 619 863,47	4 479 940,67	4 637 685,84	56 527 178,32	56 527 178,32	39 402 392,65	39 402 392,65

État des Contrôles du Compte Financier

L'état des contrôles du compte financier ne fait pas apparaître d'anomalie sur le périmètre des contrôles effectués portant sur la cohérence des états patrimoniaux et la concordance de l'exécution budgétaire.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Date d'édition : 05/05/2026

Comptable(s)**Ayant exercé au cours de la gestion**

M Jean-Marc GAUCHER

du 01/01/2025

au 05/05/2026

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :**BLACHE Lilian (1013703646-0), Inspecteur divisionnaire FiP classe normale****A DRFiP DE RHONE-ALPES ET DU D..., le 22/05/2026**

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

GAUCHER Jean-Marc (1002662472-0), CSC des Finances Publiques de 2ème catégorie**A GIVORS, le 26/05/2026**

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le 17/06/2026 par l'organe délibérant.

BOUKACEM Safi (sboukacem-xt), Président**A VAUGNERAY, le 19/06/2026**

IV – ANNEXES	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A

1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	2 911 612,48	1 994 015,32	0,00	1 994 015,32
RECETTES	2 911 612,48	2 450 794,49	270 308,49	2 721 102,98
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 545 940,20	1 535 855,27	405 720,11	1 941 575,38
RECETTES	5 067 532,81	1 236 821,27	79 448,84	1 316 270,11

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET SIAHVY - SPANC / Numéro SIRET : 25690012700034				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	103 737,02	22 464,24	0,00	22 464,24
RECETTES	103 737,02	77 655,02	18 774,00	96 429,02
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	3 015 349,50	2 016 479,56	0,00	2 016 479,56
RECETTES	3 015 349,50	2 528 449,51	289 082,49	2 817 532,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 545 940,20	1 535 855,27	405 720,11	1 941 575,38
RECETTES	5 067 532,81	1 236 821,27	79 448,84	1 316 270,11
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	7 561 289,70	3 552 334,83	405 720,11	3 958 054,94
TOTAL AGREGE DES RECETTES	8 082 882,31	3 765 270,78	368 531,33	4 133 802,11

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DÉTAIL DES CRÉDITS DE TRÉSORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 949 550,00									
1641 Emprunts en euros (total)					2 949 550,00									
07330 00020580602	CREDIT MUTUEL CRAPONNE	03/07/2007	2011-01-01	31/07/2007	250 000,00	F		4,150	4,150	EURO	T	P		A-1
1314476-5017893	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNATION	12/12/2013	2018-01-01	01/04/2014	179 550,00	V		2,240	2,240	EURO	T	C		A-1
20580601	CREDIT MUTUEL CRAPONNE	30/03/2022	2022-04-30	30/04/2022	1 000 000,00	F		0,650	0,650		A	P		A-1
A0116288000	CAISSE D' EPARGNE RHONE ALPES	09/12/2016	2017-02-25	25/08/2017	700 000,00	F		0,930	0,930	EURO	A	P		A-1
MON544743/MON281421E	CAISSE FRANCAISE FINANCEMENT LOC	18/11/2013	2018-01-01	01/04/2014	70 000,00	F		3,370	3,370	EURO	T	C		A-1
MON545026-MON54398	CAISSE FRANCAISE FINANCEMENT LOC	09/03/2023	2023-04-14	01/08/2023	750 000,00	F		3,860	3,860		T	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 949 550,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 840 309,59				191 804,79	39 604,37	0,00	9 412,95	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 840 309,59				191 804,79	39 604,37	0,00	9 412,95	
07330 00020580602		0,00	A-1	26 708,95	6,00		4,150	16 908,90	1 549,26	0,00	181,66	
1314476-5017893		0,00	A-1	75 366,51	13,00		2,250	8 866,68	2 959,15	0,00	625,58	
20580601		0,00	A-1	807 698,24	13,00		0,000	64 516,34	5 669,39	0,00	3 500,02	
A0116288000		0,00	A-1	290 369,38	7,00		0,930	46 846,19	3 136,10	0,00	937,65	
MON544743/MON281421E		0,00	A-1	15 166,51	8,00		3,370	4 666,68	609,41	0,00	126,36	
MON545026-MON54398		0,00	A-1	625 000,00	13,00		0,000	50 000,00	25 681,06	0,00	4 041,68	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00	-	0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 840 309,59					191 804,79	39 604,37	0,00	9 412,95

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – RÉPARTITION PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA RÉPARTITION DE L'ENCOURS (1)	B1.4

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	6	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 840 309,59	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DÉTAIL DES OPÉRATIONS DE COUVERTURE (1)	B1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DÉTAIL DES OPÉRATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)	B1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPÉ D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	B1.6
(1)	

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00		

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENÉGOCIES AU COURS DE L'ANNÉE N (1)	B1.7

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)					Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial			Contrat renégocié	Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total											0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.8

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500 €		28/09/2023
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'étude	5	28/09/2023
L	Frais d'insertion	5	28/09/2023
L	Brevets, concessions et droits divers, logiciels	3	28/09/2023
L	Réseaux d'assainissement	50	28/09/2023
L	Station d'épuration : Ouvrages lourds	50	28/09/2023
L	Station d'épuration : Ouvrages courants,	25	28/09/2023
L	Pompes, appareils électromécaniques,	10	28/09/2023
L	Organes de mesures	10	28/09/2023
L	Organes de régulation	4	28/09/2023
L	Bâtiments durables	30	28/09/2023
L	Bâtiments légers, abris	10	28/09/2023
L	Agencements et aménagements de bâtiments	15	28/09/2023
L	Agencements et aménagements de terrains	10	28/09/2023
	Mobilier de bureau et matériel de bureau sauf info	5	28/09/2023
	Appareils de laboratoire, outillages?	5	28/09/2023
	Matériel informatique	3	28/09/2023
	Engins de travaux publics	10	28/09/2023
	Véhicules	8	28/09/2023
	Subvention d'équipement versée mobilier	5	28/09/2023
	Subvention d'équipement versée immobilier	30	28/09/2023

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	B3

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Prov.spécial de réévaluation	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres prov.réglementées	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Prov.pour litiges et contentieux	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Prov.pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks de matières premières	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
et de produits et des en-cours de production	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Prov.pour litiges et contentieux	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Prov.pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks d'autres approvisionnements	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
et de marchandises	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES CHARGES TRANSFÉRÉES	B4

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – DÉTAIL DES OPÉRATIONS POUR COMPTE DE TIERS (1)	B5

N° opération : 458		Intitulé de l'opération : COMPTE TIERS				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Financement par le tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Financement par le service (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES EMPRUNTS GARANTIS	B6.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX EMPRUNTS GARANTIS	B6.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	2 860 805,80

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – SUBVENTIONS VERSÉES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B7.1

B7.1 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES CONTRATS DE CRÉDIT-BAIL	B8.1

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT	B8.2

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS	B8.3

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES ENGAGEMENTS REÇUS	B8.4

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DU PERSONNEL	B9.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	0,00	3,00	1,25	0,00	1,25
Adjoint administratif	C	1,00	0,00	1,00	0,25	0,00	0,25
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	0,50	0,00	0,50
Attaché Principal	A	1,00	0,00	1,00	0,50	0,00	0,50
FILIERE TECHNIQUE (c)		3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint Technique	C	1,00	0,00	1,00	0,40	0,00	0,40
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,90	0,00	0,90
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	0,70	0,00	0,70
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		6,00	0,00	6,00	3,25	0,00	3,25

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Accusé de réception en préfecture
069-256900127-20260617-2026_27-DE
Date de télétransmission : 22/06/2026
Date de réception préfecture : 22/06/2026

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DU PERSONNEL	B9

ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adhoite Administrative Principale 2 ^e classe	C	ADM	373	0,00	332-23-1°	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	B9.2

(1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS
Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	2 375 321,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	2 375 321,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 106 (C)	400 000,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	2 375 321,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	2 775 321,00

COUVERTURE DE L'ANNUTE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	414 007,10	414 006,89	405 720,11	819 727,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	1 289 326,78	593 049,62	79 448,84	672 498,46
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	875 319,68	179 042,73	-326 271,27	-147 228,54
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	2 375 321,00			2 375 321,00
Affectation au 106 (C)	400 000,00	400 000,00		400 000,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	2 775 321,00			2 775 321,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				2 628 092,46

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES – DÉPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		414 007,10	414 006,89
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		191 805,00	191 804,79
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	191 805,00	191 804,79
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		222 202,10	222 202,10
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	222 202,10	222 202,10
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 289 326,78	III 593 049,62
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		1 289 326,78	593 049,62
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28033	<i>Frais d'insertion</i>	864,00	864,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	5 097,02	5 097,02
28121	<i>Aménagement Terrains nus</i>	2 966,55	2 966,55
28151	<i>Installations complexes spécialisées</i>	470 839,70	470 839,70
28156	<i>Matériel spécifique d'exploitation</i>	53 417,43	53 417,43
28175	<i>Matériel et outillage technique (mad)</i>	49 554,93	49 554,93
28181	<i>Installations générales, agencements</i>	4 185,88	4 185,88
28182	<i>Matériel de transport</i>	2 537,89	2 537,89
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	2 795,00	2 795,00
28184	<i>Mobilier</i>	791,22	791,22
29...	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		
39...	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	696 277,16	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C2.1

C2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N
RAVAGNON EU CHEMIN RAVAGNON GLV	940 205,97	0,00	940 205,97	888 247,20	0,00	0,00	0,00
CHGOURD EU Chemin Gourd Brindas	665 000,00	0,00	665 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DESERTE EU DESERTE VAUGNERAY	1 576 778,05	0,00	1 576 778,05	398 240,26	134 772,26	0,00	161 726,71
FTEBUYAT EU FONTE BUYAT BRINDAS	800 000,00	0,00	800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TRANSFERTS RESTRANSFERT STE CONSORCE	309 120,00	0,00	309 120,00	0,00	0,00	0,00	0,00
GARNIERE STEU LA GARNIERE POLLIONNAY	1 590 075,87	0,00	1 590 075,87	36 091,04	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	C2.2

C2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE	C3

Présentation agrégée par nature

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	20 355,35	4 451,35	0,00	0,00	0,00	15 904,00
A110	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	1 011 082,49	853 812,37	0,00	123 514,41	0,00	33 755,71
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 031 437,84	858 263,72	0,00	123 514,41	0,00	49 659,71

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	20 355,35	4 451,35	0,00	0,00	15 904,00
A110	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	1 011 082,49	398 707,12	0,00	0,00	612 375,37
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 031 437,84	403 158,47	0,00	0,00	628 279,37

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	20 355,35	0,00	0,00	0,00	20 355,35
A110	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	1 011 082,49	229 956,32	0,00	0,00	781 126,17
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 031 437,84	229 956,32	0,00	0,00	801 481,52

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	20 355,35	4 451,35	0,00	0,00	15 904,00
A110	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	1 011 082,49	611 566,05	0,00	0,00	399 516,44
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 031 437,84	616 017,40	0,00	0,00	415 420,44

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	20 355,35	0,00	0,00	0,00	20 355,35
A110	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	1 011 082,49	0,00	0,00	0,00	1 011 082,49
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 031 437,84	0,00	0,00	0,00	1 031 437,84

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	20 355,35	4 451,35	0,00	0,00	15 904,00
A110	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	1 011 082,49	616 166,05	52 870,00	0,00	342 046,44
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 031 437,84	620 617,40	52 870,00	0,00	357 950,44

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	20 355,35	0,00	0,00	0,00	20 355,35
A110	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	1 011 082,49	7 690,00	70 644,41	0,00	932 748,08
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 031 437,84	7 690,00	70 644,41	0,00	953 103,43

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION - ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	D1.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION - ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D1.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION - ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	D1.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	D1.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

BALANCE DES VALEURS INACTIVES

arrêtée à la date du 31/12/2025

85100 - SIAHVY

Exercice : 2025

DÉSIGNATION DES COMPTES No Intitulé Nature des valeurs inactives	DÉBIT			CRÉDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861 - Portefeuille NEANT Sous Total compte 861								
862 - Correspondant NEANT Sous Total compte 862								
863 - Prise en charge titre et valeur NEANT Sous Total compte 863								
TOTAUX								

ARRETE - SIGNATURES

Présenté par le Président,
À Vaugneray, le 17 juin 2026

Nombre de membres en exercice 15
Nombre de membres présents 14
Nombre de suffrages exprimés 14









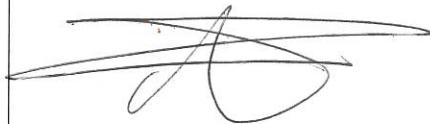

Le Président,

VOTES : Contre — Pour 14 Abstention —

Date de convocation : 11 juin 2026

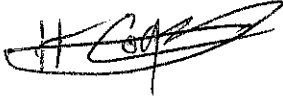
Délibéré par le Comité syndical réuni en session ordinaire, au SIAHVY, 20 chemin du stade
À Vaugneray, le 17 juin 2026

Les membres titulaires du comité syndical :

	GILLET Rémi 	OGEARD Alexis
BÉARZATTO Eric 	GAUDET dit TRAFIT Sylvie 	ROBIN Philippe 
FLECHE Michaël 	GRATALOUP Pierre 	JERDON Sylvie 
BARBERAT Loïc 	BERARD Franck 	
BOUTEILLER - DRILLON Isabelle 	MOLLARD Delphine 	
NELIAS Agnès 	CHARLOT Christophe 	

Département Rhône Trésorerie Sgc Givors	SIAHVY SIAHVY	CFU 2026 EU M 49 Dev
--	------------------	-------------------------

Les membres suppléants du comité syndical :

CASCHER Céline	COQUARD Henri 	DELISLE BUILLES Anne
BIANCHI Patrick	FERLET Laurent	PETER Sylvie
CORBIN Jean-Claude	SEIGLE-FERRAND Isabelle	ZIOLKOWSKI Marc
DUMORTIER Béatrice	TOMA Aurore	
GAULÉ Bertrand	RIGAUD Thomas	
BAZIN Christian	LHOPITAL Stéphanie	

Certifié exécutoire par Le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture, le 22/06/26

et de la publication, le 22/06/26

A Vaugneray, le
Le Président, Safi BOUKACEM

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SPANC - SIAHVY

RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE SIAHVY

Numéro SIRET : 25690012700034

POSTE COMPTABLE : 069007 SGC GIVORS

Compte financier unique (M49)

Service public local

BUDGET ANNEXE

ANNEE 2025

Sommaire

Le Compte Financier Unique

[Arrêté et signatures](#)

[ECCF](#)

		Origine des données	Page
I. Informations générales et synthétiques			
A	Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	Ordonnateur	5
B	Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés	Comptable	6
C	Liste des services individualisés dans un budget annexe	Ordonnateur	7
D1	Détail des restes à réaliser - Dépenses	Ordonnateur	8
D2	Détail des restes à réaliser - Recettes	Ordonnateur	9
E	Bilan synthétique	Comptable	10
F	Compte de résultat synthétique	Comptable	11
II. Exécution budgétaire			
A	Modalités de vote du budget	Ordonnateur	12
<i>Vue d'ensemble</i>			
A1.1	Dépenses d'exploitation	Ordonnateur	13
A1.2	Recettes d'exploitation	Ordonnateur	14
A2.1	Dépenses d'investissement	Ordonnateur	15
A2.2	Recettes d'investissement	Ordonnateur	16
<i>Vue détaillée</i>			
B1	Dépenses d'exploitation	Comptable	17
B2	Recettes d'exploitation	Comptable	19
C1	Dépenses d'investissement	Comptable	20
C2	Recettes d'investissement	Comptable	22
D1	Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	Ordonnateur	23
III. États financiers			
A	Bilan	Comptable	24
B	Compte de résultat	Comptable	29
C	Balance des comptes	Comptable	32
IV. États annexés			
A	Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Ordonnateur	
<i>B. États annexés patrimoniaux</i>			
B1.1	État de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Ordonnateur	
B1.2	État de la dette - Répartition par nature de dette	Ordonnateur	

Origine des données

Page

B1.3	État de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Ordonnateur
B1.4	État de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Ordonnateur
B1.5	État de la dette - Détail des opérations de couverture	Ordonnateur
B1.6	État de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Ordonnateur
B1.7	État de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Ordonnateur
B1.8	État de la dette - Autres dettes	Ordonnateur
B2	Méthodes utilisées pour les amortissements	Ordonnateur
B3	État des provisions et des dépréciations	Ordonnateur
B4	État des charges transférées	Ordonnateur
B5	Détail des opérations pour le compte de tiers	Ordonnateur
B6.1	État des emprunts garantis	Ordonnateur
B6.2	Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Ordonnateur
B7.1	Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Ordonnateur
B8.1	État des contrats de crédit-bail	Ordonnateur
B8.2	État des marchés de partenariat	Ordonnateur
B8.3	État des autres engagements donnés	Ordonnateur
B8.4	État des engagements reçus	Ordonnateur
B9.1	État du personnel	Ordonnateur
B9.2	État du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Ordonnateur
B10	Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Ordonnateur

C. États annexés budgétaires

C1.1	Équilibre budgétaire	Ordonnateur
C1.2	Équilibre budgétaire - Dépenses	Ordonnateur
C1.3	Équilibre budgétaire - Recettes	Ordonnateur
C2.1	Situation des autorisations de programme	Ordonnateur
C2.2	Situation des autorisations d'engagement	Ordonnateur
C3	Impact du budget pour la transition écologique – répartition par nature	Ordonnateur

D. Autres éléments d'information

D1.1.1	État de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation	Ordonnateur
D1.1.2	État de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement	Ordonnateur

		Origine des données	Page
D1.2.1	État de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation	Ordonnateur	
D1.2.2	État de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement	Ordonnateur	
V. Arrêté et signatures			
A	Arrêté et signatures	Ordonnateur / Comptable	37

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRÉSENTATION GÉNÉRALES DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	A

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	0,00	55 716,00	55 716,00
	Recettes réalisées (1)	B	0,00	29 634,00	29 634,00
	Restes à réaliser	C	0,00	18 774,00	18 774,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	0,00	103 737,02	103 737,02
	Dépenses réalisées (1)	E	0,00	22 464,24	22 464,24
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	0,00	7 169,76	7 169,76
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	0,00	48 021,02	48 021,02
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	0,00	55 190,78	55 190,78
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	18 774,00	18 774,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	0,00	73 964,78	73 964,78

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés	B

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
SPANC - SIAHVY					
Investissement					
Fonctionnement	48 021,02		7 169,76		55 190,78
Sous-Total	48 021,02		7 169,76		55 190,78
TOTAL III	48 021,02		7 169,76		55 190,78
TOTAL I + II + III	48 021,02		7 169,76		55 190,78

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE (1)	C

- (1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.
(2) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.



Accusé de réception en préfecture
069-256900127-20260617-2026_27-DE
Date de télétransmission : 22/06/2026
Date de réception préfecture : 22/06/2026

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
DETAIL DES RESTES A REALISER – RAR DEPENSES	D1

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION D'EXPLOITATION – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
DETAIL DES RESTES A REALISER - RAR RECETTES	D2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION D'EXPLOITATION – TOTAL		(IV) 18 774,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	18 774,00
7062	Redevances assainissement non collectif	18 774,00
73	Produits issus de la fiscalité	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Bilan synthétique (en milliers d'euros)	E

ACTIF NET (1)	Total	PASSIF	Total
Immobilisations incorporelles (nettes)	0,00	Dotations	0,00
Terrains	0,00	Fonds globalisés	0,00
Constructions	0,00	Réserves	0,00
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	0,00	Différences sur réalisation d'immobilisations	0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00	Report à nouveau (1)	48,02
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1) (2)	7,17
Autres immobilisations corporelles	0,00	Subventions transférables	0,00
Total immobilisations corporelles (nettes)	0,00	Subventions non transférables	0,00
Immobilisations financières	0,00	Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	0,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	0,00	Provisions réglementées	0,00
Stocks	0,00	TOTAL FONDS PROPRES	55,19
Créances	55,93	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,00
Valeurs mobilières de placement	0,00	Dettes financières à long terme	0,00
Disponibilités	0,00	Fournisseurs (2)	0,00
Autres actifs circulant	0,00	Autres dettes à court terme	0,74
TOTAL ACTIF CIRCULANT	55,93	Total des dettes à court terme	0,74
Comptes de régularisation	0,14	TOTAL DETTES	0,74
		Comptes de régularisation	0,14
TOTAL ACTIF	56,07	TOTAL PASSIF	56,07

(1) Déduction faite des amortissements et dépréciations

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice N+1

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	F

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues		
Produits des services	29,63	21,71
Autres produits		1,47
Transferts de charges		
Produits courants non financiers	29,63	23,17
Traitements, salaires, charges sociales		
Achats et charges externes	22,34	22,44
Participations et interventions		0,43
Dotations aux amortissements et provisions	0,11	
Autres charges		
Charges courantes non financières	22,45	22,86
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	7,18	0,31
Produits courants financiers		
Charges courantes financières	0,01	0,01
RESULTAT COURANT FINANCIER	-0,01	-0,01
RESULTAT COURANT	7,17	0,30
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		0,28
RESULTAT EXCEPTIONNEL		-0,28
RESULTAT DE L'EXERCICE	7,17	0,02

II – EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'exploitation ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état D1.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires ;

- budgétaires (délibération n° du).

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
DÉPENSES D'EXPLOITATION – VUE D'ENSEMBLE	A1.1

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 011	Charges à caractère général	90 127,02	13 650,00	0,00	13 650,00	15,15	0,00
Chapitre 012	Charges de personnel, frais assimilés	12 000,00	8 691,66	0,00	8 691,66	72,43	0,00
Chapitre 014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	510,00	1,40	0,00	1,40	0,27	0,00
Total des dépenses de gestion courante		102 637,02	22 343,06	0,00	22 343,06	21,77	0,00
Chapitre 66	Charges financières	100,00	11,18	0,00	11,18	11,18	0,00
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 68	Dotations aux provisions et dépréciat°	500,00	110,00	0,00	110,00	22,00	0,00
Chapitre 69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 022	Dépenses imprévues	0,00					
Total des dépenses réelles d'exploitation		103 737,02	22 464,24	0,00	22 464,24	21,65	0,00
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	0,00					
Chapitre 042	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 043	Opérat° ordre intérieur de la section (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'exploitation de l'exercice		103 737,02	22 464,24	0,00	22 464,24	21,65	0,00
002 Résultat d'exploitation reporté		0,00					
Total des dépenses de la section d'exploitation		103 737,02	22 464,24	0,00	22 464,24		0,00

(1) dépenses engagées non mandatées

(2) ce chapitre n'existe pas en M49

(3) DE 042 = RI 040 ; DE 043 = RE 043

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
RECETTES D'EXPLOITATION – VUE D'ENSEMBLE	A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 70	Ventes produits fabriqués, prestations	54 160,00	29 634,00	0,00	29 634,00	54,72	18 774,00
Chapitre 73	Produits issus de la fiscalité(2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	1 556,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		55 716,00	29 634,00	0,00	29 634,00	53,19	18 774,00
Chapitre 76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 78	Reprises sur provisions et dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		55 716,00	29 634,00	0,00	29 634,00	53,19	18 774,00
Chapitre 042	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'exploitation de l'exercice		55 716,00	29 634,00	0,00	29 634,00	53,19	18 774,00
002 Résultat d'exploitation reporté		48 021,02					
Total des recettes de la section d'exploitation		103 737,02	29 634,00	0,00	29 634,00		18 774,00

(1) recettes justifiées non titrées

(2) ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43

(3) RE 042 = DI 040

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		0,00	0,00	0,00	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0,00			
TOTAL DES DÉPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00		0,00

(1) dépenses engagées non mandatées

(2) voir l'état II-D1 pour le détail des opérations d'équipement

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(4) voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(5) DI 040 = RE 042

(6) DI 041 = RI 041

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b /a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)(2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d' investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00			
Chapitre 040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d' investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		0,00	0,00	0,00	0,00
001 Solde d'exécution de la section d' investissement reporté		0,00			
TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00		0,00

(1) recettes justifiées non titrées

(2) A servir uniquement, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(3) voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(4) pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation)

(5) DI 040 = RE 042

(6) DI 041 = RI 041

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'exploitation - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
604	Achats d'études, prestations de services, équipements et travaux		14 190,00	540,00	13 650,00	
total chapitre 011	Charges à caractère général	90 127,02	14 190,00	540,00	13 650,00	76 477,02
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement		8 691,66		8 691,66	
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	12 000,00	8 691,66		8 691,66	3 308,34
total chapitre 014	Atténuations de produits					
6541	Créances admises en non-valeur		0,40		0,40	
6588	Autres charges diverses de gestion courante		1,00		1,00	
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante	510,00	1,40		1,40	508,60
Total des dépenses de gestion courante		102 637,02	22 883,06	540,00	22 343,06	80 293,96
6688	Autres		11,18		11,18	
total chapitre 66	Charges financières	100,00	11,18		11,18	88,82
total chapitre 67	Charges exceptionnelles	500,00				500,00
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants		110,00		110,00	
total chapitre 68	Dotations aux provisions et aux dépréciations (semi-budgétaires)	500,00	110,00		110,00	390,00
total chapitre 69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés					
total chapitre 022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles d'exploitation		103 737,02	23 004,24	540,00	22 464,24	81 272,78
total chapitre 023	Virement à la section d'investissement					
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections					
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation						
Total des dépenses d'exploitation de l'exercice		103 737,02	23 004,24	540,00	22 464,24	81 272,78

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'exploitation - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
002 Résultat d'exploitation reporté						
Total des dépenses de la section d'exploitation		103 737,02	23 004,24	540,00	22 464,24	81 272,78

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'exploitation - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 013	Atténuations de charges					
7062	Redevances d'assainissement non collectif		31 294,00	1 660,00	29 634,00	
total chapitre 70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	54 160,00	31 294,00	1 660,00	29 634,00	24 526,00
total chapitre 73	Produits issus de la fiscalité					
total chapitre 74	Subventions d'exploitation					
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	1 556,00				1 556,00
Total des recettes de gestion courante		55 716,00	31 294,00	1 660,00	29 634,00	26 082,00
total chapitre 76	Produits financiers					
total chapitre 77	Produits exceptionnels					
total chapitre 78	Reprises sur provisions et dépréciations (semi-budgétaires)					
Total des recettes réelles d'exploitation		55 716,00	31 294,00	1 660,00	29 634,00	26 082,00
<i>total chapitre 042</i>	<i>Opérations d'ordre de transferts entre sections</i>					
<i>total chapitre 043</i>	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation</i>					
Total des recettes d'ordre d'exploitation						
Total des recettes d'exploitation de l'exercice		55 716,00	31 294,00	1 660,00	29 634,00	26 082,00
002 Résultat d'exploitation reporté		48 021,02				
Total des recettes de la section d'exploitation		103 737,02	31 294,00	1 660,00	29 634,00	74 103,02

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	C1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles					
total chapitre 21	Immobilisations corporelles					
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession					
total chapitre 23	Immobilisations en cours					
Total des dépenses d'équipement						
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves					
total chapitre 13	Subventions d'investissement					
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées					
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes, régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
total chapitre 020	Dépenses imprévues					
Total des dépenses financières						
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'investissement						
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections					
total chapitre 041	Opérations patrimoniales					
Total des dépenses d'ordre en investissement						
Total des dépenses d'investissement de l'exercice						
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté						

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	C1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des dépenses de la section d'investissement						

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	C2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 13	Subventions d'investissement					
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées					
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles					
total chapitre 21	Immobilisations corporelles					
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession					
total chapitre 23	Immobilisations en cours					
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves					
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes, régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des recettes réelles d'investissement						
<i>total chapitre 021</i>	<i>Virement de la section d'exploitation</i>					
<i>total chapitre 040</i>	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>					
<i>total chapitre 041</i>	<i>Opérations patrimoniales</i>					
Total des recettes d'ordre en investissement						
Total des recettes d'investissement de l'exercice						
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté						
Total des recettes de la section d'investissement						

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT - DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	D

Cet état ne contient pas d'information.

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais d'études, de R et D				
Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations corporelles				
1) En toute propriété				
Terrains				
Constructions				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations, matériels et outillage techniques				
Oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Immobilisations affectées à un service non personnalisé				
Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées				
2) Reçues au titre d'une mise à disposition				
Terrains				
Constructions				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations, matériels et outillage techniques				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
3) Reçues en affectation ou en concession				

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET
Terrains				
Constructions				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations, matériels et outillage technique				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres créances				
TOTAL I				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances				
Créances				
<i>Créances d'exploitation</i>				
Clients et comptes rattachés	21 034,50	110,00	20 924,50	8 681,30
Créances irrécouvrables admises en non valeur				
Autres	329,00		329,00	
<i>Créances diverses</i>				
Créances sur l'état et les collectivités publiques				
Créances sur les budgets annexes ou le budget principal	34 678,62		34 678,62	41 018,58

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET
Opérations pour le compte de tiers (créances)				
Autres créances				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Avances de trésorerie				
Charges constatées d'avance				
TOTAL II	56 042,12	110,00	55 932,12	49 699,88
COMPTES DE RÉGULARISATION				
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Dépenses à classer et à régulariser	136,79		136,79	
Écarts de conversion - Actif				
TOTAL III	136,79		136,79	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	56 178,91	110,00	56 068,91	49 699,88

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		
Fonds internes		
Dotations		
Mise à disposition (chez le bénéficiaire)		
Affectation (par la collectivité de rattachement)		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Report à nouveau (1)	48 021,02	47 998,36
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1) (2)	7 169,76	22,66
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Autres fonds		
Fonds globalisés		
Droits de l'affectant		
TOTAL I	55 190,78	48 021,02
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL II		
DETTES		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Crédits et lignes de trésorerie		
Avances		
Dettes d'exploitation		
Fournisseurs et comptes rattachés		540,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Dettes fiscales et sociales		429,00
Autres		
Dettes diverses		
Fournisseurs d'immobilisations		
Dettes envers l'État et les collectivités publiques		
Dettes envers les budgets annexes ou le budget principal		
Opérations pour le compte de tiers (dettes)		
Autres dettes	741,34	709,86
Produits constatés d'avance		
TOTAL III	741,34	1 678,86
COMPTES DE RÉGULARISATION		
Recettes à classer ou à régulariser	136,79	
Écart de conversion - Passif		
TOTAL IV	136,79	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	56 068,91	49 699,88

(1) Précédé du signe moins en cas de déficit

(2) Égal au résultat de l'exercice apparaissant en section d'exploitation (tableau I-B)

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
<i>Prestations de services</i>	29 634,00	21 705,00
<i>Divers</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits		1 468,29
TOTAL I	29 634,00	23 173,29
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achat de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	22 341,66	22 435,94
Impôts, taxes, et versements assimilés		
<i>Sur rémunérations</i>		
<i>Autres</i>		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<i>Dotations aux amortissements sur immobilisations</i>		
<i>Dotations aux dépréciations des immobilisations</i>		
<i>Dotations aux dépréciations des actifs circulants</i>	110,00	
<i>Dotations aux provisions pour risques et charges</i>		

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
Autres charges	1,40	426,81
TOTAL II	22 453,06	22 862,75
A - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	7 180,94	310,54
PRODUITS FINANCIERS		
Valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Gains de change		
Produits net sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III		
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	11,18	12,88
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	11,18	12,88
B - RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	-11,18	-12,88
A + B - RÉSULTAT COURANT	7 169,76	297,66
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
<i>Subventions exceptionnelles</i>		
<i>Autres opérations</i>		
Sur opérations en capital		
<i>Produits des cessions d'immobilisations</i>		
<i>Autres opérations</i>		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
TOTAL V		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
<i>Subventions exceptionnelles</i>		
<i>Autres opérations</i>		275,00
Sur opérations en capital		
<i>Valeur comptable des immobilisations cédées</i>		
<i>Autres opérations</i>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL VI		275,00
C - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		-275,00
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	29 634,00	23 173,29
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII)	22 464,24	23 150,63
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	7 169,76	22,66

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	C

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
110	Report à nouveau solde créditeur		47 998,36		22,66				48 021,02		48 021,02
	Sous Total compte 11		47 998,36		22,66				48 021,02		48 021,02
12	Résultat exercice bénéf ou perte		22,66	22,66				22,66	22,66		
	Sous Total compte 12		22,66	22,66				22,66	22,66		
	Total classe 1		48 021,02	22,66	22,66			22,66	48 043,68		48 021,02
4011	Fournisseurs			15 609,00	15 609,00			15 609,00	15 609,00		
	Sous Total compte 401			15 609,00	15 609,00			15 609,00	15 609,00		
408	Fournis factures non parvenues		540,00	540,00				540,00	540,00		
	Sous Total compte 40		540,00	16 149,00	15 609,00			16 149,00	16 149,00		
411	Clients	6 763,90		13 772,00	18 385,40			20 535,90	18 385,40	2 150,50	
4161	Créances douteuses	257,40		319,00	466,40			576,40	466,40	110,00	
	Sous Total compte 416	257,40		319,00	466,40			576,40	466,40	110,00	
418	Clients - produits non encore facturés	1 660,00		18 774,00	1 660,00			20 434,00	1 660,00	18 774,00	
	Sous Total compte 41	8 681,30		32 865,00	20 511,80			41 546,30	20 511,80	21 034,50	
4431	Opér particul avec Etat dépenses			8 691,66	8 691,66			8 691,66	8 691,66		
	Sous Total compte 443			8 691,66	8 691,66			8 691,66	8 691,66		
44551	Etat - TVA à décaisser		429,00	592,00	163,00			592,00	592,00		
	Sous Total compte 4455		429,00	592,00	163,00			592,00	592,00		
44566	TVA déduct sur autres biens et services			1 419,00	1 419,00			1 419,00	1 419,00		
44567	Etat - crédit de TVA à reporter			329,00				329,00		329,00	
	Sous Total compte 4456			1 748,00	1 419,00			1 748,00	1 419,00	329,00	
44571	Etat - TVA collectée			1 252,40	1 252,40			1 252,40	1 252,40		

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	C

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 4457			1 252,40	1 252,40			1 252,40	1 252,40		
	Sous Total compte 445		429,00	3 592,40	2 834,40			3 592,40	3 263,40	329,00	
	Sous Total compte 44		429,00	12 284,06	11 526,06			12 284,06	11 955,06	329,00	
4511	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann	41 018,58		949 956,66	956 296,62			990 975,24	956 296,62	34 678,62	
	Sous Total compte 451	41 018,58		949 956,66	956 296,62			990 975,24	956 296,62	34 678,62	
	Sous Total compte 45	41 018,58		949 956,66	956 296,62			990 975,24	956 296,62	34 678,62	
466	Excéd de verSEMent		709,86		31,48				741,34		741,34
	Sous Total compte 46		709,86		31,48				741,34		741,34
4713	Recettes perçues avant émission titres			931 392,78	931 392,78			931 392,78	931 392,78		
471411	Excédent à réimputer - pers physiques			31,48	168,27			31,48	168,27		136,79
	Sous Total compte 47141			31,48	168,27			31,48	168,27		136,79
	Sous Total compte 4714			31,48	168,27			31,48	168,27		136,79
	Sous Total compte 471			931 424,26	931 561,05			931 424,26	931 561,05		136,79
4722	DACR commission carte bancaire			11,18	11,18			11,18	11,18		
4728	DACR - autres dépenses à régul			931 392,78	931 392,78			931 392,78	931 392,78		
	Sous Total compte 472			931 403,96	931 403,96			931 403,96	931 403,96		
4784	Arrondis sur déclaration de TVA			1,40	1,40			1,40	1,40		
	Sous Total compte 478			1,40	1,40			1,40	1,40		
	Sous Total compte 47			1 862 829,62	1 862 966,41			1 862 829,62	1 862 966,41		136,79
491	Dépréciat comptes de clients				110,00				110,00		110,00
	Sous Total compte 49				110,00				110,00		110,00
	Total classe 4	49 699,88	1 678,86	2 874 084,34	2 867 051,37			2 923 784,22	2 868 730,23	56 042,12	988,13

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	C

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
5872	Compte pivot - Admission en non valeur e			0,40	0,40			0,40	0,40		
	Sous Total compte 587			0,40	0,40			0,40	0,40		
588	Autres virements internes			136,79				136,79		136,79	
	Sous Total compte 58			137,19	0,40			137,19	0,40	136,79	
	Total classe 5			137,19	0,40			137,19	0,40	136,79	
604	Achats d'études, prestations de services					14 190,00	540,00	14 190,00	540,00	13 650,00	
	Sous Total compte 60					14 190,00	540,00	14 190,00	540,00	13 650,00	
6215	Persel affecté par collectivité rattacht					8 691,66		8 691,66		8 691,66	
	Sous Total compte 621					8 691,66		8 691,66		8 691,66	
	Sous Total compte 62					8 691,66		8 691,66		8 691,66	
6541	Créances admises en non-valeur					0,40		0,40		0,40	
	Sous Total compte 654					0,40		0,40		0,40	
6588	Autres charges diverses de gestion coura					1,00		1,00		1,00	
	Sous Total compte 658					1,00		1,00		1,00	
	Sous Total compte 65					1,40		1,40		1,40	
6688	Autres					11,18		11,18		11,18	
	Sous Total compte 668					11,18		11,18		11,18	
	Sous Total compte 66					11,18		11,18		11,18	
6817	Dot dépréciat actifs circulants					110,00		110,00		110,00	
	Sous Total compte 681					110,00		110,00		110,00	
	Sous Total compte 68					110,00		110,00		110,00	
	Total classe 6					23 004,24	540,00	23 004,24	540,00	22 464,24	

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	C

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7062	Redevance d'assainissement non collectif					1 660,00	31 294,00	1 660,00	31 294,00		29 634,00
	Sous Total compte 706					1 660,00	31 294,00	1 660,00	31 294,00		29 634,00
	Sous Total compte 70					1 660,00	31 294,00	1 660,00	31 294,00		29 634,00
	Total classe 7					1 660,00	31 294,00	1 660,00	31 294,00		29 634,00
	Total général	49 699,88	49 699,88	2 874 244,19	2 867 074,43	24 664,24	31 834,00	2 948 608,31	2 948 608,31	78 643,15	78 643,15

État des Contrôles du Compte Financier

L'état des contrôles du compte financier ne fait pas apparaître d'anomalie sur le périmètre des contrôles effectués portant sur la cohérence des états patrimoniaux et la concordance de l'exécution budgétaire.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Date d'édition : 05/05/2026

Comptable(s)**Ayant exercé au cours de la gestion**

M Jean-Marc GAUCHER

du 01/01/2025

au 05/05/2026

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :**BLACHE Lilian (1013703646-0), Inspecteur divisionnaire FiP classe normale****A DRFiP DE RHONE-ALPES ET DU D..., le 20/05/2026**

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

GAUCHER Jean-Marc (1002662472-0), CSC des Finances Publiques de 2ème catégorie**A GIVORS, le 22/05/2026**

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le 17/06/2026 par l'organe délibérant.

BOUKACEM Safi (sboukacem-xt), Président**A VAUGNERAY, le 19/06/2026**

IV – ANNEXES	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A

1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	103 737,02	22 464,24	0,00	22 464,24
RECETTES	103 737,02	77 655,02	18 774,00	96 429,02
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET SIAHVY / Numéro SIRET : 25690012700042				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	2 911 612,48	1 994 015,32	0,00	1 994 015,32
RECETTES	2 911 612,48	2 450 794,49	270 308,49	2 721 102,98
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 545 940,20	1 535 855,27	405 720,11	1 941 575,38
RECETTES	5 067 532,81	1 236 821,27	79 448,84	1 316 270,11

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	3 015 349,50	2 016 479,56	0,00	2 016 479,56
RECETTES	3 015 349,50	2 528 449,51	289 082,49	2 817 532,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 545 940,20	1 535 855,27	405 720,11	1 941 575,38
RECETTES	5 067 532,81	1 236 821,27	79 448,84	1 316 270,11
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	7 561 289,70	3 552 334,83	405 720,11	3 958 054,94
TOTAL AGREGE DES RECETTES	8 082 882,31	3 765 270,78	368 531,33	4 133 802,11

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DÉTAIL DES CRÉDITS DE TRÉSORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00	-	0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – RÉPARTITION PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA RÉPARTITION DE L'ENCOURS (1)	B1.4

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Écarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Écarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DÉTAIL DES OPÉRATIONS DE COUVERTURE (1)	B1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DÉTAIL DES OPÉRATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)	B1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPÉ D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	B1.6
(1)	

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00		

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENÉGOCIES AU COURS DE L'ANNÉE N (1)	B1.7

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)					Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial			Contrat renégocié	Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total											0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.8

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €	04/02/1584
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	B3

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Prov.spécial de réévaluation	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres prov.réglementées	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Prov.pour litiges et contentieux	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Prov.pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks de matières premières	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
et de produits et des en-cours de production	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Prov.pour litiges et contentieux	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Prov.pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks d'autres approvisionnements	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
et de marchandises	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES CHARGES TRANSFÉRÉES	B4

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – DÉTAIL DES OPÉRATIONS POUR COMPTE DE TIERS (1)	B5

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES EMPRUNTS GARANTIS	B6.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX EMPRUNTS GARANTIS	B6.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – SUBVENTIONS VERSÉES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B7.1

B7.1 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES CONTRATS DE CRÉDIT-BAIL	B8.1

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT	B8.2

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS	B8.3

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES ENGAGEMENTS REÇUS	B8.4

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DU PERSONNEL	B9.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,07	0,00	0,07
Adjointe administrative temps complet (SPANC 7%)	C	0,00	0,00	0,00	0,07	0,00	0,07
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,12	0,00	0,12
Ingénieur (SPANC 12%)	A	0,00	0,00	0,00	0,12	0,00	0,12
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,19	0,00	0,19

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DU PERSONNEL	B9

ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	B9.2

(1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 106 (C)	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00			0,00
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00		0,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	0,00			0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				0,00

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES – DÉPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		0,00	0,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
29...	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		
39...	<i>Dépréciat^o des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C2.1

C2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			CP réalisés durant l'exercice N
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	C2.2

C2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE	C3

Présentation agrégée par nature

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION - ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	D1.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION - ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D1.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION - ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	D1.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	D1.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

BALANCE DES VALEURS INACTIVES

arrêtée à la date du 31/12/2025

85104 - SPANC - SIAHVY

Exercice : 2025

BA de SIAHVY

DÉSIGNATION DES COMPTES No Intitulé Nature des valeurs inactives	DÉBIT			CRÉDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861 - Portefeuille NEANT Sous Total compte 861								
862 - Correspondant NEANT Sous Total compte 862								
863 - Prise en charge titre et valeur NEANT Sous Total compte 863								
TOTAUX								

ARRETE - SIGNATURES

Présenté par le Président,
À Vaugneray, le 17 juin 2026

Le Président,

Nombre de membres en exercice 15

Nombre de membres présents 14

Nombre de suffrages exprimés 14

VOTES : Contre — Pour 14 Abstention —

Date de convocation : 11 juin 2026


Délibéré par le Comité syndical réuni en session ordinaire, au SIAHVY, 20 chemin du stade
À Vaugneray, le 17 juin 2026

Les membres titulaires du comité syndical :

	GILLET Rémi 	OGEARD Alexis
BÉARZATTO Eric 	GAUDET dit TRAFIT Sylvie 	ROBIN Philippe 
FLECHE Michaël 	GRATALOUP Pierre 	JERDON Sylvie 
BARBERAT Loïc 	BERARD Franck 	
BOUTEILLER - DRILLON Isabelle 	MOLLARD Delphine 	
NELIAS Agnès 	CHARLOT Christophe 	

Département Rhône Trésorerie Sgc Givors	SIAHVY SIAHVY	CFU 2026 ANC M 49 Dev
--	------------------	--------------------------

Les membres suppléants du comité syndical :

CASCHER Céline	COQUARD Henri 	DELISLE BUILLES Anne
BIANCHI Patrick	FERLET Laurent	PETER Sylvie
CORBIN Jean-Claude	SEIGLE-FERRAND Isabelle	ZIOLKOWSKI Marc
DUMORTIER Béatrice	TOMA Aurore	
GAULÉ Bertrand	RIGAUD Thomas	
BAZIN Christian	LHOPITAL Stéphanie	

Certifié exécutoire par Le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture, le 22/06/26

et de la publication, le 22/06/26

A Vaugneray, le
Le Président, Safi BOUKACEM

Communes de :
Brindas
Grézieu-la-Varenne
Pollionnay
Sainte-Consorce
Vaugneray
Yzeron

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
N°2026/28**

Objet :

Affectation des résultats 2025 du
Budget principal assainissement
Eaux usées et du Budget annexe
Assainissement Non Collectif
aux BS 2026

Séance publique du : 17 juin 2026 à 19h30

Lieu : 20 chemin du Stade - Vaugneray

Date de convocation : 11 juin 2026

Président : Safi BOUKACEM

Secrétaire de séance : Loïc BARBERAT

Membres titulaires : 14

Mesdames BOUTEILLER-DRILLON, GAUDET dit TRAFIT, JERDON,
MOLLARD et NELIAS,

Messieurs BARBERAT, BÉARZATTO, BERARD, BOUKACEM,
CHARLOT, FLECHE, GILLET, GRATALOUP et ROBIN,

Membres suppléants : 1

Monsieur COQUARD,

Membres titulaires absents excusés : 1

Monsieur OGEARD,

Pouvoir : 0

Nombres de membres :

Titulaires en exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

VU le Code Général des Collectivités territoriales, notamment les articles L 2311-5 et R 2311-11,

Considérant que les résultats dégagés au titre de l'exercice clos, cumulé avec le résultat antérieur reporté, est affecté dès la plus proche décision budgétaire suivant le vote du Compte Financier Unique,

Considérant la délibération n° 2026-27 votée le 17 juin 2026 adoptant le Compte Financier Unique 2025,

Statuant sur l'affectation du résultat de l'exercice 2025,

OUI l'exposé du rapporteur,

Considérant les règles juridiques d'affectation,

Considérant que la section d'Investissement ne présente donc pas de besoin de financement.

Considérant que la section de Fonctionnement dégage un résultat global de clôture excédentaire de 818 684.09 € HT,

Considérant que la section d'Investissement présente un résultat global de clôture excédentaire de 2 076 287.00 € HT,

Le Comité Syndical, à l'unanimité

♦ AFFECTE les résultats du Budget Principal Eaux usées de la manière suivante :

- Au compte ROO2 recettes de Fonctionnement : 218 684.09 € HT
- Au compte ROO1 recettes d'Investissement : 2 076 287.00 € HT
- Au compte 1068- Excédents capitalisés- Recettes d'Investissement : 600 000.00 € HT

Considérant les résultats de clôture du Budget annexe ANC 2025,

Considérant les règles juridiques d'affectation,

Considérant que la section de Fonctionnement dégage un résultat global de clôture de 55 190,78 € HT

◆ **AFFECTE les résultats du Budget annexe Assainissement Non Collectif (ANC)**

- Au compte ROO2 Recettes de Fonctionnement : 55 190,78 € HT

Et ont signé au registre tous les membres présents

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Transmis en préfecture le 22 juin 2026

Publié sur le site siahvg-siahvy.fr le 22 juin 2026

Le Secrétaire de séance,

Loïc BARBERAT



Le Président,

Safi BOUKACEM



Communes de :
Brindas
Grézieu-la-Varenne
Pollionnay
Sainte-Consorce
Vaugneray
Yzeron

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
N°2026/29

Objet :

Vote du Budget Supplémentaire
principal assainissement et
annexe ANC 2026

Séance publique du : 17 juin 2026 à 19h30

Lieu : 20 chemin du Stade - Vaugneray

Date de convocation : 11 juin 2026

Président : Safi BOUKACEM

Secrétaire de séance : Loïc BARBERAT

Membres titulaires : 14

Mesdames BOUTEILLER-DRILLON, GAUDET dit TRAFIT, JERDON,
MOLLARD et NELIAS,

Messieurs BARBERAT, BÉARZATTO, BERARD, BOUKACEM,
CHARLOT, FLECHE, GILLET, GRATALOUP et ROBIN,

Membres suppléants : 1

Monsieur COQUARD,

Membres titulaires absents excusés : 1

Monsieur OGEARD,

Pouvoir : 0

Nombres de membres :

Titulaires en exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

*VU la délibération n° 2025-41 en date du 27 novembre 2025 validant le Débat d'Orientations
Budgétaires 2026,*

*VU les délibérations n° 2026-05 du 28 janvier 2026 adoptant les Budgets primitifs Principal EU et
annexe ANC,*

VU l'adoption du CFU 2025 par délibération n° 2026-27 en date du 17 juin 2026,

*VU l'adoption de la délibération n° 2026-28 en date du 17 juin 2026 adoptant l'affectation des résultats
2025,*

OUI l'exposé du rapporteur qui explique que le Budget Supplémentaire Eaux Usées s'équilibre
en Fonctionnement et en Investissement, en Dépenses et en Recettes comme suit :

Section de d'Exploitation BS EU			
Dépenses	285 829.85 € HT	Recettes	285 829.85 € HT
Section d'Investissement BS EU			
Dépenses	2 139 700.91€ HT	Recettes	2 139 700.91€ HT

Portant le Budget Principal EU 2026 au montant de : 2 987 323.40 € HT en section
d'Exploitation et 4 556 051.02 € HT en section d'Investissement,

Section de Fonctionnement BS ANC			
Dépenses	55 190.78 € HT	Recettes	55 190.78 € HT

Portant le Budget annexe ANC 2026 au montant de : 85 200.78 € HT en section d'Exploitation.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité

- ◆ **VOTE** chapitre par chapitre, opération par opération, le Budget Supplémentaire Principal Eaux Usées 2026 et le Budget Supplémentaire annexe ANC 2026 tels que présentés en pièces jointes.
- ◆ **CHARGE** Monsieur le Président de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes.

*Et ont signé au registre tous les membres présents
Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Transmis en préfecture le 22 juin 2026
Publié sur le site siahwg-siahvy.fr le 22 juin 2026*

Le Secrétaire de séance,

Loïc BARBERAT

Le Président,

Safi BOUKACEM



REPUBLIQUE FRANÇAISE

SIAHVY
EAU OU ASSAINISSEMENT

Numéro SIRET : 25690012700042
Poste comptable : SGC GIVORS

Budget supplémentaire
relatif à l'exercice 2026

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M.49(1)
applicable aux services publics industriels et commerciaux locaux

(1) Précision plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 4

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 5

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 6

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 10

B2 - Balance générale du budget - Recettes 11

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 13

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 15

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 16

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 18

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 20

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 43

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 44

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 48

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 50

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 51

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes 53

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 54

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 55

A3.2 - Etalement des provisions 56

A4.1 - Equilibre des opérations financières 57

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 58

A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes 59

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) 60

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) 61

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) 62

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) 63

A6 - Etat des charges transférées 64

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers 65

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie 66

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt 67

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget 68

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail 69

B1.5 - Etat des marchés de partenariat 70

B1.6 - Etat des autres engagements donnés 71

B1.7 - Etat des engagements reçus 72

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 73

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents 74

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 75

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 78

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) 79

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) 80

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 81

Nota. -Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants.

(3) Uniquement pour les services liés à l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Accusé de réception en préfecture
069-266900127-20260617-2026_29-DE
Date de télétransmission : 22/06/2026
Date de réception préfecture : 22/06/2026

Accusé de réception en préfecture
069-256900127-20260617-2026_29-DE
Date de télétransmission : 22/06/2026
Date de réception préfecture : 22/06/2026

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement ;
- avec les chapitres « opérations d'équipement ».

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du code général des collectivités territoriales (CGCT), l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement : % (maximum 7,5 %)
- Investissement : % (maximum 7,5 %)

IV – Les provisions sont budgétaires .

V – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif de l'exercice.

VI – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	285 829,85	67 145,76
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE	(si déficit) 0,00	(si excédent) 218 684,09
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		285 829,85	285 829,85

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	2 139 700,91	63 413,91
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 2 076 287,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		2 139 700,91	2 139 700,91

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	2 425 530,76	2 425 530,76
----------------------------	--------------	--------------

(1) Crédits votés uniquement lors de cette étape budgétaire (sans prise en compte des précédents mouvements de crédits de l'exercices).

(2) Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 II	Propositions nouvelles	VOTE (2) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	1 175 660,48	0,00	9 106,91	9 106,91	1 184 767,39
012	Charges de personnel, frais assimilés	303 500,00	0,00	1 000,00	1 000,00	304 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	29 010,00	0,00	6 100,00	6 100,00	35 110,00
Total des dépenses de gestion des services		1 508 170,48	0,00	16 206,91	16 206,91	1 524 377,39
66	Charges financières	34 792,30	0,00	0,00	0,00	34 792,30
67	Charges spécifiques	47 284,14	0,00	50 000,00	50 000,00	97 284,14
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (3)	1 000,00		0,00	0,00	1 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 591 246,92	0,00	66 206,91	66 206,91	1 657 453,83
023	Virement à la section d'investissement (5)	525 776,28		152 417,72	152 417,72	678 194,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	584 470,35		67 205,22	67 205,22	651 675,57
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 110 246,63		219 622,94	219 622,94	1 329 869,57
TOTAL		2 701 493,55	0,00	285 829,85	285 829,85	2 987 323,40

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 987 323,40
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 II	Propositions nouvelles	VOTE (2) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	87 000,00	0,00	0,00	0,00	87 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 359 177,00	0,00	0,00	0,00	2 359 177,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	35 610,00	0,00	915,93	915,93	36 525,93
Total des recettes de gestion des services		2 481 787,00	0,00	915,93	915,93	2 482 702,93
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	6,91	6,91	6,91
78	Reprises sur provisions et dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		2 481 787,00	0,00	922,84	922,84	2 482 709,84
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	219 706,55		66 222,92	66 222,92	285 929,47
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		219 706,55		66 222,92	66 222,92	285 929,47
TOTAL		2 701 493,55	0,00	67 145,76	67 145,76	2 768 639,31

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE	218 684,09
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 987 323,40
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 043 940,10
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

Accusé de réception en préfecture
069-256900127-20260617-2026_29-DE
Date de télétransmission : 22/06/2026
Date de réception préfecture : 22/06/2026

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(3) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DE 043 = RE 043.*

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	265 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	285 000,00
21	Immobilisations corporelles	21 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	31 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	91 333,94	0,00	136 589,45	136 589,45	227 923,39
	Total des opérations d'équipement	1 588 586,25	0,00	1 902 968,65	1 902 968,65	3 491 554,90
Total des dépenses d'équipement		1 965 920,19	0,00	2 069 558,10	2 069 558,10	4 035 478,29
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	193 372,51	0,00	0,00	0,00	193 372,51
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		193 372,51	0,00	0,00	0,00	193 372,51
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	37 350,86	0,00	4 531,35	4 531,35	41 882,21
Total des dépenses réelles d'investissement		2 196 643,56	0,00	2 074 089,45	2 074 089,45	4 270 733,01
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	219 706,55		65 611,46	65 611,46	285 318,01
041	Opérations patrimoniales (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		219 706,55		65 611,46	65 611,46	285 318,01
TOTAL		2 416 350,11	0,00	2 139 700,91	2 139 700,91	4 556 051,02

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 556 051,02
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	281 455,00	0,00	201 536,00	201 536,00	482 991,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 021 254,64	0,00	-962 445,03	-962 445,03	58 809,61
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 302 709,64	0,00	-760 909,03	-760 909,03	541 800,61
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (6)	0,00	0,00	604 700,00	604 700,00	604 700,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	604 700,00	604 700,00	604 700,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	4 393,84	0,00	0,00	0,00	4 393,84
Total des recettes réelles d'investissement		1 307 103,48	0,00	-156 209,03	-156 209,03	1 150 894,45
021	Virement de la section d'exploitation (3)	525 776,28		152 417,72	152 417,72	678 194,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	583 470,35		67 205,22	67 205,22	650 675,57
041	Opérations patrimoniales (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 109 246,63		219 622,94	219 622,94	1 328 869,57
TOTAL		2 416 350,11	0,00	63 413,91	63 413,91	2 479 764,02

Accusé de réception en préfecture
069-256900127-20260617-2026_29-DE
Date de télétransmission : 22/06/2026
Date de réception préfecture : 22/06/2026

	+
R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE	2 076 287,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 556 051,02

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042).

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (7)	1 043 551,56
---	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(3) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(4) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(5) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(6) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	9 106,91		9 106,91
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 000,00		1 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	6 100,00		6 100,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	50 000,00	0,00	50 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	65 000,00	65 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		152 417,72	152 417,72
Dépenses d'exploitation – Total		66 206,91	219 622,94	285 829,85

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	285 829,85
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	65 611,46	65 611,46
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 902 968,65		1 902 968,65
20	Immobilisations incorporelles (6)	20 000,00	0,00	20 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	10 000,00	0,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	136 589,45	0,00	136 589,45
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	4 531,35	0,00	4 531,35
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 074 089,45	65 611,46	2 139 700,91

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 139 700,91
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors crédits d'opérations d'équipement.

Accusé de réception en préfecture

089-256900127-20260617-2026_29-DE

Date de télétransmission : 22/06/2026

Date de réception préfecture : 22/06/2026

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Accusé de réception en préfecture
069-256900127-20260617-2026_29-DE
Date de télétransmission : 22/06/2026
Date de réception préfecture : 22/06/2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	915,93		915,93
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	6,91	0,00	6,91
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	922,84	66 222,92	67 145,76

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE	218 684,09
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	285 829,85
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	201 536,00	0,00	201 536,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	-962 445,03	0,00	-962 445,03
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	2 205,22	2 205,22
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		65 000,00	65 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		152 417,72	152 417,72
	Recettes d'investissement – Total	-760 909,03	219 622,94	-541 286,09

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE	2 076 287,00
--	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	604 700,00
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 139 700,91
---	---------------------

- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 175 660,48	9 106,91	9 106,91
60226	Vêtements de travail	200,00	500,00	500,00
604	Achats d'études, prestations de services	10 000,00	5 000,00	5 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	1 000,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	0,00	0,00
6066	Carburants	1 000,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	25 000,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	2 500,00	0,00	0,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	10 000,00	0,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	5 000,00	0,00	0,00
61523	Entretien, réparations réseaux	9 749,97	0,00	0,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	30 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	1 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	15 000,00	1 800,00	1 800,00
6161	Multirisques	20 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	3 000,00	0,00	0,00
618	Divers	100,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	10 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	100,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	10 000,00	0,00	0,00
6237	Publications	800,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs personnel	0,00	1 000,00	1 000,00
6256	Missions	200,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	2 200,00	800,00	800,00
6261	Frais d'affranchissement	500,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	4 500,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	4 700,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	300,00	0,00	0,00
63713	Redevance pour la performance des systèm	26 495,51	0,00	0,00
6378	Autres taxes et redevances	981 315,00	6,91	6,91
012	Charges de personnel, frais assimilés	303 500,00	1 000,00	1 000,00
6218	Autre personnel extérieur	45 000,00	0,00	0,00
6313	Participat° employeurs format° continue	2 000,00	1 000,00	1 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 500,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	170 000,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	20 000,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	40 000,00	0,00	0,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	12 500,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	1 000,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	7 500,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	1 000,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	29 010,00	6 100,00	6 100,00
6531	Indemnités élus	23 000,00	1 100,00	1 100,00
6533	Cotisations de retraite élus	5 000,00	0,00	0,00
6535	Formation élus	0,00	5 000,00	5 000,00
6581	Pénalités sur marchés	1 000,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	10,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION		1 508 170,48	16 206,91	16 206,91
66	Charges financières (8)	34 792,30	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	35 586,06	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-893,76	0,00	0,00
6688	Autre	100,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	47 284,14	50 000,00	50 000,00
673	Accusé de réception en préfecture (sur exercices antérieurs)	47 284,14	50 000,00	50 000,00

069 256000127 20260617 2026_20 DE
Date de télétransmission : 22/06/2026
Date de réception préfecture : 22/06/2026

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (9)	1 000,00	0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	1 000,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION		1 591 246,92	66 206,91	66 206,91
023	Virement à la section d'investissement	525 776,28	152 417,72	152 417,72
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	584 470,35	67 205,22	67 205,22
657	Valeurs comptables actif cédés	0,00	2 205,22	2 205,22
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	583 470,35	65 000,00	65 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	1 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 110 246,63	219 622,94	219 622,94
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 110 246,63	219 622,94	219 622,94
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 701 493,55	285 829,85	285 829,85

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
------------------------------	-------------

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	285 829,85
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-893,76

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	87 000,00	0,00	0,00
64198	Autres remboursements	80 000,00	0,00	0,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	7 000,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 359 177,00	0,00	0,00
704	Travaux	165 300,49	0,00	0,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	1 957 313,51	0,00	0,00
70613	Participations assainissement collectif	223 678,00	0,00	0,00
7068	Autres prestations de services	4 285,00	0,00	0,00
70871	Remb. frais par coll. de rattachement	8 600,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	35 610,00	915,93	915,93
7517	Redevances des fermiers, concession ...	0,00	610,00	610,00
757	Produits des cessions éléments actif	5 610,00	305,93	305,93
7588	Autres	30 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE		2 481 787,00	915,93	915,93
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (c)	0,00	6,91	6,91
778	Autres produits exceptionnels	0,00	6,91	6,91
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES D'EXPLOITATION		2 481 787,00	922,84	922,84
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	219 706,55	66 222,92	66 222,92
747	Quote-part des sub. invest virée résultat	219 706,55	66 222,92	66 222,92
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		219 706,55	66 222,92	66 222,92
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 701 493,55	67 145,76	67 145,76

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
------------------------------	-------------

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE	218 684,09
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	285 829,85
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Accusé de réception en préfecture
069-256900127-20260617-2026_29-DE
Date de télétransmission : 22/06/2026
Date de réception préfecture : 22/06/2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	265 000,00	20 000,00	20 000,00
2031	Frais d'études	215 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	50 000,00	20 000,00	20 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	21 000,00	10 000,00	10 000,00
2111	Terrains nus	12 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	2 000,00	10 000,00	10 000,00
2184	Mobilier	7 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	91 333,94	136 589,45	136 589,45
2315	Installat°, matériel et outillage techni	91 333,94	136 589,45	136 589,45
0112	Opération d'équipement n° 0112 (5)	153 526,55	0,00	0,00
011603	Opération d'équipement n° 011603 (5)	0,00	50 000,00	50 000,00
011607	Opération d'équipement n° 011607 (5)	31 235,38	15 468,65	15 468,65
0123	Opération d'équipement n° 0123 (5)	130 000,00	42 000,00	42 000,00
0126	Opération d'équipement n° 0126 (5)	0,00	333 500,00	333 500,00
0217	Opération d'équipement n° 0217 (5)	350,00	0,00	0,00
0226	Opération d'équipement n° 0226 (5)	0,00	378 000,00	378 000,00
0314	Opération d'équipement n° 0314 (5)	0,00	100 000,00	100 000,00
0317	Opération d'équipement n° 0317 (5)	0,00	100 000,00	100 000,00
0318	Opération d'équipement n° 0318 (5)	60 000,00	170 000,00	170 000,00
0324	Opération d'équipement n° 0324 (5)	53 000,00	212 000,00	212 000,00
0325	Opération d'équipement n° 0325 (5)	210 000,00	50 000,00	50 000,00
0326	Opération d'équipement n° 0326 (5)	0,00	150 000,00	150 000,00
0423	Opération d'équipement n° 0423 (5)	0,00	82 000,00	82 000,00
0424	Opération d'équipement n° 0424 (5)	258 219,30	170 000,00	170 000,00
0523	Opération d'équipement n° 0523 (5)	0,00	50 000,00	50 000,00
0524	Opération d'équipement n° 0524 (5)	11 270,00	0,00	0,00
0624	Opération d'équipement n° 0624 (5)	45 644,97	0,00	0,00
0723	Opération d'équipement n° 0723 (5)	141,29	0,00	0,00
0724	Opération d'équipement n° 0724 (5)	44 795,00	0,00	0,00
0824	Opération d'équipement n° 0824 (5)	23 876,00	0,00	0,00
116041	Opération d'équipement n° 116041 (5)	1 537,76	0,00	0,00
11604103	Opération d'équipement n° 11604103 (5)	564 990,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 965 920,19	2 069 558,10	2 069 558,10
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	193 372,51	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	193 372,51	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		193 372,51	0,00	0,00
458101	(6)	6 353,88	10 000,00	10 000,00
458103	(6)	2 416,66	0,00	0,00
458105	(6)	28 184,02	-15 468,65	-15 468,65
458117	(6)	396,30	0,00	0,00
458119	(6)	0,00	10 000,00	10 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		37 350,86	4 531,35	4 531,35
TOTAL DEPENSES REELLES		2 196 643,56	2 074 089,45	2 074 089,45
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	219 706,55	65 611,46	65 611,46

069-256900127-20260617-2026_29-DE
Date de télétransmission : 22/06/2026
Date de réception préfecture : 22/06/2026

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	Reprises sur autofinancement antérieur	219 706,55	65 611,46	65 611,46
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	100 676,40	47 000,00	47 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	257,87	0,00	0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	17 874,28	0,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	49 232,72	18 000,00	18 000,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	2 895,29	0,00	0,00
139188	des tiers	48 769,99	611,46	611,46
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	219 706,55	65 611,46	65 611,46
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	2 416 350,11	2 139 700,91	2 139 700,91

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 139 700,91
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	281 455,00	201 536,00	201 536,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	281 455,00	201 536,00	201 536,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 021 254,64	-962 445,03	-962 445,03
1641	Emprunts en euros	1 021 254,64	-962 445,03	-962 445,03
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 302 709,64	-760 909,03	-760 909,03
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	604 700,00	604 700,00
1064	Réserves réglementées	0,00	4 700,00	4 700,00
1068	Autres réserves	0,00	600 000,00	600 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	604 700,00	604 700,00
458205	(5)	4 393,84	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		4 393,84	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 307 103,48	-156 209,03	-156 209,03
021	Virement de la section d'exploitation	525 776,28	152 417,72	152 417,72
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	583 470,35	67 205,22	67 205,22
2184	Mobilier	0,00	2 205,22	2 205,22
28031	Frais d'études	0,00	65 000,00	65 000,00
28033	Frais d'insertion	720,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	5 337,01	0,00	0,00
28121	Aménagement Terrains nus	2 966,55	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	461 487,33	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	53 417,43	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	49 554,93	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	4 185,88	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	2 537,89	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	2 422,51	0,00	0,00
28184	Mobilier	840,82	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 109 246,63	219 622,94	219 622,94
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 109 246,63	219 622,94	219 622,94
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 416 350,11	63 413,91	63 413,91

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE	2 076 287,00
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 139 700,91
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors 06525000129-20260617-2026_29-DE

06525000129-20260617-2026_29-DE

Date de télétransmission : 22/06/2026

Date de réception préfecture : 22/06/2026

- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0112 (1)
LIBELLE : BRANCHEMENTS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 011603 (1)
LIBELLE : EU CHEMIN DU RAVAGNON GREZIEU LA VARENNE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)	Montant pour information (4)
DEPENSES		740 205,97	a 0,00	50 000,00	b 50 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	740 205,97	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	740 205,97	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-50 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 011607 (1)
LIBELLE : EU RUE DE LA TRAVERSE BRINDAS**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	15 468,65	b 15 468,65	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	15 468,65	15 468,65	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	15 468,65	15 468,65	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 62 400,00
13	Subventions d'investissement	0,00	62 400,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	62 400,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	46 931,35
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0123 (1)
LIBELLE : EU CH HOPITAL STE CONSORCE**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	42 000,00	b 42 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	42 000,00	42 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	42 000,00	42 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 64 573,00
13	Subventions d'investissement	0,00	64 573,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	64 573,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	22 573,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0126 (1)
LIBELLE : Géoréf réseaux EU Classe A

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	333 500,00	b 333 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	333 500,00	333 500,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	333 500,00	333 500,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-333 500,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0217 (1)
LIBELLE : REHABILITATION COLLECTEUR CORNURES GREZIEU

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)	Montant pour information (4)
DEPENSES		1 717,73	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 717,73	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 717,73	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0226 (1)
LIBELLE : Réhab Rte bordeaux T1 Vaugnera

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	378 000,00	b 378 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	63 000,00	63 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	63 000,00	63 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	315 000,00	315 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	315 000,00	315 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-378 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0314 (1)
LIBELLE : MISE A JOUR SCHEMA DIRECTEUR**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)	Montant pour information (4)
DEPENSES		1 350,00	a 0,00	100 000,00	b 100 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 350,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-100 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0317 (1)
LIBELLE : REHABILITATION RESEAU CHAMP POLLIONNAY**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	100 000,00	b 100 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 26 563,00
13	Subventions d'investissement	0,00	26 563,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	26 563,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-73 437,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0318 (1)
LIBELLE : CREATION STEU LA GARNIERE POLLIONNAY

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)	Montant pour information (4)
DEPENSES		30 075,87	a 0,00	170 000,00	b 170 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	27 385,87	0,00	140 000,00	140 000,00	0,00
2031	Frais d'études	27 385,87	0,00	140 000,00	140 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 690,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 690,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-170 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0324 (1)
LIBELLE : AV LUCIEN BLANC GREZIEU

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	212 000,00	b 212 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	212 000,00	212 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	212 000,00	212 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-212 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0325 (1)
LIBELLE : Réhab Primevère Grézieu

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	50 000,00	b 50 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-50 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0326 (1)
LIBELLE : Réhabilitation BO Vaugneray

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	150 000,00	b 150 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	130 000,00	130 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	130 000,00	130 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-150 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0423 (1)
LIBELLE : RTE FONTE BUYAT BRINDAS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	82 000,00	b 82 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	82 000,00	82 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	82 000,00	82 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-82 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0424 (1)
LIBELLE : PLACE CENTRALE YZERON

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	170 000,00	b 170 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	170 000,00	170 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	170 000,00	170 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 48 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	48 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	48 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-122 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0523 (1)
LIBELLE : CH GOURD BRINDAS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	50 000,00	b 50 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-50 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0524 (1)
LIBELLE : TRANSFERT COMPETENCE TRANSFERT COMPETENCES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0624 (1)
LIBELLE : Extens°Aiguillons Vaugneray EXT AIGUILLONS VAUGNERAY

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0723 (1)
LIBELLE : CARREFOUR MAISON BLANCHE VAUGNERAY

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0724 (1)
LIBELLE : EEXTENS° PARC SPORT BRINDAS**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0824 (1)
LIBELLE : MAJ ZONAGES ASS CNES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 116041 (1)
LIBELLE : DESERTE TCHE1 VAUGNERAY**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)	Montant pour information (4)
DEPENSES		377 953,19	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	377 953,19	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	377 953,19	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 11604103 (1)
LIBELLE : DESERTE TCHE3 Dronaud

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)	Montant pour information (4)
DEPENSES		4 600,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	4 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de crédit de trésorerie						
51932 Lignes de crédit de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Au sens de la circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989 relative aux concours financiers à court terme offerts aux collectivités locales et à leurs établissements publics.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					2 949 550,00									
1641 Emprunts en euros (total)					2 949 550,00									
07330 00020580602	CREDIT MUTUEL CRAPONNE	03/07/2007	2011-01-01	31/07/2007	250 000,00	F		4,150	4,150	EURO	T	P		A-1
1314476-5017893	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNATION	12/12/2013	2018-01-01	01/04/2014	179 550,00	V		2,240	2,240	EURO	T	C		A-1
20580601	CREDIT MUTUEL CRAPONNE	30/03/2022	2022-04-30	30/04/2022	1 000 000,00	F		0,650	0,650		A	P		A-1
A0116288000	CAISSE D' EPARGNE RHONE ALPES	09/12/2016	2017-02-25	25/08/2017	700 000,00	F		0,930	0,930	EURO	A	P		A-1
MON544743/MON281421E	CAISSE FRANCAISE FINANCEMENT LOC	18/11/2013	2018-01-01	01/04/2014	70 000,00	F		3,370	3,370	EURO	T	C		A-1
MON545026-MON54398	CAISSE FRANCAISE FINANCEMENT LOC	09/03/2023	2023-04-14	01/08/2023	750 000,00	F		3,860	3,860		T	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 949 550,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		1 840 309,59					193 372,51	35 586,06	0,00	8 519,19
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 840 309,59					193 372,51	35 586,06	0,00	8 519,19
07330 00020580602		0,00	A-1	26 708,95	5,00			4,150	17 621,61	836,55	0,00	61,80
1314476-5017893		0,00	A-1	75 366,51	12,00			2,250	8 866,68	2 622,63	0,00	647,97
20580601		0,00	A-1	807 698,24	12,00			0,000	64 935,69	5 250,04	0,00	3 218,64
A0116288000		0,00	A-1	290 369,38	6,00			0,930	47 281,85	2 700,44	0,00	784,96
MON544743/MON281421E		0,00	A-1	15 166,51	7,00			3,370	4 666,68	452,14	0,00	87,47
MON545026-MON54398		0,00	A-1	625 000,00	12,00			0,000	50 000,00	23 724,26	0,00	3 718,35
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 840 309,59					193 372,51	35 586,06	0,00	8 519,19

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque de taux le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire n° NOR : IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

Nota. – Cette annexe retrace le stock de dette à la clôture après opérations de couverture éventuelles.

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	6	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 840 309,59	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite) : EFFET DE L'INSTRUMENT DE COUVERTURE

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années) 1	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant constitué à l'ouverture	Montant total constitué	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel à la clôture
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées à l'ouverture	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Budget de l'exercice (BP+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (1)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Solde d'exécution 001 de la section d'investissement (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	2 076 287,00	2 076 287,00	2 076 287,00
Solde des restes à réaliser (RAR) (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	2 076 287,00	2 076 287,00	2 076 287,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Budget de l'exercice (BP+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (1)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Affectation au 106 (C)	0,00	604 700,00	604 700,00	604 700,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	2 076 287,00	2 076 287,00	2 076 287,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	2 680 987,00	2 680 987,00	2 680 987,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Budget de l'exercice (BP+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (1)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(2)	413 079,06	65 611,46	65 611,46	478 690,52
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(2)	1 109 246,63	217 417,72	217 417,72	1 326 664,35
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	696 167,57	151 806,26	151 806,26	847 973,83

(1) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(2) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

Accusé de réception en préfecture
069-256900127-20260617-2026_29-DE
Date de télétransmission : 22/06/2026
Date de réception préfecture : 22/06/2026

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 413 079,06	65 611,46	II 65 611,46
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		193 372,51	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	193 372,51	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		219 706,55	65 611,46	65 611,46
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	219 706,55	65 611,46	65 611,46

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 1 109 246,63	217 417,72	VI 217 417,72
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 109 246,63	217 417,72	217 417,72
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28031	Frais d'études	0,00	65 000,00	65 000,00
28033	Frais d'insertion	720,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	5 337,01	0,00	0,00
28121	Aménagement Terrains nus	2 966,55	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	461 487,33	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	53 417,43	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	49 554,93	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	4 185,88	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	2 537,89	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	2 422,51	0,00	0,00
28184	Mobilier	840,82	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations			
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	525 776,28	152 417,72	152 417,72

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (montant de la charge restant à amortir I-(II+III))
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

Nota. – Remplir un tableau par opération pour compte de tiers

A7 – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

(1) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(2) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 –EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû à l'ouverture	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification dite « Gissler » des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 relative aux produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT
(Articles L. 2252-1, L. 3231-4 et L. 4253-1 du CGCT)

	Valeur	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en %⁽³⁾	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées aux articles L. 2252-2 (pour les communes), L. 3231-4-1 (pour les départements) et L. 4253-2 (pour les régions) du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice (article D. 1511-32 du CGCT).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT	B1.5

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023 visant à ouvrir le tiers financement à l'Etat, à ses établissements publics et aux collectivités territoriales pour favoriser les travaux de rénovation énergétique.

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser par annuités (annuités restant à courir)				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital à l'ouverture	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N :
DETAIL DES EFFECTIFS PAR EMPLOI FONCTIONNEL OU FILIERE A LA CLOTURE**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	1,00	3,00	1,00	0,60	1,60
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	0,50	0,00	0,50
Adjoint administratif principal 2° classe	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,60	0,60
Attaché Principal	A	1,00	0,00	1,00	0,50	0,00	0,50
FILIERE TECHNIQUE (c)		2,00	1,00	3,00	1,60	0,00	1,60
Adjoint Technique	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,90	0,00	0,90
Technicien	B	0,00	1,00	1,00	0,70	0,00	0,70
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		4,00	2,00	6,00	2,60	0,60	3,20

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

Accusé de réception en préfecture
069-256900127-20260617-2026_29-DE
Date de télétransmission : 22/06/2026
Date de réception préfecture : 22/06/2026

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite) :
DETAIL DES EFFECTIFS PAR TYPE DE RECRUTEMENT**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif principal 2° classe	C	ADM		0,00	332-23-1°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap.
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L. 332-8, L. 332-13, L. 332-14, L.326, L.352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-23, L.332-24, L.333-1 à L.333-10 et L.333-12 du CGFP.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

Nota. – Cet état n'est applicable qu'aux budgets de régies non personnalisées pour lesquels l'entité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

CADRE D'EMPLOI DE L'AGENT	CATEGORIE	EFFECTIFS	REMUNERATION
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Ce montant correspond aux dépenses imputées au compte 6215.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

Cet état est applicable aux régies dont la collectivité territoriale, le groupement ou l'établissement public de rattachement compte plus de 3 500 habitants. Il présente la liste des organismes mentionnés aux 2°, 4° et 7° de l'article L. 1612-35 du CGCT.

Les documents financiers et comptables de ces organismes mentionnés au 2° de l'article L. 1612-35 sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part de capital</u>				
<u>Garantie d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

Nota. – Cet état n'est applicable qu'aux seules régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé / objet de service	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
SPIC	SPANC	01/01/2008	28/2007 du 4 /12/2007 -	25690012700034	asst non collectif	Oui

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par ,

A le

,

Délibéré par l'assemblée, réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante,

Nota. – L'ajout des signataires est facultatif.

Certifié exécutoire par , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

ARRETE - SIGNATURES

Présenté par le Président,

À Vaugneray, le 17 juin 2026

Le Président, Safi BOUKACEM

Nombre de membres en exercice 15

Nombre de membres présents 15

Nombre de suffrages exprimés 15












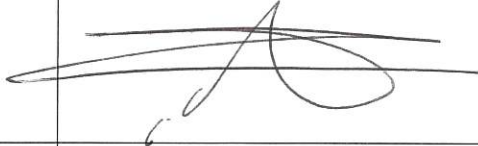


VOTES : Contre / Pour 15 Abstention /

Date de convocation : 11 juin 2026

Délibéré par le Comité syndical réuni en session ordinaire, au SIAHVY, 20 chemin du stade


À Vaugneray, le 17 juin 2026

Les membres titulaires du comité syndical :

BOUKACEM Safi 	GILLET Rémi 	OGEARD Alexis
BÉARZATTO Eric 	GAUDET dit TRAFIT Sylvie 	ROBIN Philippe 
FLECHE Michaël 	GRATALOUP Pierre 	JERDON Sylvie 
BARBERAT Loïc 	BERARD Franck 	
BOUTEILLER - DRILLON Isabelle 	MOLLARD Delphine 	
NELIAS Agnès 	CHARLOT Christophe 	

Département Rhône Trésorerie Sgc Givors	SIAHVY SIAHVY	BS 2026 EU M 49 Dev
--	------------------	------------------------

Les membres suppléants du comité syndical :

CASCHER Céline	COQUARD Henri 	DELISLE BUILLES Anne
BIANCHI Patrick	FERLET Laurent	PETER Sylvie
CORBIN Jean-Claude	SEIGLE-FERRAND Isabelle	ZIOLKOWSKI Marc
DUMORTIER Béatrice	TOMA Aurore	
GAULÉ Bertrand	RIGAUD Thomas	
BAZIN Christian	LHOPITAL Stéphanie	

Certifié exécutoire par Le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture, le 22/06/2026
et de la publication, le 22/06/2026

A Vaugneray, le
Le Président, Safi BOUKACEM

REPUBLIQUE FRANÇAISE

SIAHVY - SPANC EAU OU ASSAINISSEMENT

Numéro SIRET : 25690012700034
Poste comptable : SGC GIVORS

Budget supplémentaire relatif à l'exercice 2026

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M.49(1)
applicable aux services publics industriels et commerciaux locaux

(1) Précision plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	6
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	10
B2 - Balance générale du budget - Recettes	11

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	13
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	19
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	27
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	29
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	30
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	31
A3.2 - Etalement des provisions	32
A4.1 - Equilibre des opérations financières	33
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	34
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	35
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	36
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	37
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	38
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	39
A6 - Etat des charges transférées	40
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	41

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	42
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	43
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	44
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	45
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	46
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	47
B1.7 - Etat des engagements reçus	48
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	49
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	50

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	51
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	53
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	54
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	55

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	56
--------------------------	----

Nota. -Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants.

(3) Uniquement pour les services liés à l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Accusé de réception en préfecture
069-266900127-20260617-2026_29-DE
Date de télétransmission : 22/06/2026
Date de réception préfecture : 22/06/2026

Accusé de réception en préfecture
069-256900127-20260617-2026_29-DE
Date de télétransmission : 22/06/2026
Date de réception préfecture : 22/06/2026

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement ;
- avec les chapitres « opérations d'équipement ».

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du code général des collectivités territoriales (CGCT), l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement : % (maximum 7,5 %)
- Investissement : % (maximum 7,5 %)

IV – Les provisions sont budgétaires .

V – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé de l'exercice.

VI – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	55 190,78	0,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE	(si déficit) 0,00	(si excédent) 55 190,78
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		55 190,78	55 190,78

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	0,00	0,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		0,00	0,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	55 190,78	55 190,78
----------------------------	-----------	-----------

(1) Crédits votés uniquement lors de cette étape budgétaire (sans prise en compte des précédents mouvements de crédits de l'exercices).

(2) Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 II	Propositions nouvelles	VOTE (2) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	17 400,00	0,00	54 690,78	54 690,78	72 090,78
012	Charges de personnel, frais assimilés	11 000,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 010,00	0,00	0,00	0,00	1 010,00
Total des dépenses de gestion des services		29 410,00	0,00	54 690,78	54 690,78	84 100,78
66	Charges financières	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		29 510,00	0,00	55 190,78	55 190,78	84 700,78
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	500,00		0,00	0,00	500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		500,00		0,00	0,00	500,00
TOTAL		30 010,00	0,00	55 190,78	55 190,78	85 200,78

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	85 200,78
---	------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 II	Propositions nouvelles	VOTE (2) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	10,00	0,00	0,00	0,00	10,00
Total des recettes de gestion des services		30 010,00	0,00	0,00	0,00	30 010,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		30 010,00	0,00	0,00	0,00	30 010,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		30 010,00	0,00	0,00	0,00	30 010,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE	55 190,78
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	85 200,78
---	------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	500,00
---	---------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

Accusé de réception en préfecture
069-256900127-20260617-2026_29-DE
Date de télétransmission : 22/06/2026
Date de réception préfecture : 22/06/2026

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(3) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DE 043 = RE 043.*

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
069-256900127-20260617-2026_29-DE
Date de télétransmission : 22/06/2026
Date de réception préfecture : 22/06/2026

	+
R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042).

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (7)	0,00
---	-------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(3) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(4) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(5) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(6) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	54 690,78		54 690,78
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	500,00	0,00	500,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		55 190,78	0,00	55 190,78

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	55 190,78
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors crédits d'opérations d'équipement.
Accusé de réception en préfecture
089-256900127-20260617-2026_29-DE
Date de télétransmission : 22/06/2026
Date de réception préfecture : 22/06/2026

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Accusé de réception en préfecture
069-256900127-20260617-2026_29-DE
Date de télétransmission : 22/06/2026
Date de réception préfecture : 22/06/2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	0,00	0,00	0,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE	55 190,78
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	55 190,78
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	17 400,00	54 690,78	54 690,78
604	Achats d'études, prestations de services	13 600,00	54 690,78	54 690,78
6132	Locations immobilières	3 000,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	800,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	11 000,00	0,00	0,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	11 000,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 010,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	10,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION		29 410,00	54 690,78	54 690,78
66	Charges financières (8)	100,00	0,00	0,00
6688	Autre	100,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	500,00	500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	500,00	500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION		29 510,00	55 190,78	55 190,78
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	500,00	0,00	0,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	500,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		500,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		500,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		30 010,00	55 190,78	55 190,78

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
------------------------------	-------------

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	55 190,78
---	------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce document est en copie de l'original.
Accusé de réception en préfecture
08/26/2026 09:12:29
Date de télétransmission : 22/06/2026
Date de réception préfecture : 22/06/2026

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

Accusé de réception en préfecture
069-256900127-20260617-2026_29-DE
Date de télétransmission : 22/06/2026
Date de réception préfecture : 22/06/2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	30 000,00	0,00	0,00
7062	Redevances assainissement non collectif	30 000,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	10,00	0,00	0,00
7588	Autres	10,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE		30 010,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES D'EXPLOITATION		30 010,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		30 010,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
------------------------------	-------------

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE	55 190,78
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	55 190,78
---	------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de crédit de trésorerie						
51932 Lignes de crédit de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Au sens de la circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989 relative aux concours financiers à court terme offerts aux collectivités locales et à leurs établissements publics.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

Accusé de réception en préfecture
069-256900127-20260617-2026_29-DE
Date de télétransmission : 22/06/2026
Date de réception préfecture : 22/06/2026

- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque de taux le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire n° NOR : IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

Nota. – Cette annexe retrace le stock de dette à la clôture après opérations de couverture éventuelles.

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite) : EFFET DE L'INSTRUMENT DE COUVERTURE

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années) 1	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant constitué à l'ouverture	Montant total constitué	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel à la clôture
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées à l'ouverture	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Budget de l'exercice (BP+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (1)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Solde d'exécution 001 de la section d'investissement (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde des restes à réaliser (RAR) (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Budget de l'exercice (BP+DM)	Propositions nouvelles		Total (1)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUTE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Budget de l'exercice (BP+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (1)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	0,00	0,00	0,00	0,00

(2) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

Accusé de réception en préfecture
069-256900127-20260617-2026_29-DE
Date de télétransmission : 22/06/2026
Date de réception préfecture : 22/06/2026

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I	0,00	II
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V	0,00	VI
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>			
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		0,00	0,00	0,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>			
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>			
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>			
29...	<i>Dépréciation des immobilisations</i>			
39...	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>			
481...	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>			
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	0,00	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (montant de la charge restant à amortir I-(II+III))
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

Nota. – Remplir un tableau par opération pour compte de tiers

A7 – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

(1) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(2) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 –EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû à l'ouverture	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification dite « Gissler » des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 relative aux produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

(Articles L. 2252-1, L. 3231-4 et L. 4253-1 du CGCT)

	Valeur	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en %⁽³⁾	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées aux articles L. 2252-2 (pour les communes), L. 3231-4-1 (pour les départements) et L. 4253-2 (pour les régions) du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice (article D. 1511-32 du CGCT).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT	B1.5

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)						
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III		
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I					
Marchés de partenariat (1)															
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)															
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023 visant à ouvrir le tiers financement à l'Etat, à ses établissements publics et aux collectivités territoriales pour favoriser les travaux de rénovation énergétique.

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser par annuités (annuités restant à courir)				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital à l'ouverture	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N :
DETAIL DES EFFECTIFS PAR EMPLOI FONCTIONNEL OU FILIERE A LA CLOTURE**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,07	0,00	0,07
Adjointe administrative temps complet (SPANC 7%)	C	0,00	0,00	0,00	0,07	0,00	0,07
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,12	0,00	0,12
Ingénieur (SPANC 12%)	A	0,00	0,00	0,00	0,12	0,00	0,12
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,19	0,00	0,19

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %)

présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite) :
DETAIL DES EFFECTIFS PAR TYPE DE RECRUTEMENT**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap.
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L. 332-8, L. 332-13, L. 332-14, L.326, L.352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-23, L.332-24, L.333-1 à L.333-10 et L.333-12 du CGFP.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

Nota. – Cet état n'est applicable qu'aux budgets de régies non personnalisées pour lesquels l'entité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

CADRE D'EMPLOI DE L'AGENT	CATEGORIE	EFFECTIFS	REMUNERATION
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Ce montant correspond aux dépenses imputées au compte 6215.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

Cet état est applicable aux régies dont la collectivité territoriale, le groupement ou l'établissement public de rattachement compte plus de 3 500 habitants. Il présente la liste des organismes mentionnés aux 2°, 4° et 7° de l'article L. 1612-35 du CGCT.

Les documents financiers et comptables de ces organismes mentionnés au 2° de l'article L. 1612-35 sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part de capital</u>				
<u>Garantie d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

Nota. – Cet état n'est applicable qu'aux seules régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé / objet de service	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par ,

A le

,

Délibéré par l'assemblée, réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante,

Nota. – L'ajout des signataires est facultatif.

Certifié exécutoire par , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

ARRETE - SIGNATURES

Présenté par le Président,

À Vaugneray, le 17 juin 2026

Le Président, Safi BOUKACEM

Nombre de membres en exercice 15

Nombre de membres présents 15

Nombre de suffrages exprimés 15

VOTES : Contre - Pour 15 Abstention -

Date de convocation : 11 juin 2026

Délibéré par le Comité syndical réuni en session ordinaire, au SIAHVY, 20 chemin du stade


À Vaugneray, le 17 juin 2026

Les membres titulaires du comité syndical :

BOUKACEM Safi 	GILLET Rémi 	OGEARD Alexis
BÉARZATTO Eric 	GAUDET dit TRAFIT Sylvie 	ROBIN Philippe 
FLECHE Michaël 	GRATALOUP Pierre 	JERDON Sylvie 
BARBERAT Loïc 	BERARD Franck 	
BOUTEILLER - DRILLON Isabelle 	MOLLARD Delphine 	
NELIAS Agnès 	CHARLOT Christophe 	

Département Rhône Trésorerie Sgc Givors	SIAHVY SIAHVY	BS 2026 ANC M 49 Dev
--	------------------	-------------------------

Les membres suppléants du comité syndical :

CASCHER Céline	COQUARD Henri 	DELISLE BUILLES Anne
BIANCHI Patrick	FERLET Laurent	PETER Sylvie
CORBIN Jean-Claude	SEIGLE-FERRAND Isabelle	ZIOLKOWSKI Marc
DUMORTIER Béatrice	TOMA Aurore	
GAULÉ Bertrand	RIGAUD Thomas	
BAZIN Christian	LHOPITAL Stéphanie	

Certifié exécutoire par Le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture, le 22/06/26

et de la publication, le 22/06/26

A Vaugneray, le
Le Président, Safi BOUKACEM

Communes de :Brindas
Grézieu-la-Varenne
Pollionnay
Sainte-Consorce
Vaugneray
Yzeron**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**
N°2026/30**Séance publique du :** 17 juin 2026 à 19h30**Lieu :** 20 chemin du Stade - Vaugneray**Date de convocation :** 11 juin 2026**Président :** Safi BOUKACEM**Secrétaire de séance :** Loïc BARBERAT**Objet :**Adoption du règlement intérieur
du Comité Syndical**Membres titulaires : 14**Mesdames BOUTEILLER-DRILLON, GAUDET dit TRAFIT, JERDON,
MOLLARD et NELIAS,**Nombres de membres :**

Titulaires en exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

Messieurs BARBERAT, BÉARZATTO, BERARD, BOUKACEM,
CHARLOT, FLECHE, GILLET, GRATALOUPE et ROBIN,**Membres suppléants : 1**

Monsieur COQUARD,

Membres titulaires absents excusés : 1

Messieurs OGEARD,

Pouvoir : 0

Monsieur le président expose que conformément à l'article L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) doivent se doter d'un règlement intérieur, qui doit être adopté dans les 6 mois qui suivent leur installation.

Le contenu du règlement intérieur est fixé librement par le comité syndical qui peut se doter de règles propres de fonctionnement interne, dans le respect toutefois des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

La loi impose néanmoins au comité syndical de fixer dans son règlement intérieur les conditions d'organisation du débat d'orientations budgétaires, les conditions de consultations des projets de contrats ou des marchés, ainsi que les règles de présentation, d'examen et la fréquence des questions orales.

Ainsi, il est proposé d'adopter le projet de règlement ci-annexé, conformément à l'article L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)

VU le projet de règlement intérieur,

OUI l'exposé de Monsieur le président et après en avoir délibéré,

Le Comité syndical à l'unanimité :

- ♦ **ADOpte** le règlement intérieur du Comité Syndical tel que présenté et annexé à la présente délibération.

Et ont signé au registre tous les membres présents

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Transmis en préfecture le 22 juin 2026

Publié sur le site siahvg-siahvy.fr le 22 juin 2026

Le Secrétaire de séance,

Loïc BARBERAT

Le Président,

Safi BOUKACEM

Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Haute Vallée de l'Yzeron (SIAHVY)

Règlement intérieur du comité syndical

PRÉAMBULE

Conformément aux articles L 5711-1 et L 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) le comité syndical du SIAHVY est soumis aux dispositions de l'article L.2121-8 du même code qui impose aux communes de 3 500 habitants et plus, ainsi qu'aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunales (EPCI) comprenant une commune de 3 500 habitants d'établir un règlement intérieur.

Le présent règlement a pour objet de préciser les modalités de fonctionnement du Comité Syndical.

Il reproduit exactement plusieurs dispositions du CGCT et complète ces règles en suivant les orientations dégagées par la jurisprudence et les réponses ministérielles.

Le contenu du règlement intérieur est librement fixé par le comité qui peut se donner des règles propres de fonctionnement interne, dans le respect des dispositions en vigueur. Néanmoins, le règlement intérieur doit obligatoirement mentionner :

- Les conditions d'organisation du Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) (article l2312-1 du CGCT),
- Les règles de présentation et d'examen ainsi que la fréquence des questions orales (article L.2121-19 du CGCT),
- Les conditions de consultation des projets de contrats et de marchés (articles L.2121-12 du CGCT) ;

Le législateur laisse le soin au règlement intérieur de fixer le contenu de ces conditions, Mais il ne saurait se substituer aux dispositions législatives et réglementaires du CGCT et du code des communes portant sur le fonctionnement des comités syndicaux.

En conséquence, le comité syndical délibère et fixe comme suit son règlement intérieur.

CHAPITRE I RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL

ARTICLE 1 : L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Articles L.5711-1 ; L.5721-2 du CGCT :

Le Syndicat est administré par un organe délibérant, le Comité syndical, composé de délégués élus par les membres le constituant.

Le Comité Syndical est composé de 15 délégués Titulaires, assurant la représentation des collectivités membres du Syndicat. La répartition des sièges au sein du Comité syndical entre les collectivités locales est fixée par l'article 7 de ses statuts.

ARTICLE 2 : VACANCES, ABSENCE, EMPÊCHEMENT

En cas de suspension ou de dissolution d'un membre constituant du syndicat, ou de démission de tous les membres en exercice, le mandat des délégués est prorogé jusqu'à la désignation des délégués par la nouvelle assemblée délibérante du membre constituant en question.

En cas de vacances parmi les délégués d'un membre constituant, pour quelque cause que ce soit, son assemblée délibérante pourvoit au remplacement dans le délai d'un mois.

À défaut pour un membre d'avoir désigné son ou ses délégué(s), il est représenté au sein de l'organe délibérant par son maire s'il ne compte qu'un délégué, et par le maire et le premier adjoint dans le cas contraire. L'organe délibérant est alors réputé complet.

En cas d'absence, de suspension, de révocation ou de tout autre empêchement, le président est provisoirement remplacé, dans la plénitude de ses fonctions, par le premier vice-président, dans l'ordre des nominations et, à défaut de vice-président, par un délégué désigné par le comité syndical.

En cas de vacances d'un poste de vice-président, le comité syndical procède à une nouvelle élection dans le délai de deux mois.

ARTICLE 3 : ATTRIBUTIONS.

Article L. 2121-29 du CGCT :

Le Comité syndical règle par ses délibérations les affaires du Syndicat.

ARTICLE 4 : PÉRIODICITÉ DES SÉANCES.

Articles L. 2121-7 ; L.5211-11 du CGCT

Le Comité syndical se réunit au moins une fois par trimestre et pour les syndicats formés en vue d'une seule œuvre ou d'un seul service d'intérêt communal, une fois par semestre (article L.5211-11 du CGCT). au siège du Syndicat ou dans tout autre lieu choisi par le président, dès lors que ce lieu ne contrevient pas au principe de neutralité, qu'il offre les conditions d'accessibilité et de sécurité nécessaires et qu'il permet d'assurer la publicité des séances.

ARTICLE 5 : CONVOCATIONS.

Articles L. 2121-9 ; L. 2127-10 ; L.2121-12 ; L. 2121-13 du CGCT

Le président convoque les membres du Comité syndical.

Le président fixe l'ordre du jour. Les questions portées à l'ordre du jour sont reproduites sur la convocation et portées à la connaissance du public.

La convocation est accompagnée de l'ordre du jour indiquant les questions présentées, des rapports de présentation des affaires soumises à délibération constituant la note explicative de synthèse prévue par l'article L2121-12 du CGCT et éventuellement d'annexes pour la bonne compréhension de l'affaire soumise au vote. La convocation fait l'objet d'un affichage sur les panneaux administratifs et d'une publication sur le site internet du SIAHVY, et est mentionnée au registre des délibérations.

La convocation, les notes explicatives de synthèse et les annexes éventuels sont adressées par voie dématérialisée à l'adresse électronique du Conseiller syndical ou par écrit, à leur domicile, s'ils font ce choix ou à une autre adresse. Cet envoi dématérialisé est horodaté pour preuve de la date d'envoi et respect du délai de convocation

Elle est adressée cinq jours francs au moins avant la tenue de la réunion aux délégués.

En cas d'urgence, le délai de convocation de cinq jours peut être abrégé par le président sans pouvoir être toutefois inférieur à un jour franc. Dans ce cas, le président en rend compte dès l'ouverture de la séance au Comité syndical, qui se prononce sur l'urgence et peut décider le renvoi de la discussion, pour tout ou partie, à l'ordre du jour d'une séance ultérieure.

Si la délibération concerne un contrat de service public, le projet de contrat ou de marché accompagné de l'ensemble des pièces peut, à sa demande, être consulté au siège du Syndicat par tout délégué sur rendez-vous et aux heures ouvrables durant les cinq jours ouvrés précédant la séance.

ARTICLE 6 : COMMUNICATION AUX ÉLUS MEMBRES DES ORGANES DÉLIBÉRANTS DES COMMUNES MEMBRES

Article L. 5211-40-2 du CGCT

Les élus membres des organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale membres du syndicat qui ne sont pas membres de son organe délibérant sont informés des affaires de l'établissement faisant l'objet d'une délibération.

Ils sont destinataires d'une copie de la convocation adressée aux membres du Comité syndical avant chaque réunion du Comité syndical du syndicat accompagnée, le cas échéant, de la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération.

Leurs sont également communiqués le rapport d'orientations budgétaires et le rapport annuel retraçant l'activité du Syndicat ainsi que, dans un délai d'un mois, le compte rendu des réunions du Comité syndical.

Les documents ci-dessus mentionnés sont également transmis au siège de chaque établissement membre.

Le Syndicat organise la transmission des documents de manière dématérialisée.

Ces documents sont consultables au siège du Syndicat par les élus membres des organes délibérants des collectivités membres du Syndicat, à leur demande.

ARTICLE 7 : DROIT A L'INFORMATION

art. L.2121-13 et L.2121-26 du CGCT

Comme chaque citoyen, tout délégué syndical a le droit de demander communication sans déplacement, de prendre copie totale ou partielle des procès-verbaux du comité syndical, des budgets et des comptes du Syndicat ainsi que des arrêtés du président, aux tarifs fixés éventuellement par le Syndicat.

Tout membre du comité syndical a le droit dans le cadre de sa fonction d'être informé des affaires du Syndicat qui font l'objet d'une délibération et a accès aux documents préparatoires.

Toute question, demande d'informations complémentaires, demande de consultation de projets de contrat ou marchés, devra être adressée au président.

Les consultations sur place auront lieu pendant les heures d'ouverture des bureaux du Syndicat, sous réserve qu'aucun motif d'intérêt général ne s'y oppose et que le respect du secret professionnel est garanti.

CHAPITRE II TENUE DES SÉANCES DU COMITÉ SYNDICAL

ARTICLE 8 : PRÉSIDENTENCE.

Articles L. 2121-14 ; L. 2122-8 du CGCT

Le président préside le Comité syndical.

En cas d'absence, de suspension, de révocation ou de tout autre empêchement, le président est provisoirement remplacé dans la plénitude de ses fonctions par un vice-président délégué dans l'ordre des nominations.

Toutefois, la séance au cours de laquelle il est procédé à l'élection du président est présidée par le doyen d'âge des membres du Comité syndical. Pour toute élection du président ou des vice-présidents, les membres du Comité syndical sont convoqués dans les formes et délais prévus aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12. La convocation contient mention spéciale de l'élection à laquelle il doit être procédé.

Le président peut recevoir délégation d'une partie des attributions du Comité syndical. Il doit rendre compte des décisions prises dans ce cadre lors de chaque réunion du Comité syndical.

ARTICLE 9 : LE QUORUM.

Article L. 2121-17 du CGCT

Le Comité syndical ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice assiste à la séance.

Le quorum s'apprécie à l'ouverture de la séance. Dans le cas où des membres se retirent en cours de séance, le quorum est vérifié avant la mise en délibéré des affaires suivantes.

Les pouvoirs donnés par les membres absents à leurs collègues n'entrent pas dans le calcul du quorum.

Quand, après une première convocation régulièrement faite, ce quorum n'est pas atteint, le Comité syndical est à nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle. Il délibère alors valablement sans condition de quorum.

Les délégués syndicaux en exercice qui ne prennent pas part au vote ou qui doivent se retirer au moment de certaines délibérations ne sont pas pris en compte dans le calcul du quorum.

ARTICLE 10 : LES POUVOIRS

Article L. 2121-20 du CGCT

Un membre empêché d'assister à une séance du Comité syndical peut donner à un autre membre de son choix pouvoir écrit de voter en son nom. Un même membre ne peut être porteur que d'un seul pouvoir. Le pouvoir est toujours révocable. Sauf en cas de maladie dûment constatée, il ne peut être valable pour plus de trois séances consécutives.

Les pouvoirs sont remis à Monsieur le Président au plus tard en début de séance ou doivent parvenir par courrier avant la séance. Ils doivent comporter la date, le nom et la signature du mandant, ainsi que le nom du mandataire, sans rature.

La délégation de vote peut être établie au cours d'une séance à laquelle participe un membre obligé de se retirer avant la fin de la séance.

ARTICLE 11 : LE SECRÉTARIAT DE SÉANCE

Article L. 2121-15 du CGCT

Au début de chacune de ses séances, le Comité syndical nomme un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. Il peut adjoindre à ce ou ces secrétaires des auxiliaires, pris en dehors de ses membres, qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations.

Le secrétaire de séance assiste le président pour la vérification du quorum et celle de la validité des pouvoirs, de la constatation des votes et du dépouillement des scrutins.

Il contrôle l'élaboration du procès-verbal de séance.

ARTICLE 12 : LA PUBLICITÉ DES SÉANCES

Article L. 2121-18 du CGCT

Les séances du Comité syndical sont publiques.

Durant toute la séance, le public présent doit se tenir assis, aux places qui lui sont réservées, et garder le silence : toutes marques d'approbation ou de désapprobation sont interdites.

Sur la demande de trois membres ou du président, le Comité syndical peut décider, sans débat, à la majorité absolue des membres présents ou représentés, qu'il se réunit à huis clos. Le public et les représentants de la presse doivent alors se retirer.

ARTICLE 13 : LA PRÉSENCE DU PERSONNEL

Le personnel du Syndicat assiste, en tant que de besoin, aux séances du Comité syndical.

Les agents ne prennent la parole que sur invitation expresse du président et restent tenus à l'obligation de réserve, telle qu'elle est définie dans le cadre du statut de la fonction publique ou des clauses contractuelles.

ARTICLE 14 : LE DÉROULEMENT DE LA SÉANCE

Le président ouvre la séance, procède à l'appel des délégués, constate le quorum, proclame la validité de la séance si celui-ci est atteint, cite les pouvoirs reçus. Il fait approuver le compte-rendu de la séance précédente et prend note des rectifications éventuelles.

Il demande au Comité syndical de nommer le secrétaire de séance.

Lors de chaque réunion du comité syndical, le président rend compte des travaux du bureau et des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant.

Le président appelle ensuite les affaires inscrites à l'ordre du jour dans la convocation.

Chaque affaire fait l'objet d'un résumé sommaire par le président ou les rapporteurs désignés par le président. Cette présentation peut être précédée ou suivie d'une intervention du président lui-même ou du vice-président compétent.

Le président dirige les débats, accorde la parole, rappelle les orateurs à suivre l'affaire soumise au vote. Il met fin, s'il y a lieu, aux interruptions de séance, met aux voix les propositions et les délibérations, décompte les scrutins, en proclame les résultats, prononce la suspension et la clôture des séances après épuisement de l'ordre du jour.

ARTICLE 15 : QUESTIONS ORALES ET ÉCRITES.

Article L.2121-19 du CGCT

Les membres du Comité syndical ont le droit d'exposer en séance des questions orales ayant trait aux affaires du Syndicat mixte et non inscrites à l'ordre du jour.

Chaque membre du Comité syndical peut adresser au président des questions écrites sur toute affaire ou tout problème concernant l'action du Syndicat.

Le texte des questions est adressé au président, 48 heures au moins avant la séance. Les questions déposées après l'expiration du délai susvisé sont traitées à la séance ultérieure. Un envoi par courrier électronique est considéré comme une question écrite.

Les questions orales ou écrites sont traitées à la fin de chaque séance. Le président répond directement ou demande au vice-président compétent ou à tout autre membre concerné de répondre. Elles ne donnent pas lieu à débat, sauf demande de la majorité des membres du Comité syndical présents.

Les questions des membres du Comité syndical et les réponses peuvent être publiées au recueil des actes administratifs du Syndicat.

Si le nombre, l'importance ou la nature des questions le justifie, Le président peut décider de les traiter dans le cadre d'une séance ultérieure du Comité syndical.

Les questions orales portent sur des sujets d'intérêt général et ne peuvent comporter de mise en cause personnelle.

ARTICLE 16 : DÉBATS ORDINAIRES

La parole est accordée par le président aux membres du Comité syndical qui le demandent.

Un membre du Comité syndical ne peut prendre la parole qu'après l'avoir obtenue du président.

Les membres du Comité syndical prennent la parole dans l'ordre chronologique de leur demande. Sous peine d'un rappel au règlement, aucune intervention n'est possible pendant le vote d'une affaire soumise à délibération.

Le président de séance, peut prononcer la levée de la séance du Comité syndical lorsque l'ordre du jour est épuisé.

Il peut également proposer au Comité syndical de lever la séance si l'ordre du jour ne peut être épuisé, en renvoyant les débats à une date ultérieure.

La reprise ultérieure des débats dans ces conditions constitue alors une nouvelle séance nécessitant une nouvelle convocation.

ARTICLE 17 : DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES.

Article L1612-26 ET 2221-5 et 2312-1 du CGCT

Le Budget est proposé par le président et voté par le Comité syndical.

Un débat a lieu en Comité syndical sur les orientations générales du budget, dans le délai de dix semaines précédant l'examen de celui-ci.

Le débat d'orientation budgétaire a lieu lors d'une séance ordinaire, après inscription à l'ordre du jour. Il donne lieu à délibération.

Toute convocation est alors accompagnée d'un rapport qui comporte une présentation de la structure, de l'évolution des effectifs et des dépenses de personnel, des engagements pluriannuels envisagés, ainsi que la structure et la gestion de la dette. Ce rapport précise notamment l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel et du temps de travail.

Le rapport est transmis aux membres du Comité syndical avec la convocation 12 jours au moins avant la séance. Il est accompagné des annexes aux documents budgétaires prévus par les lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 18 : LE COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU)

Dans les séances où le CFU est débattu, le Comité syndical élit un président de séance qui ne peut être Le président en exercice.

Dans ce cas, le président du syndicat peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion mais il doit se retirer au moment du vote.

Le président en exercice n'est alors pas pris en compte pour le calcul du quorum.

ARTICLE 19 : VOTES.

Article L. 2121-20 ; L. 2121-21 du CGCT

Les délibérations sont prises à la majorité absolue des suffrages exprimés.

Ordinairement, le Comité syndical vote à main levée, le résultat en étant constaté par le président et le secrétaire de séance.

Le vote a lieu au scrutin public à la demande du quart des membres présents. Les noms des votants avec la désignation de leur vote sont indiqués au procès-verbal.

En cas de partage égal des voix et sauf cas de scrutin secret, la voix du président est prépondérante.

Il est voté au scrutin secret soit lorsqu'un tiers des membres présents le réclame, soit lorsqu'il s'agit de procéder à une nomination ou à une présentation.

Dans ces derniers cas, si aucun des candidats n'a obtenu la majorité absolue après deux tours de scrutin secret, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative ; à égalité de voix, l'élection est acquise au plus âgé.

ARTICLE 20 : PROCES-VERBAUX :

Les séances du comité syndical donnent lieu à l'établissement d'un procès-verbal de l'intégralité des débats.

Au début de chaque séance, le président soumet à l'approbation de l'assemblée le procès-verbal de la séance précédente dans la mesure où il a pu être établi et adressé à l'ensemble des délégués.

Toute correction portée au procès-verbal d'une séance est mentionnée dans le procès-verbal de la séance suivante au cours de laquelle la rectification a été demandée.

CHAPITRE III LES COMMISSIONS, LES COMITÉS CONSULTATIFS

ARTICLE 21 : LES COMMISSIONS

Article 2121-22 du CGCT

Le Comité syndical peut former en son sein, des commissions à caractère permanent ou des commissions à caractère ponctuel.

Les commissions à caractère permanent sont mises en place lors de chaque renouvellement du Comité syndical. Leur composition devra refléter, à défaut de la présence de chaque commune, la diversité de leurs situations. Elles sont présidées par le président ou un vice-président délégué qui en convoque les membres.

Les commissions à caractère ponctuel, ou les comités de pilotage de projet, sont créées sur décision du Comité syndical. Elles sont présidées par le président du Syndicat ou le vice-président ou un membre spécialement délégué.

Le président est membre de droit de toutes les commissions.

Le secrétariat est assuré par la directrice du Syndicat ou son représentant, qui assiste de plein droit à toutes les réunions.

Les séances des commissions ne sont pas publiques.

ARTICLE 22 : FONCTIONNEMENT DES COMMISSIONS

Les commissions permanentes et ponctuelles instruisent les affaires qui leur sont soumises et, en particulier, préparent les rapports relatifs aux projets de délibérations intéressant leur secteur d'activités. Elles peuvent désigner en leur sein un rapporteur, qui en accord avec le président du Syndicat, pourra présenter en Comité syndical le rapport proposé à délibération.

Les commissions peuvent entendre, en tant que de besoin, des personnalités qualifiées extérieures au Comité syndical.

Elles n'ont pas pouvoir de décision et émettent leur avis à la majorité des membres présents, sans qu'un quorum soit exigé. S'il y a partage des voix, le rapport relatif à l'affaire en cause doit le mentionner, la voix du président étant toutefois prépondérante.

ARTICLE 23 : LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES OU DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Articles L. 1414-2 et L. 1411-5 du CGCT

La Commission d'appel d'offres (CAO) et la Commission de Délégation de Service Public (CDSP) sont composées de membres à voix délibérative issus de l'assemblée délibérante et, le cas échéant, de membres à voix consultative autorisés à participer aux travaux desdites commissions ou convoqués facultativement par elle. Elle est obligatoirement réunie pour les marchés formalisés, sauf urgence impérieuse.

La composition de la CAO s'aligne sur la composition de la Commission des délégations de service public prévue par l'article L.1411-5 du CGCT. Elle est composée de l'autorité habilitée à signer la convention de marché public ou son représentant, le président, et par cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;

Il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui de membres titulaires.

Le quorum est atteint lorsque plus de la moitié des membres ayant voix délibérative sont présents.

Si, après une première convocation, ce quorum n'est pas atteint la commission est à nouveau convoquée. Elle se réunit alors valablement sans condition de quorum.

Lorsqu'ils y sont invités par le président de la Commission, le comptable de la collectivité et un représentant du Ministre chargé de la concurrence peuvent participer, avec voix consultative, aux réunions de la Commission. Leurs observations sont consignées au procès-verbal.

Peuvent participer à la Commission, avec voix consultative, des personnalités ou un ou plusieurs agents de la collectivité territoriale ou de l'établissement public désignés par le président de la Commission, en raison de leur compétence dans la matière qui fait l'objet de la consultation.

Composition en cas de groupement de commandes :

- I. Lorsqu'un groupement de commandes est composé de collectivités territoriales ou d'établissements publics locaux autres qu'un établissement public social ou médico-social ou d'un office public de l'habitat, il est institué une Commission d'Appel d'Offres (CAP) composée d'un représentant élu parmi les membres ayant voix délibérative de la CAO de chaque membre du groupement qui dispose d'une CAO.

La Commission d'Appel d'Offres est présidée par le représentant du coordonnateur du groupement. Pour chaque membre titulaire peut être prévu un suppléant.

- II. La convention constitutive d'un groupement de commandes peut prévoir que la Commission d'Appel d'Offres compétente est celle du coordonnateur du groupement si celui-ci en est doté.
- III. Le président de la commission peut désigner des personnalités compétentes dans la matière qui fait l'objet de la consultation. Celles-ci sont convoquées et peuvent participer, avec voix consultative, aux réunions de la commission d'appel d'offres.

La Commission d'Appel d'Offres peut également être assistée par des agents des membres du groupement, compétents dans la matière qui fait l'objet de la consultation ou en matière de marchés publics.

Le comptable du coordonnateur du groupement, si celui-ci est un comptable public, et un représentant du Ministre chargé de la concurrence peuvent participer, avec voix consultative, aux réunions de la Commission d'Appel d'Offres, lorsqu'ils y sont invités. Leurs observations sont consignées au procès-verbal.

Attribution du marché public :

En l'espèce et conformément aux dispositions de l'article L.1414-2 du CGCT, le titulaire du marché public est choisi par la CAO régulièrement constituée dans le respect des dispositions du CGCT pour les marchés publics dont la valeur hors taxe est égale ou supérieure aux seuils européens et pour tous projets d'avenants entraînant une augmentation du montant global supérieure à 5 % est soumis pour avis à la CAO.

Lorsque l'assemblée délibérante est appelée à statuer sur un projet d'avenant, l'avis de la CAO lui est préalablement transmis.

ARTICLE 24 : LA COMMISSION CONSULTATIVE DES MARCHÉS A PROCÉDURE ADAPTÉE (MAPA)

La commission consultative des MAPA formule un avis sur l'ensemble des marchés de fourniture, de service et de travaux passés par le Syndicat selon une procédure adaptée, dont le montant est supérieur ou égal au seuil au-delà duquel une mise en concurrence doit être organisée selon les modalités arrêtées par le règlement de la commande publique validé par le Syndicat.

Le rôle de la commission consultative MAPA est de formuler un avis sur le projet de rapport d'analyses des offres, le classement des offres et le choix des titulaires. En aucun cas, elle n'attribuera le marché public.

La Commission d'appel d'offres conservera néanmoins toutes ses prérogatives pour les marchés dont le montant est supérieur ou égal aux seuils de procédure formalisée.

ARTICLE 25 : LES COMITÉS CONSULTATIFS

L'organe délibérant d'un établissement public de coopération intercommunale peut créer des comités consultatifs sur toutes les affaires relevant de sa compétence sur tout ou partie de son territoire.

Les comités peuvent être consultés par le président sur toute question ou projet intéressant les services publics et équipements de proximité en rapport avec l'objet pour lequel ils ont été institués et ils peuvent transmettre au président toute proposition concernant tout problème d'intérêt intercommunal en rapport avec le même objet.

Ils comprennent toutes personnes désignées pour une année en raison de leur représentativité ou de leur compétence, par l'organe délibérant, sur proposition du président, et notamment des représentants des associations locales. Ils sont présidés par un membre de l'organe délibérant désigné par le président.

CHAPITRE IV : DISPOSITIONS DIVERSES

ARTICLE 26 : MODIFICATION DE RÈGLEMENT INTÉRIEUR.

Des modifications au présent règlement peuvent être proposées par la moitié des membres du Comité syndical ou par le président.

ARTICLE 27 : APPLICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR.

Article 2121-8 du CGCT

Le présent règlement est applicable au Comité syndical du Syndicat. Il sera ensuite adopté à chaque renouvellement du Comité syndical dans les 6 mois qui suivent son installation.

Communes de :Brindas
Grézieu-la-Varenne
Pollionnay
Sainte-Consorce
Vaugneray
Yzeron**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**
N°2026/31**Séance publique du :** 17 juin 2026 à 19h30**Lieu :** 20 chemin du Stade - Vaugneray**Date de convocation :** 11 juin 2026**Président :** Safi BOUKACEM**Secrétaire de séance :** Loïc BARBERAT**Membres titulaires :** 13Mesdames BOUTEILLER-DRILLON, GAUDET dit TRAFIT, JERDON,
MOLLARD et NELIAS,Messieurs BARBERAT, BÉARZATTO, BERARD, BOUKACEM,
CHARLOT, FLECHE, GILLET et GRATALOUP,**Membres suppléants :** 1

Monsieur COQUARD,

Membres titulaires absents excusés : 2

Messieurs OGEARD et ROBIN,

Pouvoir : 1

Monsieur ROBIN donne pouvoir à Madame GAUDET dit TRAFIT

Objet :Adoption de la modification du
règlement interne de la
commande publique pour les
marchés publics et les accords-
cadres inférieurs aux seuils de
procédures formalisées**Nombres de membres :**Titulaires en exercice : 15
Présents : 14
Votants : 15*VU le nouveau code de la commande publique entré en vigueur au 1^{er} avril 2019,**VU le décret n° 2019-1344 du 12 décembre 2019 entré en vigueur au 1^{er} janvier 2020, modifiant certaines dispositions du code de la commande publique (seuil de procédure sans formalité préalable et avances aux entreprises),***Considérant** les modifications des seuils réglementaires de consultation, l'expérience du précédent règlement interne des marchés publics, Monsieur le président propose d'apporter des ajustements au règlement interne de la commande publique.**VU** l'avis de la commission Marchés À Procédure Adaptée (MAPA) en date du 27 mai 2026,**Considérant** le projet de règlement interne de la commande publique pour les marchés publics inférieurs aux seuils de procédures formalisées.**OUI** l'exposé de Monsieur le président**Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité**

- ♦ **ADOPTE** le règlement interne de la commande publique relatif aux marchés publics et les accords-cadres inférieurs aux seuils de procédures formalisées, ci-annexé.

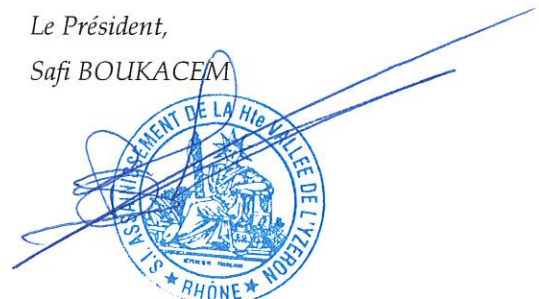
*Et ont signé au registre tous les membres présents**Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits**Transmis en préfecture le 22 juin 2026**Publié sur le site siahvg-siahvy.fr le 22 juin 2026*

Le Secrétaire de séance,

Loïc BARBERAT

Le Président,

Safi BOUKACEM



Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Haute Vallée d'Yzeron (SIAHVY)

Règlement interne de la commande publique

Marchés publics et accords-cadres inférieurs aux seuils de procédures formalisées

(Code de la commande publique du 1^{er} avril 2019)

PRÉAMBULE

La commande publique regroupe les différents contrats passés par les acheteurs publics pour satisfaire leurs besoins et recouvre les marchés publics et les contrats de concession.

Le présent document a pour objet de rappeler les éléments essentiels de réglementation et de préciser les règles et contrôles internes applicables au SIAHVY en matière de marchés publics.

Depuis le 1^{er} avril 2019, le Code de la commande publique, issu de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 (partie législative) et du décret 2018-1075 du 3 décembre 2018 (partie réglementaire), réglemente l'achat public pour tous les marchés dès le 1^{er} euro dépensé.

Le décret n° 2019-1344 du 12 décembre 2019 a modifié certaines dispositions du code de la commande publique relatives aux seuils et aux avances (ces nouvelles dispositions sont entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2020).

Les textes rappellent la nécessité de respecter l'ensemble des principes fondamentaux de la commande publique :

- Liberté d'accès à la commande publique ;
- Égalité de traitement des candidats ;
- Transparence des procédures.

Le respect de ces principes permet d'assurer l'efficacité, l'efficience et la pertinence de la commande publique d'une part, et la bonne utilisation des deniers publics d'autre part.

Afin de répondre au besoin de transparence des procédures, le SIAHVY applique les seuils de publicité en vigueur et prévoit des procédures conformes à ces seuils. Les seuils mentionnés dans le présent règlement interne sont ceux en vigueur au moment de son adoption. En cas d'évolution réglementaire des niveaux de ses seuils, l'annexe n°1 : « Seuils de procédure » sera mise à jour.

Dans le cadre du présent règlement interne, le Syndicat décide de se fixer des règles internes de passation pour ses marchés publics et accords-cadres, d'un montant inférieur aux seuils de procédures formalisées, aux fins de respecter les principes précités.

Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Haute Vallée d'Yzeron (SIAHVY)

Règlement interne de la commande publique

Marchés publics et accords-cadres inférieurs aux seuils de procédures formalisées

(Code de la commande publique du 1^{er} avril 2019)

En outre, avant toute commande, il convient :

- De bien définir le besoin, sa valeur estimée ;
- De s'assurer auprès du service des finances de l'inscription de la dépense au budget et de vérifier la disponibilité des crédits.

Ce règlement interne n'a pas vocation à reprendre la réglementation relative à la commande publique de manière exhaustive, mais d'exposer les grandes orientations que suit le SIAHVY afin de répondre aux obligations qui y sont inhérentes, et de reprendre de manière globale toutes les procédures déclinées pour sa mise en œuvre.

Le recours aux règles fixées par le code de la commande publique, par la jurisprudence, par la doctrine et notamment les conseils aux acheteurs et autorités concédantes publiés sur le site de la Direction des Affaires Juridiques du ministère de l'Économie et des Finances, permettra d'approfondir et de compléter les développements de ce règlement interne.

Les préalables indispensables au lancement d'une consultation

Conformément à l'article L2111-1 et l'article L2111-2 du code de la commande publique, l'acheteur doit définir la nature et l'étendue des besoins à satisfaire et les besoins sont déterminés avec précisions avant le lancement de la consultation en prenant en compte des objectifs de développement durable dans leurs dimensions économique, sociale et environnementale. Ainsi, les travaux, les fournitures ou les services à réaliser dans le cadre du marché public sont définis par référence à des spécifications techniques.

Il est recommandé d'utiliser le sourcing pour définir le besoin.

Cette définition du besoin doit être claire et précise, sans faire de référence à des marques ou à des brevets (sauf à préciser la possibilité d'une équivalence).

Une fois le besoin défini, l'acheteur doit procéder au calcul de sa valeur estimée afin d'identifier la procédure à mettre en œuvre pour son marché public.

Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Haute Vallée d'Yzeron (SIAHVY)

Règlement interne de la commande publique

Marchés publics et accords-cadres inférieurs aux seuils de procédures formalisées

(Code de la commande publique du 1^{er} avril 2019)

I - Procédures non formalisées

En ce qui concerne les marchés de travaux d'un montant inférieur à 100 000 € H.T., de fournitures et de services d'un montant inférieur à 60 000 € H.T. (article R2122-8) - Marchés sans publicité ni mise en concurrence préalable.

« Le Pouvoir Adjudicateur veille à choisir une offre pertinente, à faire une bonne utilisation des deniers publics et à ne pas contracter systématiquement avec un même prestataire lorsqu'il existe une pluralité d'offres potentielles susceptibles de répondre au besoin. »

Les marchés, dits « à procédure adaptée » supérieurs à 60 000 € HT relatifs aux fournitures et de services, et à 100 000€ HT pour les travaux, relèvent de la seule responsabilité de l'acheteur public et leur procédure de passation doit être adaptée en fonction de l'objet et du montant du marché envisagé. L'acheteur public est tenu au respect des principes fondamentaux de la commande publique et des seuils de publicité.

Les règles définies sont exposées dans les tableaux ci-après.

Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Haute Vallée d'Yzeron (SIAHVY)

Règlement interne de la commande publique

Marchés publics et accords-cadres inférieurs aux seuils de procédures formalisées

(Code de la commande publique du 1^{er} avril 2019)

SEUILS en € H. T.	PUBLICITÉ	PROCÉDURE	DOCUMENTS CONSTITUTIFS DU MARCHÉ	ATTRIBUTION
MARCHÉS DE TRAVAUX, FOURNITURES ET SERVICES DE 0 € À 39 999 € H.T.				
Article R2122-8 du code de la commande publique				
De 0 à <u>1 999 €</u>	Aucune	<ul style="list-style-type: none"> - Aucune ou simple demande de devis - Choix d'une offre répondant de manière pertinente au besoin <p style="text-align: center;"><i>Procédure interne : devis direct</i></p>	Devis, commande et/ou facture	Signataire : présidente (par délégation d'attributions)
De 2 000 à <u>9 999 €</u>	Aucune	<ul style="list-style-type: none"> - Choix d'une offre répondant de manière pertinente au besoin. - Choix d'une offre faisant une bonne utilisation des deniers publics. - Ne pas toujours contractualiser avec le même prestataire. <p style="text-align: center;"><i>Procédure interne : devis direct, lettre de souçage - 3 devis.</i></p>	Devis, commande ou Contrat écrit	Signataire : présidente (par délégation d'attributions)
De 10 000 à <u>39 999 €</u>	Publicité libre et adaptée Sur profil acheteur, presse écrite, affichage, internet	Marché à procédure adaptée	Devis, commande ou Contrat écrit Conservation des lettres de consultation, échanges avec les entreprises	Signataire : présidente (par délégation d'attributions)

Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Haute Vallée d'Yzeron (SIAHVY)

Règlement interne de la commande publique

Marchés publics et accords-cadres inférieurs aux seuils de procédures formalisées

(Code de la commande publique du 1^{er} avril 2019)

MARCHE DE TRAVAUX, FOURNITURES ET SERVICES DE 40 000 € À 215 999 € H.T.				
Référence texte Article R2123-1 Code de la Commande publique				
De 40 000 à <u>215 999€</u>	Publicité libre et adaptée Sur profil acheteur,	Marché à procédure adaptée Tous les échanges doivent se faire par la plateforme du profil d'acheteur	Contrat écrit Conservation des pièces de consultations, devis, offres de prix	1. Signataire : présidente (par délégation d'attributions) 2. Avis de la commission MAPA

Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Haute Vallée d'Yzeron (SIAHVY)

Règlement interne de la commande publique

Marchés publics et accords-cadres inférieurs aux seuils de procédures formalisées

(Code de la commande publique du 1^{er} avril 2019)

MARCHÉS DE TRAVAUX de 216 000 € À 2 999 999 € H.T.				
Référence texte Article R2123-1 du code de la commande publique				
De 216 000€ HT à 2 999 999 € H.T.	<ul style="list-style-type: none"> - Avis d'appel public à la concurrence au BOAMP ou JAL & sur son profil d'acheteur - Et le cas échéant dans un support de presse spécialisée, ou au JOUE, ou par mise en ligne sur un site internet spécialisé 	<p style="text-align: center;">Marché à procédure adaptée</p> <p>Tous les échanges doivent se faire par la plateforme du profil d'acheteur</p>	<p style="text-align: center;">Contrat écrit et toutes pièces constitutives</p> <p>Conservation de tous documents : Dossier de Consultation des Entreprises (acte d'engagement, cahier des charges, offres de prix, etc...)</p>	<p style="text-align: center;">1. Signataire : présidente (par délégation d'attributions)</p> <p style="text-align: center;">2. Avis de la commission MAPA</p>
MARCHÉS DE TRAVAUX DE PLUS DE 3 000 000 € H. T.				
À partir de 3 000 000 € H.T. CHOIX DE RECOURS À UNE PROCEDURE FORMALISÉE	<ul style="list-style-type: none"> - Avis d'appel public à la concurrence au BOAMP ou JAL & sur son profil d'acheteur - Et le cas échéant dans un support de presse spécialisée, ou au JOUE, ou par mise en ligne sur un site internet spécialisé 	<p style="text-align: center;">Procédure formalisée adaptée à l'objet de la consultation.</p>	<p style="text-align: center;">Contrat écrit et toutes pièces constitutives</p> <p>Conservation de tous documents : Dossier de Consultation des Entreprises (acte d'engagement, cahier des charges, offres de prix, etc...)</p>	<p style="text-align: center;">1. Compétence du Comité syndical</p> <p style="text-align: center;">2. Délibération</p> <p style="text-align: center;">3. Avis de la commission CAO</p>

Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Haute Vallée d'Yzeron (SIAHVY)

Règlement interne de la commande publique

Marchés publics et accords-cadres inférieurs aux seuils de procédures formalisées

(Code de la commande publique du 1^{er} avril 2019)

II - Procédures formalisées

MARCHÉS FOURNITURES ET SERVICES : procédure formalisée à partir du seuil de 216 000 € H.T. :

- ◆ **≥ à 216 000 € HT : Fournitures et Services**

MARCHES DE TRAVAUX : procédure formalisée à partir du seuil de 5 404 000 H.T. :

- ◆ **≥ à 5 404 000 € HT Travaux**

TRANSMISSION À LA PRÉFECTURE AU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ :

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le seuil de transmission au contrôle de légalité des marchés publics correspond au seuil de procédure formalisée des marchés publics fournitures et services.

L'article D2131-5-1 du Code Général de Collectivités Territoriales (CGCT) établit que le seuil qui s'applique pour la transmission des marchés publics au contrôle de légalité est « *celui qui s'applique aux marchés de fournitures et services passés par les Pouvoirs Adjudicateurs autres que les autorités publiques centrales selon l'une des procédures formalisées au sens de l'article L. 2124-1 du code de la commande publique.* »

Tous les marchés ou accords-cadres d'un montant égal ou supérieur à ce seuil doivent être transmis à la Préfecture au contrôle de légalité.

Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Haute Vallée d'Yzeron (SIAHVY)

Règlement interne de la commande publique

Marchés publics et accords-cadres inférieurs aux seuils de procédures formalisées

(Code de la commande publique du 1^{er} avril 2019)

MISE À DISPOSITION DES DONNÉES ESSENTIELLES SUR LE PROFIL D'ACHETEUR

Conformément aux dispositions de l'article R.2196-1 du code de la commande publique, les données essentielles des marchés répondant à un besoin dont la valeur est égale ou supérieure à **40 000 € H.T.** seront en accès libre, direct et complet sur le profil d'acheteur.

Ces données essentielles portent sur :

- 1° **La procédure de passation du marché ;**
- 2° **Le contenu du contrat ;**
- 3° **L'exécution du marché, notamment, lorsqu'il y a lieu, sur sa modification.**

Les dispositions de l'article R.2196-1 du code de la commande publique sont également applicables aux marchés conclus en application de l'article R.2122-8 dont la valeur est égale ou supérieure à 25 000 € HT.

Pour ces mêmes marchés, le Syndicat satisfera à cette obligation d'informations en publiant au cours du premier trimestre de chaque année, sur le support de son choix, la liste de ces marchés conclus l'année précédente. Cette liste mentionne l'objet, le montant hors taxes et la date de conclusion du marché ainsi que le nom de l'attributaire et son code postal s'il est établi en France, ou le pays de son principal établissement, s'il n'est pas établi en France.

Le présent règlement interne de la commande publique s'adaptera aux modifications réglementaires des seuils, dont la valeur est mise à jour par la Commission Européenne tous les deux ans pour tenir compte de la fluctuation des cours monétaires.

Les dispositions du présent règlement qui viendraient à entrer en contradiction avec les évolutions jurisprudentielles, réglementaires et législatives, deviendront caduques de droit.